Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro EDUQ : 9370982
Centre d'intérêt : 811

Evaluation des programmes d'études : arts plastiques, primaire. -- [Québec] : Direction de la sanction des études, 1992.
x, 122 p. : ill. ; 28 cm. -- (Rapport global / Direction de la sanction des études du Québec)

Code : 9293-0256; 16-7905-04.

ISBN 2-550-23795-1

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de la sanction des études

Descripteur(s) : Arts plastiques * Evaluation de programmes * Méthode d'évaluation * Rendement scolaire * Primaire (Ordre d'enseignement)

Synthèse des données obtenues sur le programme d'arts plastiques du primaire auprès des élèves et des agents d'éducation. Le premier chapitre donne des renseignements généraux sur le système d'évaluation des programmes. Le deuxième contient les résultats de l'évaluation des phases d'élaboration et d'implantation du programme. Les troisième et quatrième chapitres présentent les principales données recueillies à l'aide de questionnaires auprès des agents d'éducation et auprès des élèves afin de mesurer leur satisfaction. Le cinquième contient une analyse des résultats obtenus par les élèves de sixième année aux épreuves d'arts plastiques selon les habiletés et selon les stades graphiques.

Type de document :

9370982

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

RAPPORT GLOBAL

ARTS PLASTIQUES

Primaire

Mars 1992

Québec

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE SYSTÈME D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES 2

1.1 OBJECTIF DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ARTS PLASTIQUES DU PRIMAIRE 2
1.2 MODÈLE ET DÉMARCHE D'ÉVALUATION 2
1.3 ÉCHANTILLON ET PARTICIPATION 3

2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE D'ÉLABORATION ET DE LA PHASE D'IMPLANTATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES 4

2.1 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE D'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES 4
2.2 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE D'IMPLANTATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES 4

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES PAR LES AGENTES ET AGENTS D'ÉDUCATION 5

3.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 5

3.1.1 Formation 5
3.1.2 Expérience 6
3.1.3 Tâche 8
3.1.4 Soutien pédagogique 12
3.1.5 Préalables en arts plastiques pour les élèves 15

3.2 CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 18

3.2.1 Implantation du programme 18
3.2.2 Temps d'enseignement 18
3.2.3 Planification pédagogique 24

3.3 PRÉPARATION EN VUE DE L'IMPLANTATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 25

3.3.1 Préparation en vue de l'implantation du programme 25
3.3.2 Préparation en vue de la mise en œuvre du programme 27

PAGE

3.4 ÉLÉMENTS LIÉS AU PROGRAMME 37

3.4.1 Contenu et objectifs 37
3.4.2 Pratique pédagogique 50
3.4.3 Guide pédagogique 53
3.4.4 Matériel didactique 54

3.4.4.1 Matériel de base 54
3.4.4.2 Matériel complémentaire 56

3.4.5 Évaluation 58
3.4.6 Ressources matérielles 64
3.4.7 Appréciation globale 67

4. OPINION DES ÉLÈVES SUR LES COURS D'ARTS PLASTIQUES 74

5. RÉSULTATS DES ÉLÈVES AUX ÉPREUVES D'ARTS PLASTIQUES SELON LES HABILETÉS 94

5.1 RÉSULTATS DES ÉLÈVES SELON L'HABILETÉ «IDENTIFIER» (VOIR) . . . 94

5.1.1 Résultats de l'ensemble des élèves (voir) 95
5.1.2 Résultats des élèves selon les objets de connaissance (voir) 97

5.2 RÉSULTATS DES ÉLÈVES SELON L'HABILETÉ «SYNTHÉTISER» (FAIRE) . . 98

5.2.1 Résultats des élèves à l'épreuve de dessin 99

5.2.1.1 Résultats de l'ensemble des élèves (dessin) . 100
5.2.1.2 Résultats selon les objets de connaissance (dessin) 101

5.2.2 Résultats des élèves à l'épreuve de peinture 102

5.2.2.1 Résultats de l'ensemble des élèves (peinture) 103
5.2.2.2 Résultats selon les objets de connaissance (peinture) 104

5.2.3 Résultats des élèves à l'épreuve de modelage 105

5.2.3.1 Résultats de l'ensemble des élèves (modelage) 106
5.2.3.2 Résultats selon les objets de connaissance (modelage) 107

5.3 RÉSULTATS DES ÉLÈVES SELON LES DEUX HABILETÉS (IDENTIFIER ET SYNTHÉTISER) 108

PAGE

5.4 RÉSULTATS DES ÉLÈVES SELON LES STADES GRAPHIQUES 109

5.4.1 Résultats des élèves à l'épreuve de dessin selon les stades graphiques 111

5.4.1.1 Résultats globaux des élèves (dessin) 111
5.4.1.2 Résultats des élèves selon les trois caractéristiques de l'image (dessin) 112

5.4.2 Résultats des élèves à l'épreuve de peinture selon les stades graphiques 113

5.4.2.1 Résultats globaux des élèves (peinture) . . . 113
5.4.2.2 Résultats des élèves selon les trois caractéristiques de l'image (peinture) 114

6. CONCLUSION 115

6.1 ÉLÉMENTS POSITIFS 115
6.2 ÉLÉMENTS NÉGATIFS 115
6.3 RECOMMANDATIONS 118

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1	Données sur les personnes consultées et sur le taux de participation	3
Tableau 2	Pourcentage du personnel enseignant de 6e année selon le nombre d'années d'expérience dans l'enseignement des arts plastique	6
Tableau 3	Pourcentage du personnel enseignant selon la fréquence du soutien reçu des responsables du dossier des arts plastiques	12
Tableau 4	Pourcentage des responsables selon la fréquence accordée à diverses formes de soutien pédagogique	14
Tableau 5	Pourcentage du personnel enseignant selon la fréquence de l'exploration des techniques faite par les élèves l'année précédente	16
Tableau 6	Pourcentage du personnel enseignant selon son opinion sur les connaissances des élèves en septembre	17
Tableau 7	Pourcentage du personnel enseignant selon l'évaluation du temps d'enseignement pour divers éléments	21
Tableau 8	Pourcentage du personnel enseignant réparti par cycle selon les directrices et directeurs d'école	22
Tableau 9	Pourcentage du personnel enseignant quant à la préparation de la planification pédagogique	24
Tableau 10	Pourcentage du personnel enseignant selon le perfectionnement reçu pour divers éléments	29
Tableau 11	Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de satisfaction au regard du perfectionnement reçu	30
Tableau 12	Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de participation aux activités de mise à jour	30
Tableau 13	Pourcentage du personnel enseignant selon les éléments de perfectionnement qui l'intéressent	32
Tableau 14	Pourcentage des responsables selon les éléments de la formation reçue	34
Tableau 15	Pourcentage des responsables quant au perfectionnement souhaité	36

PAGE

Tableau 16 Pourcentage des spécialistes quant à leur degré de compréhension de certains éléments du programme d'arts plastiques 39

Tableau 17 Pourcentage des spécialistes selon le degré de compréhension des objectifs terminaux 40

Tableau 18 Pourcentage des spécialistes selon leur accord avec divers critères d'évaluation des objectifs terminaux 41

Tableau 19 Pourcentage des spécialistes selon leur évaluation des objectifs intermédiaires 42

Tableau 20 Pourcentage des spécialistes selon leur degré de satisfaction quant à la correspondance des objectifs intermédiaires avec le contenu du programme 43

Tableau 21 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de précision qu'apportent les objectifs généraux et terminaux . 44

Tableau 22 Pourcentage des responsables quant à leur degré de compréhension de certains éléments du programme 45

Tableau 23 Pourcentage des responsables selon le degré d'accord avec les objectifs généraux 46

Tableau 24 Pourcentage des responsables selon leur accord avec divers critères d'évaluation des objectifs terminaux 47

Tableau 25 Pourcentage des responsables selon le degré de satisfaction pour divers critères d'évaluation des objectifs intermédiaires 48

Tableau 26 Pourcentage des responsables selon leur degré de satisfaction quant à la correspondance des objectifs intermédiaires au contenu du programme 49

Tableau 27 Pourcentage du personnel enseignant quant à la mise en pratique des quatre étapes de la démarche pédagogique 50

Tableau 28 Pourcentage du personnel enseignant selon la connaissance des différentes techniques 52

Tableau 29 Pourcentage du personnel enseignant selon la principale raison de la non-utilisation du guide pédagogique 53

Tableau 30 Pourcentage du personnel enseignant selon l'utilisation du matériel de base autorisé par le ministère de l'Éducation . . 55

PAGE

Tableau 31 Pourcentage du personnel enseignant selon l'utilisation du matériel suggéré dans le guide pédagogique du ministère de l'Éducation 56

Tableau 32 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré d'importance accordé à la possession de certains documents . 57

Tableau 33 Pourcentage des responsables selon le matériel complémentaire conseillé au personnel enseignant 58

Tableau 34 Pourcentage du personnel enseignant selon la mise en pratique de divers types d'évaluation 59

Tableau 35 Pourcentage du personnel enseignant selon l'utilisation de divers types de bulletin 60

Tableau 36 Pourcentage du personnel enseignant selon la fréquence de la transmission de l'information aux parents 61

Tableau 37 Pourcentage des responsables selon le degré d'accord quant à la correspondance des paramètres de la définition du domaine 62

Tableau 38 Pourcentage des responsables selon le degré d'accord quant à la pertinence des paramètres intégrateurs 62

Tableau 39 Pourcentage du personnel enseignant selon le type de local utilisé 64

Tableau 40 Pourcentage du personnel enseignant selon la disponibilité du mobilier nécessaire et d'un aménagement adéquat 64

Tableau 41 Pourcentage du personnel enseignant selon le matériel périssable disponible pour l'enseignement des arts plastiques 65

Tableau 42 Pourcentage du personnel enseignant selon le matériel non périssable disponible pour l'enseignement des arts plastiques 65

Tableau 43 Pourcentage des directrices et directeurs d'école selon le type de local utilisé pour les arts plastiques 66

Tableau 44 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de satisfaction quant à la mise en oeuvre du programme 67

Tableau 45 Pourcentage des responsables du dossier selon les éléments représentant une entrave à la mise en oeuvre du programme d'arts plastiques 69

PAGE

Tableau 46 Pourcentage des responsables selon leur évaluation des éléments du programme 71

Tableau 47 Pourcentage des élèves selon la fréquence de participation à diverses activités du cours d'arts plastiques 76

Tableau 48 Pourcentage de l'ensemble des élèves (des spécialistes et des titulaires) selon la fréquence de participation à diverses activités et selon l'épreuve 78

Tableau 49 Pourcentage des élèves selon la fréquence de la pratique du dessin dans les deux groupes (élèves des spécialistes, élèves des titulaires) 79

Tableau 50 Pourcentage des élèves selon la fréquence de la pratique de la peinture dans les deux groupes (élèves des spécialistes, élèves des titulaires) 80

Tableau 51 Pourcentage des élèves selon la fréquence de la pratique du modelage dans les deux groupes (élèves des spécialistes, élèves des titulaires) 80

Tableau 52 Pourcentage des élèves selon l'utilisation fréquente de divers matériaux dans différentes activités 81

Tableau 53 Pourcentage des élèves ayant passé l'épreuve pratique (peinture) selon l'utilisation de divers matériaux 82

Tableau 54 Pourcentage des élèves ayant passé l'épreuve pratique (dessin) selon l'utilisation de divers matériaux 83

Tableau 55 Pourcentage des élèves ayant passé l'épreuve pratique (modelage) selon l'utilisation de divers matériaux 83

Tableau 56 Moyenne des élèves selon les objets de connaissance en arts plastiques 98

Tableau 57 Moyenne des élèves selon les objets de connaissance de l'épreuve de dessin 101

Tableau 58 Moyenne des élèves selon les objets de connaissance de l'épreuve de peinture 104

Tableau 59 Moyenne des élèves selon les objets de connaissance de l'épreuve de modelage 107

PAGE

Tableau 60 Moyenne des élèves à l'épreuve complète selon l'épreuve pratique subie (dessin, peinture, modelage) 108

Tableau 61 Stades graphiques 109

Tableau 62 Pourcentage des élèves selon les caractéristiques des images réalisées et selon les stades graphiques 112

Tableau 63 Pourcentage des élèves selon les caractéristiques des images réalisées et selon les stades graphiques 114

LISTE DES GRAPHIQUES

		PAGE
Graphique 1	Pourcentage des responsables du dossier selon le nombre d'années d'expérience en arts plastiques	7
Graphique 2	Pourcentage des spécialistes selon la proportion de leur tâche réservée aux arts plastiques	8
Graphique 3	Pourcentage des spécialistes selon le nombre de groupes d'élèves rencontrés par classe	9
Graphique 4	Pourcentage des responsables selon la proportion de la tâche consacrée aux arts plastiques	10
Graphique 5	Pourcentage des responsables selon la proportion de leur tâche consacrée au primaire	11
Graphique 6	Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de satisfaction à l'égard du soutien reçu	13
Graphique 7	Pourcentage du personnel enseignant selon la durée du cycle d'enseignement dans sa commission scolaire . . .	18
Graphique 8	Pourcentage du personnel enseignant selon le nombre de cours d'arts plastiques	19
Graphique 9	Pourcentage du personnel enseignant selon le nombre de minutes par cours	19
Graphique 10	Pourcentage du personnel enseignant selon le nombre de jours de formation reçus pendant l'implantation du programme	26
Graphique 11	Pourcentage du personnel enseignant selon le nombre de journées de perfectionnement reçu	27
Graphique 12	Pourcentage du personnel enseignant selon son degré de satisfaction relativement au temps alloué pour la préparation à la mise en œuvre	28
Graphique 13	Pourcentage des responsables selon le temps consacré à la formation pendant l'implantation du programme . . .	35
Graphique 14	Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de précision du contenu du programme	43
Graphique 15	Pourcentage de l'ensemble des élèves répartis selon le nombre de cours reçus dans un mois	74

		PAGE
Graphique 16	Pourcentage des élèves ayant reçu le cours d'un spécialiste selon le nombre de cours dans un mois . . .	75
Graphique 17	Pourcentage des élèves ayant reçu le cours du personnel enseignant régulier selon le nombre de cours dans un mois	75
Graphique 18	Pourcentage de l'ensemble des élèves selon les résultats à l'épreuve écrite	95
Graphique 19	Pourcentage des élèves des spécialistes selon les résultats à l'épreuve écrite	96
Graphique 21	Pourcentage des élèves qui ont passé l'épreuve de dessin selon les stades graphiques	111
Graphique 22	Pourcentage des élèves qui ont passé l'épreuve de peinture selon les stades graphiques	113

INTRODUCTION

En vue d'évaluer le programme d'arts plastiques de 6e primaire, le ministère de l'Éducation a effectué un sondage au cours d'avril et de mai 1991 auprès d'un échantillon d'agentes et d'agents d'éducation et d'élèves. Le sondage était destiné à mesurer la satisfaction des personnes interrogées. De plus, le Ministère a soumis un échantillon d'élèves à certaines épreuves. Elles et ils ont d'abord subi une épreuve écrite (le voir) où elles et ils devaient répondre à des questions se rapportant à des reproductions d'œuvres d'art. L'échantillon d'élèves a été réparti par la suite en trois sous-groupes afin de mesurer l'apprentissage dans la pratique. Une partie des élèves a subi une épreuve de «dessin», une autre partie, une épreuve de «peinture» et finalement, la dernière partie a subi une épreuve de «modelage».

Le présent rapport fait état des données recueillies au cours de ces activités et au moment de l'implantation du programme d'études. Le premier chapitre traite de l'objectif de l'évaluation du programme, du modèle et de la démarche d'évaluation ainsi que de la participation aux activités d'avril et de mai 1991.

Le deuxième chapitre contient les résultats de l'évaluation de la phase d'élaboration du programme d'arts plastiques du primaire, ainsi que de la phase d'implantation de ce programme.

Les chapitres trois et quatre présentent les principales données recueillies à l'aide de questionnaires soumis aux divers groupes d'agentes et d'agents d'éducation ainsi qu'aux élèves afin de mesurer leur satisfaction.

Le cinquième chapitre contient une analyse des résultats obtenus par les élèves de 6e primaire aux épreuves d'arts plastiques.

Enfin, la conclusion met en relief les éléments importants qui se dégagent de l'évaluation du programme d'arts plastiques et présente des recommandations.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE SYSTÈME D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES[1]

1.1 OBJECTIF DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ARTS PLASTIQUES DU PRIMAIRE

En évaluant le programme d'arts plastiques, le Ministère visait à recueillir des données sur les points suivants :

- qualité du programme d'études et implantation;
- résultats obtenus par les enseignantes et les enseignants dans la mise en œuvre du programme;
- conditions et pratiques d'enseignement;
- apprentissages des élèves;
- satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs.

L'évaluation a été faite en vue de présenter les principales conclusions aux personnes qui prennent les décisions et de formuler, s'il y avait lieu, des recommandations.

1.2 MODÈLE ET DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Le modèle d'évaluation utilisé, qui est le modèle général d'évaluation des programmes d'études, comprend trois composantes distinctes liées aux phases de développement d'un programme d'études :

a) les antécédents, qui correspondent à la phase d'élaboration du programme d'études;

b) les transactions, qui correspondent aux phases d'implantation du programme d'études;

c) les résultats, qui correspondent à la phase pendant laquelle on constate les effets de la mise en œuvre du programme d'études (rendement des élèves, satisfaction des personnes intéressées).

Un rapport global d'évaluation fait état des diverses analyses effectuées à chacune des phases d'évaluation et dégage des conclusions au regard des divers points évalués.

La figure de l'annexe 1 présente le modèle général d'évaluation des programmes d'études. On y trouve les trois phases principales de développement d'un programme d'études ainsi que les objets d'évaluation de chacun des instruments de mesure utilisés pour ces phases.

---

1 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION Cadre relatif à l'évaluation des programmes d'études des niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Direction de l'évaluation pédagogique, Service du développement, avril 1982. Document 16-7240.

1.3 ÉCHANTILLON ET PARTICIPATION

Pour constituer l'échantillon, une enquête a été menée auprès des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés par les directions régionales sous la responsabilité de la Direction de la coordination des réseaux. Il s'agissait de répertorier les écoles où on enseignait les arts plastiques en 6e année et les personnes qui les enseignaient, soit les titulaires de la classe ou les spécialistes. L'enquête portait sur un total de 1639 écoles publiques et 100 écoles privées offrant la 6e année du primaire au secteur francophone. Le bilan de l'enquête est le suivant :

- au secteur public (1639 écoles au total)

  . 133 écoles faisaient appel à des spécialistes (8 p. 100);
  . 1346 écoles faisaient appel à des titulaires (82 p. 100);
  . 160 écoles ne donnaient pas le cours d'arts plastiques (10 p. 100);

- au secteur privé (100 écoles au total)

  . 10 écoles faisaient appel à des spécialistes (10 p. 100);
  . 31 écoles faisaient appel à des titulaires (31 p. 100);
  . 59 écoles ne donnaient pas le cours d'arts plastiques (59 p. 100).

Par la suite, on a constitué un échantillon. Il comprenait 19 écoles privées et 81 écoles publiques représentant 73 commissions scolaires. Toutes les régions administratives du Québec étaient représentées.

Il n'y a pas eu d'échantillon pour la consultation des responsables du dossier. Toutes et tous ont été invités à y participer.

Le tableau suivant indique la participation à la consultation.

Tableau 1 Données sur les personnes consultées et sur le taux de participation

Personnes consultées	Taux de participation
Personnel enseignant titulaire	90 %, soit 60 sur 67 (67 écoles représentées)
Personnel enseignant spécialiste	79 %, soit 22 sur 28* (28 écoles représentées)
Directrices et directeurs d'écoles	88 %, soit 88 sur 100 (100 écoles représentées)
Conseillères et conseillers pédagogiques et responsables du dossier	63 %, soit 124 sur 198 (179 commissions scolaires et 19 écoles privées)
Élèves	98 %, soit 1067 élèves sur 1088 (44 écoles représentées) Épreuve : Peinture : 388 élèves (16 écoles) Dessin : 322 (13 écoles) Modelage : 357 (15 écoles)

* 33 écoles faisaient partie de l'échantillon, mais cinq écoles n'offraient pas les arts plastiques.

La participation a été jugée très satisfaisante dans l'ensemble, bien qu'elle ait été moins forte chez le personnel enseignant spécialiste. Pour ce qui est des conseillères et conseillers pédagogiques et des responsables du dossier, la participation peut être qualifiée de très satisfaisante, compte tenu du fait que certaines commissions scolaires n'ont pas de responsables du dossier, ni de conseillères ou conseillers pédagogiques en arts plastiques.

2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE D'ÉLABORATION ET DE LA PHASE D'IMPLANTATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

2.1 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE D'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

L'élaboration comporte une phase d'évaluation au cours de laquelle des évaluatrices et des évaluateurs du Ministère jugent de la cohérence du programme même et de sa conformité avec le cadre d'élaboration des programmes d'études. Pour chacun des aspects évalués, un maximum de 5 points peut être accordé. Les cotes suivantes ont été établies en relation avec le nombre de points attribués :

A = 5 points	B$^+$ = 4,5 points	B = 4 points	C$^+$ = 3,5 points
C = 3 points	D$^+$ = 2,5 points	D = 2 points	E$^+$ = 1,5 point
E = 1 point			

Le seuil d'acceptation se situe à la cote C (3 points) pour chaque aspect évalué et pour l'ensemble des programmes d'études.

Le rapport des évaluatrices et des évaluateurs du Ministère a été déposé le 12 novembre 1979. À la lumière des renseignements recueillis, on peut conclure à un bilan satisfaisant.

En effet, les fondements, les orientations, les buts et le contenu du programme ont obtenu une cote B. Les valeurs et les éléments notionnels ont obtenu une cote C.

Un élément a été jugé faible, soit la **problématique**, qui a reçu une cote D, car la description des situations, actuelle et désirée, n'était pas présente. Les objectifs terminaux qui avaient également reçu une cote D, en raison du manque d'indices facilitant l'évaluation, ont été revus et corrigés.

2.2 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA PHASE D'IMPLANTATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Aucun rapport global sur le plan national n'a été fait quant à la satisfaction des agentes et agents d'éducation par rapport à la préparation reçue au moment de l'implantation du programme d'études.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES PAR LES AGENTES ET AGENTS D'ÉDUCATION

3.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3.1.1 Formation

Le personnel enseignant

Il y a lieu de rappeler que parmi les cent écoles de l'échantillon, 28 comptaient des spécialistes et 67 des titulaires. Les données révèlent que 31 p. 100 des **spécialistes en arts plastiques** ont une formation universitaire : soit un baccalauréat spécialisé en arts plastiques, en arts visuels ou en enseignement des arts plastiques (27 p. 100), soit un certificat en arts plastiques (4 p.100). Par ailleurs, 55 p. 100 ont fait des cours en arts, des stages, des cours de créativité ou encore ont obtenu un diplôme de l'École des Beaux-Arts. Il est étonnant de constater que 14 p. 100 des spécialistes disent n'avoir aucune formation particulière.

Pour ce qui est des **titulaires**, comme on pouvait le prévoir, un pourcentage moins élevé de celles-ci et ceux-ci (5 p. 100) ont une formation spécialisée en arts plastiques. En effet, 3 p. 100 ont obtenu un baccalauréat spécialisé en arts plastiques, en arts visuels ou en enseignement des arts plastiques, et 2 p. 100 ont un certificat en arts plastiques. Cependant, 39 p. 100 ont fait soit des cours de perfectionnement, soit des stages. Par contre, 56 p. 100 n'ont aucune formation particulière en arts plastiques.

Les responsables du dossier

Dans 33 p. 100 des cas, les responsables du dossier occupent des fonctions de conseillères et conseillers pédagogiques alors que 67 p. 100 occupent des fonctions, en proportions égales des personnes, telles que directrices et directeurs des services éducatifs, directrices et directeurs d'école, enseignante et enseignant et, quoique dans une proportion moindre, coordonnatrices et coordonnateurs de l'enseignement général.

Dans une proportion de 20 p. 100, les responsables possèdent une formation spécialisée, soit un baccalauréat spécialisé en arts plastiques, en arts visuels ou en enseignement des arts plastiques (16 p. 100), soit un certificat (4 p.100). La moitié ont suivi des cours de perfectionnement et 30 p. 100 n'ont aucune formation particulière en arts.

3.1.2 Expérience

Le personnel enseignant

Le tableau suivant indique le nombre d'années d'expérience dans l'enseignement des arts plastiques chez les spécialistes et les titulaires.

Tableau 2 Pourcentage du personnel enseignant de 6e année selon le nombre d'années d'expérience dans l'enseignement des arts plastiques

ANNÉES D'EXPÉRIENCE	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
De une à trois années	32	33
De quatre à six années	23	19
Plus de six années	45	47
Aucune réponse	--	2

On constate que la répartition est semblable chez les deux groupes représentant le personnel enseignant. Étant donné que 33 p. 100 des spécialistes et des titulaires ont moins de trois années d'expérience, on peut supposer que celles-ci et ceux-ci n'ont probablement pas reçu de perfectionnement sur le programme lors de l'implantation, ce qui expliquerait en partie que la moitié des titulaires n'ont aucune formation particulière en arts plastiques.

Les responsables du dossier

Les responsables du dossier ont également été questionnés quant à leur expérience. Le graphique suivant donne la répartition des réponses.

Graphique 1 **Pourcentage des responsables du dossier selon le nombre d'années d'expérience en arts plastiques**

La question posée était :

«Depuis combien de temps êtes-vous responsable du dossier des arts plastiques?

A) Depuis un à trois ans.
B) Depuis quatre à six ans.
C) Plus de six ans.»

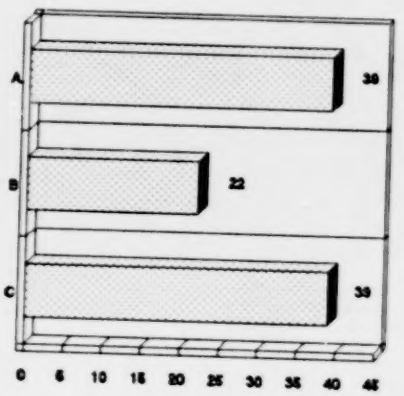

On peut conclure que près de 40 p. 100 des responsables n'étaient pas en fonction pendant l'implantation du programme.

3.1.3 Tâche

Le personnel enseignant

Les spécialistes ont été interrogés quant à leur tâche. On peut lire les résultats au graphique suivant.

Graphique 2 **Pourcentage des spécialistes selon la proportion de leur tâche réservée aux arts plastiques**

La question posée était :

«Quelle proportion de votre tâche est consacrée exclusivement aux arts plastiques?

A) Ma tâche complète.
B) Approximativement les trois quarts de ma tâche.
C) Approximativement la moitié de ma tâche.
D) Approximativement le quart de ma tâche.
E) Moins du quart de ma tâche.»

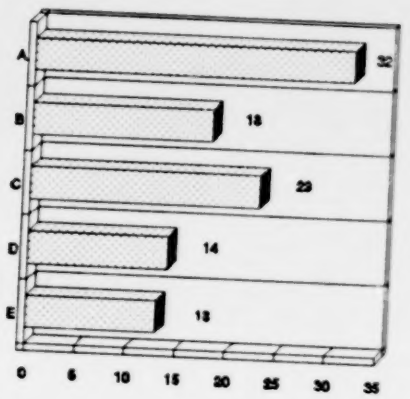

Le graphique 2 révèle une variation dans la proportion de la tâche consacrée aux arts plastiques. Seulement 32 p. 100 des spécialistes ont une tâche complète en arts plastiques.

Au graphique 3, on relève le nombre de groupes d'élèves rencontrés par les spécialistes.

Graphique 3 Pourcentage des spécialistes selon le nombre de groupes d'élèves rencontrés par classe

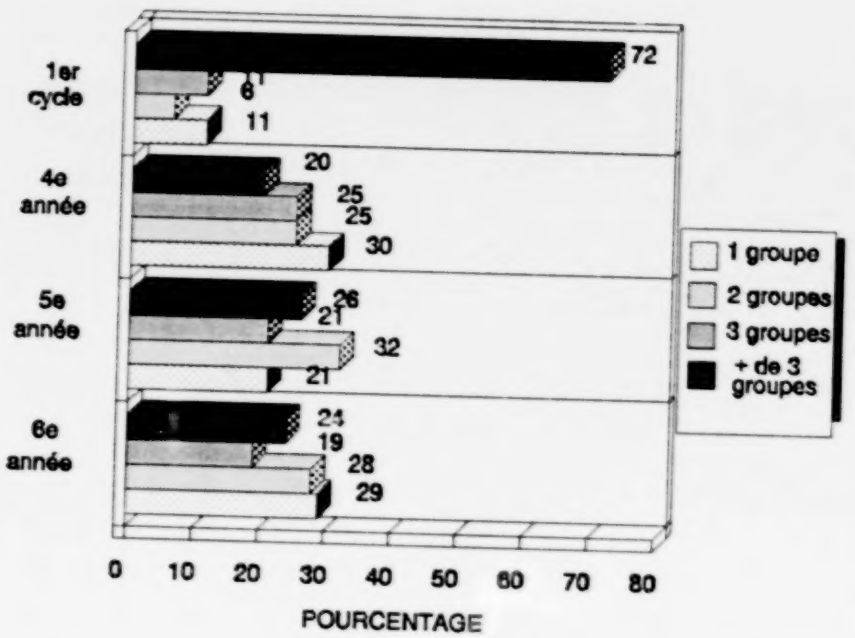

Les spécialistes qui enseignent en 6e année enseignent également à d'autres classes, y compris au 1er cycle du primaire.

Chez **les titulaires**, la majorité, soit 88 p. 100, enseignent à un groupe d'élèves seulement. On remarque toutefois qu'il y a échange de matières puisque 9 p. 100 d'entre elles et eux enseignent les arts plastiques à deux ou trois groupes et 3 p. 100 à plus de trois groupes.

Les responsables du dossier

Pour ce qui est de la proportion de leur tâche que les responsables consacrent aux arts plastiques, le graphique suivant en indique les données.

Graphique 4 **Pourcentage des responsables selon la proportion de la tâche consacrée aux arts plastiques**

La question posée était :
«Quelle proportion de votre tâche est consacrée exclusivement aux arts plastiques?

A) Ma tâche complète.
B) Approximativement les trois quarts de ma tâche.
C) Approximativement la moitié de ma tâche.
D) Approximativement le quart de ma tâche.
E) Moins du quart de ma tâche.»

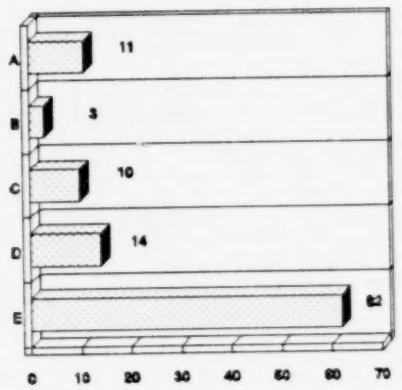

On ne peut manquer de souligner la proportion importante (62 p. 100) des responsables qui consacrent moins du quart de leur tâche aux arts plastiques, ce qui a certainement des répercussions sur le soutien apporté aux titulaires, dont plus de la moitié, rappelons-le, n'ont aucune formation particulière en arts plastiques.

Examinons maintenant leur tâche selon la proportion consacrée au primaire.

Graphique 5 **Pourcentage des responsables selon la proportion de leur tâche consacrée au primaire**

La question posée était :
«Quel pourcentage de votre tâche touche exclusivement le primaire?

A) 100 p. 100.
B) 75 p. 100.
C) 50 p. 100.
D) 25 p. 100.
E) Moins de 25 p. 100.»

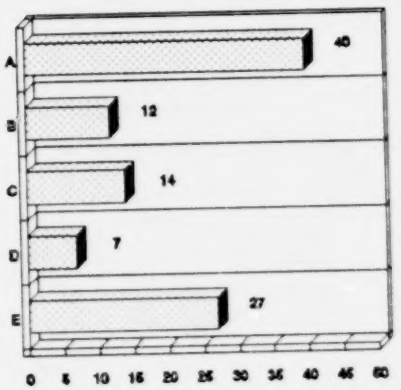

Seulement 40 p. 100 des responsables consacrent tout leur temps au primaire, alors que 27 p. 100 y consacrent moins du quart de leur tâche, ce qui démontre encore le peu de support apporté aux titulaires.

3.1.4 Soutien pédagogique

Le personnel enseignant

Un peu plus de la moitié des commissions scolaires font appel à des personnes-ressources pour compléter le perfectionnement du personnel en arts plastiques. Pour ce qui est du soutien reçu de la personne responsable du dossier des arts plastiques, le personnel enseignant s'est prononcé sur les diverses formes qu'il prend. Le tableau suivant donne les résultats.

Tableau 3 Pourcentage du personnel enseignant selon la fréquence du soutien reçu des responsables du dossier des arts plastiques

SOUTIEN	FRÉQUENCE							
	TRÈS SOUVENT		SOUVENT		RAREMENT		JAMAIS	
	S* (%)	T* (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
Des rencontres individuelles	-	-	5	5	40	20	55	75
Des rencontres de groupe	-	-	25	9	35	44	40	47
Des documents de soutien au moment de la planification d'étape	5	-	-	17	37	26	58	57
Des documents de soutien pour l'évaluation	-	2	10	4	32	24	58	70
Des documents d'information sur les arts plastiques	10	2	16	17	53	47	21	34
Des sessions, cours ou ateliers d'arts plastiques	5	2	16	8	42	55	37	35
Autres (session annuelle d'information, session annuelle d'évaluation, journée de ressourcement)	25	-	25	-	-	-	50	100

S : Spécialistes
T : Titulaires

Remarque :

Pour faciliter la compréhension des tableaux avec un choix de cotes de fréquence, on suggère d'additionner les colonnes «très souvent» et «souvent» pour déterminer les éléments positifs et les distinguer des éléments négatifs (indiqués par la somme des deux dernières colonnes).

Dans l'ensemble, les titulaires semblent recevoir moins de soutien que les spécialistes. Cette situation est inquiétante si l'on considère le besoin de soutien pédagogique surtout chez les titulaires. On peut aussi constater que la forme de soutien reçue le plus fréquemment est la diffusion de documents d'information sur les arts plastiques.

On peut connaître le degré de satisfaction des spécialistes et des titulaires relativement à ce soutien au graphique suivant.

Graphique 6 **Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de satisfaction à l'égard du soutien reçu**

La question posée était :
«Le soutien reçu répond-il à vos besoins?

A) Tout à fait.
B) Assez.
C) Peu.
D) Très peu
E) Pas du tout.»

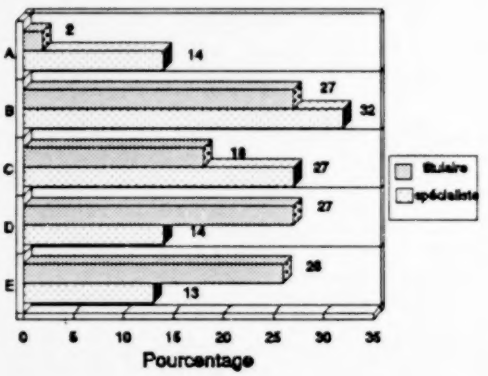

On constate une insatisfaction quant au soutien pédagogique reçu par les spécialistes, insatisfaction encore plus grande chez les titulaires.

Responsables du dossier

À leur tour, les responsables du dossier ont été questionnés au regard du soutien apporté au personnel enseignant. Le tableau suivant nous indique les formes de soutien ainsi que la fréquence accordée à chacune d'elles.

Tableau 4 Pourcentage des responsables selon la fréquence accordée à diverses formes de soutien pédagogique

SOUTIEN PÉDAGOGIQUE	FRÉQUENCE			
	TRÈS SOUVENT (%)	SOUVENT (%)	RAREMENT (%)	JAMAIS (%)
a) des rencontres individuelles avec le personnel enseignant	11	19	50	20
b) des rencontres de groupes d'enseignantes et d'enseignants	7	24	51	18
c) des rencontres avec les directions d'école	2	22	56	20
d) des rencontres avec les parents	-	1	26	73
e) des rencontres régionales des conseillères et conseillers pédagogiques	3	18	43	36
f) des rencontres avec les professionnelles et les professionnels des services éducatifs	6	28	38	28
g) du travail coopératif avec des conseillères et des conseillers pédagogiques	2	16	35	47
h) de l'animation de sessions, de cours ou d'ateliers d'arts plastiques	8	15	35	42
i) de la rédaction de documents de soutien, de l'analyse de résultats et de la rédaction de rapports	4	21	40	35
j) de l'analyse de matériel didactique et de logiciels	3	22	50	25
k) de la préparation de matériel didactique	7	22	34	37
l) de la préparation d'instruments de mesure	4	14	42	40
m) la participation au choix du matériel didactique	17	39	32	12
n) de la lecture de documents	19	50	25	6
o) des activités personnelles de perfectionnement (congrès, sessions, cours)	5	27	50	18
p) autres (expositions, colloques, montage d'un album)	33	34	33	-

De la lecture de ce tableau ressortent les points suivants :

- Les formes de soutien le plus exploitées sont la lecture de documents, les expositions, les colloques, le montage d'un album et la participation au choix du matériel didactique.

- Il y a peu de soutien accordé au moyen de rencontres individuelles avec le personnel enseignant ou de rencontres de groupe, peu d'animation de sessions, de cours ou d'ateliers, peu de documents de soutien produits pour aider le personnel enseignant et peu de préparation d'instruments de mesure.

- Compte tenu du peu de responsables ayant une tâche complète, les rencontres régionales avec des conseillères et des conseillers pédagogiques sont très rares ou absentes. Il n'y a donc pas d'échanges ni de discussions sur le dossier des arts plastiques entre les milieux scolaires, ce qui est déplorable. De plus, le tiers seulement des responsables participent à des activités personnelles de perfectionnement.

Pour 78 p. 100 des responsables, le temps accordé au soutien du personnel enseignant des arts plastiques au primaire est insuffisant pour répondre aux besoins de ce personnel.

Les responsables ont ajouté des commentaires à cette question.

- «Nous avons organisé un perfectionnement échelonné sur trois ans impliquant toutes les enseignantes et tous les enseignants. En outre, plusieurs projets se réalisent au niveau des écoles. À cette fin, nous engageons des ressources formées dans le domaine et dont la compétence est indiscutable.

- «Le programme en arts plastiques n'a pas été dans les priorités de ma tâche jusqu'à ce jour, les autres disciplines (musique et art dramatique) ont été considérées avant.

- «On devrait bénéficier d'un suivi plus soutenu dans la classe.

- «J'ai organisé des sessions de perfectionnement (1981-82-83) mais comme ce sont des généralistes qui donnent ce programme; il a également fallu les perfectionner sur d'autres matières.

- «Premièrement, j'ai plusieurs dossiers. Deuxièmement, les enseignants n'accordent pas toujours le temps qu'il faudrait pour le perfectionnement en arts plastiques.

- «Ce temps est grandement insuffisant quant on perçoit les lacunes dans les classes et les besoins signalés; la supervision est quasi inexistante parce que les directions d'école ne s'en préoccupent pas.»

3.1.5 Préalables en arts plastiques pour les élèves

Le personnel enseignant

La sondage révèle qu'en moyenne 98 p. 100 des élèves accueillis en septembre avaient reçu un enseignement des arts plastiques l'année précédente.

Cependant, l'exploration des techniques est différente selon qu'elle est donnée par les spécialistes ou les titulaires.

Tableau 5 Pourcentage du personnel enseignant selon la fréquence de l'exploration des techniques faite par les élèves l'année précédente

TECHNIQUE	FRÉQUENCE							
	TRÈS SOUVENT		SOUVENT		RAREMENT		JAMAIS	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) le dessin (ex. : pastel)	14	19	73	50	9	28	4	3
b) la peinture (ex. : gouache)	5	4	64	50	27	42	4	4
c) le collage (ex. : papier découpé)	9	24	73	51	18	23	-	2
d) la gravure (ex. : cartogravure)	23	-	59	8	18	39	-	53
e) l'impression (ex. : monotype)	-	-	14	6	62	45	24	49
f) le modelage (ex. : pâte à modeler)	-	9	59	25	41	55	-	11
g) le façonnage (ex. : papier frisé)	9	8	41	28	41	49	9	15
h) l'assemblage (ex. : assemblage de volumes)	48	2	38	21	-	53	14	24
i) la sculpture (ex. : savon, paraffine)	-	-	5	4	55	47	40	49

L'écart entre le point de vue des spécialistes et celui des titulaires s'explique par le fait que les premiers reçoivent des élèves qu'elles et ils connaissent déjà, ce qui n'est pas le cas pour les titulaires.

Le personnel enseignant a été interrogé sur les connaissances de leurs élèves à leur entrée en septembre.

Il y a lieu de mentionner que les titulaires ne connaissent pas les élèves accueillis en septembre, et que les spécialistes sont plus en mesure de fournir de l'information sur les préalables des élèves puisqu'elles et ils les connaissent déjà.

Par conséquent, on doit lire les données du tableau suivant avec prudence.

Tableau 6 Pourcentage du personnel enseignant selon son opinion sur les connaissances des élèves en septembre

CONNAISSANCES	DEGRÉ DE CONNAISSANCE							
	BEAUCOUP		ASSEZ		PEU		TRÈS PEU	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) le vocabulaire plastique								
a[1]) les lignes (ex. : courbes brisées)	14	10	73	59	13	24	-	7
a[2]) les formes (ex. : angulaires)	68	7	23	53	-	30	9	10
a[3]) les couleurs (ex. : rabattues, dégradées)	55	2	32	26	-	50	13	22
a[4]) les textures (ex. : visuelles, tactiles)	5	27	50	24	32	43	13	31
b) le principe d'organisation de l'espace à deux et à trois dimensions								
b[1]) l'énumération	9	3	46	26	36	38	9	33
b[2]) la juxtaposition	5	2	45	24	46	38	4	36
b[3]) la superposition	5	2	50	21	36	45	9	32
b[4]) le plan	9	2	41	22	41	47	9	29

Les données du tableau sont mises en parallèle avec les données sur la pratique pédagogique tant chez les spécialistes que chez les titulaires, dans la section «Éléments liés au programme.»

3.2 CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

3.2.1 Implantation du programme

Les responsables du dossier

L'implantation du programme d'arts plastiques s'est faite de façon progressive entre 1981 et 1986. Un total de 62 p. 100 des commissions scolaires avaient implanté le programme au moment de la date de mise en œuvre obligatoire, soit juillet 1987.

3.2.2 Temps d'enseignement

Le personnel enseignant

Le personnel enseignant a été interrogé sur le cycle d'enseignement, le nombre de cours par cycle ainsi que le nombre de minutes par cours.

Les graphiques suivants nous précisent les données obtenues.

Graphique 7 **Pourcentage du personnel enseignant selon la durée du cycle d'enseignement dans sa commission scolaire**

La question posée était :
«Dans ma commission scolaire,
le cycle d'enseignement est de :

A) Cinq jours ou moins.
B) Six jours.
C) Sept jours.
D) Huit jours.
E) Neuf jours.
F) Plus de neuf jours.»

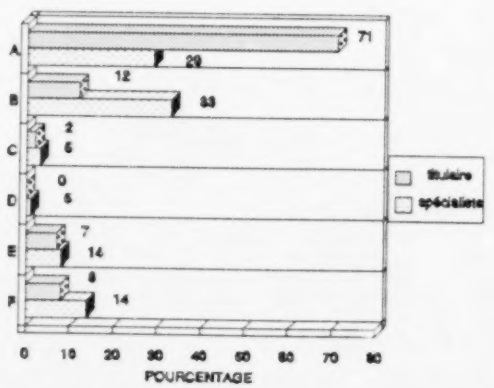

Graphique 8 Pourcentage du personnel enseignant selon le nombre de cours d'arts plastiques dans un cycle

La question posée était :
«Le nombre total de cours d'arts plastiques dans un cycle d'enseignement est de :

A) Un cours.
B) Deux cours.
C) Trois cours.
D) Quatre cours ou plus.»

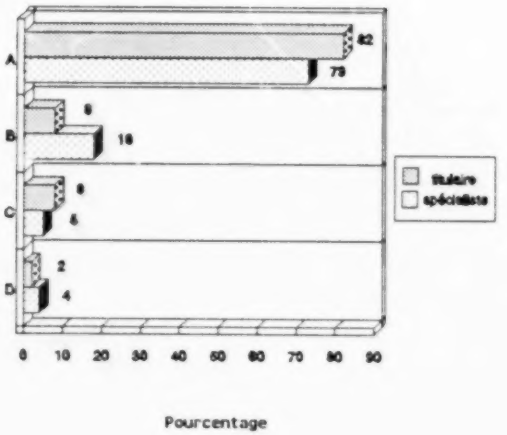

Graphique 9 Pourcentage du personnel enseignant selon le nombre de minutes par cours

La question posée était :
«Le cours d'arts plastiques dure :

A) Moins de trente minutes.
B) De 30 à 50 minutes.
C) De 51 à 60 minutes.
D) De 61 à 70 minutes.
E) De 71 à 80 minutes.
F) De 81 à 90 minutes.
G) Plus de 90 minutes.
H) Autres (deux heures par 10 jours d'enseignement).»

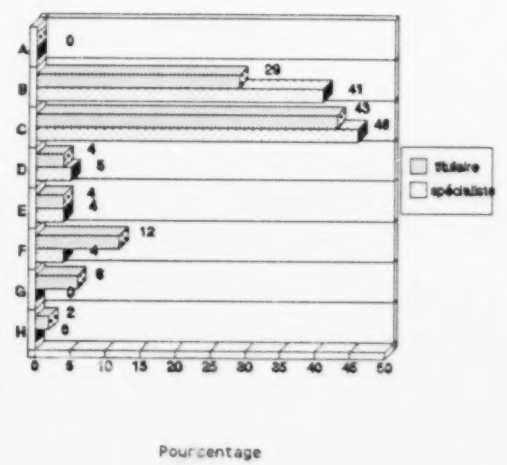

Ce qui se dégage de ces données est que le cycle d'enseignement le plus fréquent pour **les titulaires** est de cinq jours au moins et qu'un cours seulement se donne dans ce cycle, d'une durée le plus souvent de 30 à 60 minutes.

Pour **les spécialistes**, le cycle d'enseignement est très variable : la tendance est de donner un cours par cycle, d'une durée de 30 à 60 minutes environ.

La totalité des spécialistes donnent l'enseignement des arts plastiques **pendant le cours réservé** aux arts plastiques. Chez les titulaires, la situation est différente : seulement 63 p. 100 d'entre elles et eux enseignent les arts plastiques durant la période réservée à cette fin. Les autres enseignent les arts plastiques en même temps que d'autres matières ou à l'intérieur de projets spéciaux.

Le **temps consacré à l'enseignement des arts plastiques** est jugé **insuffisant** par 59 p. 100 des spécialistes et par 39 p. 100 des titulaires.

Pour ce qui est des différents éléments évalués par rapport au temps d'enseignement, le tableau suivant fait ressortir ceux qui nécessiteraient plus de temps.

Tableau 7 Pourcentage du personnel enseignant selon l'évaluation du temps d'enseignement pour divers éléments

ÉLÉMENTS	ÉVALUATION DU TEMPS			
	SUFFISANT		INSUFFISANT	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) pour faire vivre des activités en ce qui concerne le Percevoir :				
a^1) au moyen de la parole descriptive?	62	58	38	42
a^2) au moyen des mises en situation?	46	54	54	46
a^3) au moyen de la parole descriptive et d'activités (ex. : utilisation de reproductions d'œuvres d'art)?	23	27	77	73
b) pour faire vivre des activités qui ont trait aux exercices de base?	31	35	69	65
c) pour faire explorer les gestes et techniques :				
c^1) du dessin?	92	64	8	36
c^2) de la peinture?	62	28	38	72
c^3) du collage?	77	60	23	40
c^4) de la gravure?	46	16	54	84
c^5) de l'impression?	54	19	46	81
c^6) du modelage?	54	29	46	71
c^7) du façonnage?	39	17	61	83
c^8) de l'assemblage?	39	29	61	71
c^9) de la sculpture?	23	12	77	88
d) pour faire explorer le langage plastique en matière :				
d^1) d'organisation de l'espace?	39	33	61	67
d^2) de vocabulaire plastique?	46	31	54	69
d^3) de composition de l'espace?	39	37	61	63
e) pour amener l'enfant à réaliser une image personnelle?	77	50	23	50
f) pour amener l'enfant à dégager au moyen de la parole descriptive, l'idée de l'image :				
f^1) dans sa réalisation?	46	15	54	85
f^2) dans celle de ses pairs?	15	19	85	81
f^3) dans les œuvres d'art?	31	12	69	88

Les points suivants ressortent :

- On manque de temps pour amener l'enfant à dégager au moyen de la parole descriptive l'idée de l'image et ce, autant chez les spécialistes que chez les titulaires.

- On manque de temps aussi pour l'exploration du langage plastique et les activités qui ont trait aux exercices de base sont aussi négligées.

- Sur le plan du Percevoir, on utilise peu fréquemment les reproductions d'œuvres d'art.

- Pour ce qui est des gestes et techniques, on manque nettement de temps pour faire l'exploration de la sculpture. D'ailleurs, le personnel enseignant émet l'avis que près de la moitié des élèves n'avaient jamais exploré cette technique à leur arrivée en 6e année (Tableau 5).

- Le temps est insuffisant pour la gravure, l'impression, le façonnage selon les titulaires. Les données du tableau 5 nous révélaient que les élèves en début de 6e année avaient peu exploré ces techniques.

Les directrices et directeurs d'école

Les directrices et directeurs d'école interrogés ont répondu que l'enseignement des arts plastiques était donné par des spécialistes et des titulaires, tant au premier cycle qu'au deuxième cycle.

Tableau 8 Pourcentage du personnel enseignant réparti par cycle selon les directrices et directeurs d'école

PERSONNEL ENSEIGNANT	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
a) au premier cycle	47	53
b) au deuxième cycle	32	68

Dans les deux cycles, les titulaires sont plus nombreux à enseigner les arts plastiques. Le tableau 8 reflète cette situation.

Les personnes interrogées sont d'avis que le temps consacré à l'enseignement des arts plastiques est suffisant pour atteindre les objectifs inscrits au programme d'études et ce, dans une proportion de 68 p. 100.

Le cycle d'enseignement le plus fréquent dans les écoles est de cinq jours au moins; il comprend un cours d'arts plastiques dans la majorité des cas, lequel est d'une durée de 30 à 60 minutes. Ces données correspondent aux affirmations du personnel enseignant.

On note que 36 p. 100 des directrices et des directeurs d'école ont approuvé un changement à l'horaire habituel des élèves au regard des arts plastiques. Ils émettent les précisions suivantes :

- «participation à des concours et remises de prix;

- «nous sommes une école innovatrice donc, nous croyons profondément à la démarche artistique des enfants. Nous y consacrons du temps, de l'argent et de l'espace dans l'espoir de voir réaliser les objectifs de chaque enfant;

- «dans les ateliers, les élèves choisissaient les activités qui les intéressaient;

- «il permet de terminer une activité ou un cours sur un objectif ou un thème donné;

- «il permet d'organiser la semaine de la culture et de préparer l'exposition des travaux des élèves avec une invitation spéciale au grand public;

- «favoriser la réalisation de projets.»

La moitié d'entre elles et eux ont approuvé des déplacements d'élèves à l'extérieur de l'école pour des activités relatives à l'enseignement des arts plastiques. Voici les détails donnés :

- «remise d'un prix relativement au concours de la fête du Canada et du concours Desjardins;
- «Noël d'antan;
- «hôtel de ville;
- «exposition de Chagall;
- «Musée des Beaux-Arts
- «Orchestre symphonique de Montréal;
- «visites d'artistes à l'école : peinture, fusain et vitrail;
- «théâtre;
- «exposition des travaux des élèves;
- «visite à la Galerie Horace;
- «nous avons gagné un prix au niveau de la province et le groupe d'élèves a été le recevoir à l'Aquarium de Montréal;
- «visite de la bibliothèque du Collège des Jésuites;
- «visite aux galeries d'expression (galeries locales);
- «voyage d'écoliers à une fonderie, réalisation de sculptures dans le bronze par des écoliers de 3e et 6e année;
- «films artistiques;
- «voyage en France;
- «festivals d'art.»

Quinze pour cent des écoles échantillonnées offrent aux élèves des cours d'enrichissement en arts plastiques, tels des projets spéciaux.

3.2.3 Planification pédagogique

Le personnel enseignant

La grande majorité, soit 91 p. 100 des spécialistes ont une planification d'étape alors que chez les titulaires cette proportion est de 68 p. 100.

Cette planification est assurée par diverses personnes comme le démontrent les données au tableau suivant.

Tableau 9 Pourcentage du personnel enseignant quant à la préparation de la planification pédagogique

PERSONNES ASSURANT LA PLANIFICATION	S (%)	T (%)
a) Moi-même	77	82
b) La conseillère pédagogique seule ou le conseiller pédagogique seul	-	-
c) La conseillère pédagogique ou le conseiller pédagogique avec le personnel enseignant	9	7
d) La personne responsable du dossier des arts plastiques seule	-	-
e) La personne responsable du dossier avec le personnel enseignant	-	4
f) Un groupe d'enseignantes et d'enseignants	14	5
g) La direction de l'école avec le personnel enseignant	-	2

Pour la plupart, les spécialistes et les titulaires assurent elles-mêmes et eux-mêmes la planification par étape de l'enseignement des arts plastiques. Seulement, 8 p. 100 en moyenne reçoivent l'aide d'une conseillère ou d'un conseiller pédagogique, ce qui correspond aux données sur la tâche des responsables du dossier, qui admettaient des lacunes quant au soutien qu'ils accordaient au personnel enseignant.

Cette planification donne lieu à un suivi de la part de la direction de l'école, selon 37 p. 100 des spécialistes et 20 p. 100 des titulaires.

Les responsables du dossier

De leur côté, 5 p. 100 des conseillères et conseillers pédagogiques interrogés révèlent effectuer cette planification eux-mêmes pour les écoles de la commission scolaire. On doit noter que les responsables de toutes les commissions scolaires ont été interrogés.

Dans une proportion de 15 p. 100, cette planification est effectuée en équipe avec le personnel enseignant. Une proportion de 17 p. 100 d'entre elles et eux ne travaillent pas à la planification des arts plastiques en raison d'un manque de temps et 26 p. 100 disent ne pas effectuer cette planification, aucun besoin n'ayant été exprimé par le personnel enseignant. Il y a lieu de rappeler que seulement le tiers des responsables sont des conseillères et conseillers pédagogiques, ce qui explique peut-être le peu de besoin exprimé de la part du personnel enseignant auprès de responsables qui occupent en majorité d'autres fonctions.

Les directrices et directeurs d'école

On note que 45 p. 100 des directrices et directeurs interrogés confirment superviser l'enseignement des arts plastiques dans leur école. Un membre de la direction d'une école a ajouté : «Oui, mais de façon indirecte» et un autre : «Non, si l'on considère que la supervision implique plus que le contrôle des horaires, de l'achat de matériel et de la planification. On ne le fait ni pour le français, ni pour les mathématiques».

3.3 PRÉPARATION EN VUE DE L'IMPLANTATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

3.3.1 Préparation en vue de l'implantation du programme

Pour appuyer l'implantation du programme d'arts plastiques du primaire, le ministère de l'Éducation a préparé un plan de perfectionnement comprenant trois stages répartis sur neuf jours :

- le stage SENSIBILISATION (information) de trois jours;
- le stage FORMATION (expérimentation dans le milieu) de trois jours;
- le stage CONSOLIDATION (élaboration et planification de méthodes) de trois jours.

Le personnel enseignant

Tant chez les spécialistes que chez les titulaires, le temps alloué pour la préparation de la mise en œuvre du programme fut sensiblement le même.

Le graphique 10 nous donne le portrait de la situation vécue au moment de l'implantation du programme d'arts plastiques.

Graphique 10 **Pourcentage du personnel enseignant selon le nombre de jours de formation reçus pendant l'implantation du programme**

Nombre de jours

La question posée était :
«Dans votre commission scolaire, combien de temps vous a été alloué pour vous préparer à mettre en œuvre le programme d'arts plastiques?

A) Aucun temps.
B) Moins d'une journée.
C) Une journée seulement.
D) De deux à trois journées.
E) De quatre à neuf journées.
F) Plus de neuf journées.»

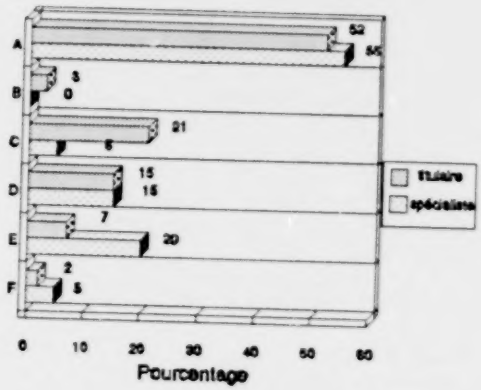

Pour les deux groupes, une proportion supérieure à 50 p. 100 des personnes n'ont pas reçu de préparation et seulement 5 p. 100 et moins des personnes ont reçu les neuf jours prévus.

Les responsables du dossier

On remarque que 45 p. 100 d'entre elles et eux ont reçu une forme d'aide du ministère de l'Éducation pour intervenir auprès des enseignantes et enseignants. Plus de la moitié n'ont pas reçu d'aide, soit 55 p. 100.

Les formes d'aide reçues étaient :

- «Une subvention permettant d'offrir à tous nos titulaires le stage de sensibilisation et de formation.

- «Des allocations pour aider à l'animation mais nous avions à présenter des projets à cet effet.

- «Trois jours de perfectionnement régional.

- «Du matériel de soutien à l'implantation des programmes du Ministère.»

Une des personnes qui n'ont reçu aucune aide a émis le commentaire suivant :

- «J'ai plutôt collaboré à l'élaboration des programmes du MEQ. J'ai davantage donné que reçu. J'ai moi-même développé mes modalités d'intervention auprès des enseignants.»

3.3.2 Préparation en vue de la mise en œuvre du programme

Le personnel enseignant

Pour ce qui est du perfectionnement reçu après la période d'implantation, les données diffèrent selon qu'il s'agit des spécialistes ou des titulaires. Le graphique 11 donne le nombre de journées de perfectionnement auxquelles les spécialistes et les titulaires ont participé.

Graphique 11 **Pourcentage du personnel enseignant selon le nombre de journées de perfectionnement reçues**

Journées de perfectionnement

La question posée était :
«Dans votre commission scolaire, à combien de journées de perfectionnement avez-vous participé pour vous préparer à la mise en œuvre du programme?

A) Aucune.
B) De une à trois journées.
C) De quatre à six journées.
D) De sept à neuf journées.
E) Dix journées et plus.»

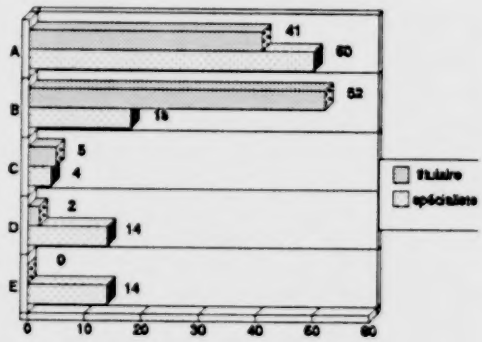

Pourcentage

En moyenne, près de la moitié du personnel enseignant n'a reçu aucun perfectionnement. Chez **les titulaires**, 59 p. 100 ont reçu des journées de perfectionnement (entre une et trois pour la plupart). Parmi **les spécialistes**, 50 p. 100 ont reçu des journées de perfectionnement : 22 p. 100 d'entre elles et eux ont reçu de une à six journées, et 28 p. 100 plus de sept. On doit souligner que les spécialistes ont reçu en plus grand nombre un perfectionnement de sept jours et plus comparativement à 2 p. 100 des titulaires.

Les spécialistes et les titulaires n'ont pas le même degré de satisfaction par rapport au temps alloué pour leur préparation à la mise en œuvre du programme d'arts plastiques. La lecture du graphique 12 permet de comparer ce degré de satisfaction chez les deux groupes.

Graphique 12 **Pourcentage du personnel enseignant selon son degré de satisfaction relativement au temps alloué pour la préparation à la mise en œuvre du programme**

Degré de satisfaction

La question posée était :
«Le temps alloué pour vous préparer à la mise en œuvre du programme a-t-il été suffisant?

A) Tout à fait.
B) Assez.
C) Peu.
D) Très peu.
E) Pas du tout.»

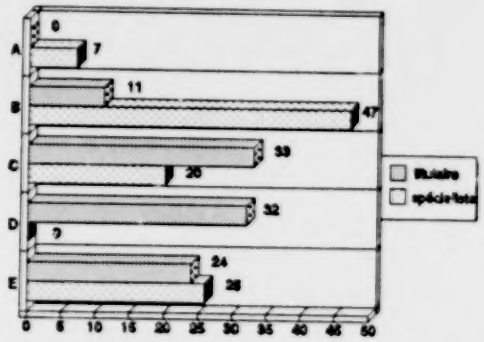

Pourcentage

Les spécialistes sont plus satisfaits que les titulaires : 54 p. 100 des spécialistes se disent «tout à fait» et «assez» satisfaits, comparativement à 11 p. 100 des titulaires.

Le personnel enseignant a été questionné quant aux divers éléments sur lesquels portait la formation reçue. On peut lire les résultats dans le tableau suivant.

Tableau 10 Pourcentage du personnel enseignant selon le perfectionnement reçu pour divers éléments

ÉLÉMENTS DE FORMATION	PERFECTIONNEMENT REÇU OUI S (%)	OUI T (%)	NON S (%)	NON T (%)
a) L'objectif global	64	79	36	21
b) La démarche disciplinaire	64	61	36	39
c) La démarche pédagogique	64	86	36	14
d) Les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires	64	76	36	24
e) Le contenu	72	68	28	32
f) Le matériel didactique	64	71	36	29
g) L'évaluation :				
g^1) de placement;	50	28	50	72
g^2) formative;	57	28	43	72
g^3) sommative.	50	25	50	75

On constate une faiblesse quant à la formation reçue d'abord pour l'évaluation et par la suite pour la démarche disciplinaire. Il faut dire que le discours portant sur l'évaluation en arts plastiques est assez récent. En fait, une première épreuve nationale a été élaborée par le Ministère pour des fins d'évaluation du programme d'études en juin 1991 seulement.

Dans l'ensemble, on juge insatisfaisante la formation reçue pour la mise en œuvre du programme d'arts plastiques.

Le tableau 11 compare les degrés de satisfaction chez les spécialistes et les titulaires.

Tableau 11 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de satisfaction au regard du perfectionnement reçu

DEGRÉ DE SATISFACTION	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
A) Tout à fait	13	3
B) Assez	28	14
C) Peu	33	32
D) Très peu	13	24
E) Pas du tout	13	27

Les titulaires manifestent une insatisfaction plus grande quant à la formation reçue.

La participation aux activités de mise à jour est illustrée au tableau suivant.

Tableau 12 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de participation aux activités de mise à jour

	POURCENTAGE DE PARTICIPATION SPÉCIALISTES		TITULAIRES	
ACTIVITÉS DE MISE À JOUR	OUI (%)	NON (%)	OUI (%)	NON (%)
a) Un congrès ou un colloque	42	58	7	93
b) Des ateliers d'arts plastiques	53	47	25	75
c) Des activités de perfectionnement du ministère de l'Éducation	26	74	13	87
d) Des séances d'information et de formation organisées par la conseillère ou le conseiller pédagogique ou la personne responsable du dossier ou une personne-ressource	30	70	41	59
e) * Autres	25	75	95	5

* Il faut noter ici qu'aucunes précisions n'ont été données par les personnes interrogées.

Étant donné que le tiers des spécialistes et des titulaires ont moins de trois années d'expérience, il est justifié de penser qu'elles et ils ont peu suivi d'activités de perfectionnement et de mise à jour sur le programme. Aussi, il n'est pas étonnant de constater un taux de participation un peu plus élevé chez les spécialistes à des ateliers, à des congrès et à des colloques. On remarque également le peu de participation des titulaires à ces mêmes activités, probablement en raison d'une moins grande disponibilité due à leur tâche.

Parmi les spécialistes, 59 p. 100 expriment leur satisfaction pour les activités de mise à jour, alors que 16 p. 100 des titulaires expriment leur satisfaction sur cet aspect.

Quant au perfectionnement, 91 p.100 des spécialistes et 78 p. 100 des titulaires en expriment le besoin.

Les éléments de perfectionnement qui intéressent le personnel enseignant sont indiqués au tableau suivant.

Tableau 13 Pourcentage du personnel enseignant selon les éléments de perfectionnement qui l'intéressent

ÉLÉMENTS DE PERFECTIONNEMENT	INTÉRÊT			
	OUI		NON	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) L'objectif global	42	44	58	56
b) La démarche disciplinaire	42	42	58	58
c) La démarche pédagogique :				
c^1) les activités «déclencheurs»;	70	67	30	33
c^2) les activités du faire;	63	64	37	36
c^3) les activités du voir	65	64	35	36
d) Les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires	47	43	53	57
e) Les gestes et les techniques :				
e^1) le dessin;	68	79	32	21
e^2) la peinture;	85	81	15	19
e^3) le collage;	63	74	37	26
e^4) la gravure;	90	83	10	17
e^5) l'impression;	80	81	20	19
e^6) le modelage;	79	76	21	24
e^7) le façonnage;	90	80	10	20
e^8) l'assemblage;	90	76	10	24
e^9) la sculpture.	80	83	20	17
f) Le langage plastique :				
f^1) l'organisation de l'espace;	7	91	21	9
f^2) le vocabulaire plastique;	9	84	16	16
f^3) la composition de l'espace.	84	95	16	5
g) L'histoire de l'art	58	52	42	48
h) Le matériel didactique	74	77	26	23
i) L'évaluation :				
i^1) de placement;	70	70	30	30
i^2) formative;	75	85	25	15
i^3) sommative.	80	71	20	29
j) Autres (précisez : organisation matérielle, temps pour évaluation et méthode)	50	20	50	80

Plusieurs points ressortent de ces données :

- Une première demande vise les gestes et les techniques, autant pour les spécialistes que les titulaires, notamment les techniques et gestes liés à la gravure, au façonnage, à l'assemblage, à la peinture, à la sculpture et à l'impression. Il faut noter que ces techniques sont plus spécialisées et qu'une formation s'avère essentielle, surtout pour les titulaires. Il y a lieu de rappeler que les élèves ont peu de préalables en sculpture et en impression à leur entrée en 6e année.

- Tout ce qui a trait au langage plastique, soit l'organisation de l'espace, le vocabulaire plastique, la composition de l'espace, nécessite un perfectionnement qui est plus fortement demandé par les titulaires. On doit noter qu'on juge le temps insuffisant pour explorer le langage plastique.

- Pour ce qui est de l'évaluation, les titulaires souhaitent une formation sur l'évaluation formative principalement, alors que les spécialistes sont plus intéressés par l'évaluation sommative. On doit rappeler que le personnel enseignant a reçu peu de perfectionnement pour l'évaluation.

- La démarche pédagogique, pour laquelle 64 p. 100 des spécialistes et 86 p. 100 des titulaires ont reçu un perfectionnement, intéresse près de 70 p. 100 des enseignantes et des enseignants, ce qui laisse supposer une insatisfaction quant à cet aspect de la formation reçue. D'ailleurs, les titulaires ont fait mention d'une insatisfaction quant à l'ensemble du perfectionnement reçu (Tableau 11).

Les responsables du dossier

Pour ce qui est du temps alloué à la préparation pour aider le personnel enseignant, 40 p. 100 des responsables trouvent que ce temps était «tout à fait» ou «assez» suffisant. Une proportion de 20 p. 100 trouvent ce temps «peu» suffisant, et 40 p. 100 jugent ce temps «très peu» ou «pas du tout» suffisant. Ici aussi deux responsables ont ajouté des précisions. Les voici :

- «Je suis allé chercher des ressources qui connaissaient bien le programme, je n'ai donc pas pris le temps de me perfectionner moi-même.

- «C'est par des cours universitaires et une formation adéquate que j'y suis parvenu. Le temps alloué par le DEP est ridiculement court.»

Les responsables disent ne pas avoir beaucoup reçu de formation pour la mise en œuvre du programme, ce que confirment les données du tableau suivant.

Tableau 14 Pourcentage des responsables selon les éléments de la formation reçue

ÉLÉMENTS DE FORMATION	LA FORMATION REÇUE	
	OUI (%)	NON (%)
a) L'objectif global	58	42
b) La démarche disciplinaire	56	44
c) La démarche pédagogique	58	42
d) Les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires	56	44
e) Le contenu	55	45
f) Le matériel didactique	55	45
g) L'évaluation :		
g^1) de placement;	42	58
g^2) formative;	49	51
g^3) sommative.	48	52

On ne peut que conclure à un manque de formation. De plus, seulement 41 p. 100 des responsables trouve satisfaisante la formation reçue.

Relativement à l'implantation du programme, les responsables devaient retransmettre au personnel enseignant la formation prévue par le stage du Ministère, lequel se répartissait sur neuf jours. Le graphique suivant contient les données sur le nombre de jours réellement consacrés par ces responsables.

Graphique 13 **Pourcentage des responsables selon le temps consacré à la formation pendant l'implantation du programme**

La question posée était : «Combien de jours avez-vous consacrés à l'implantation du programme d'arts plastiques dans votre milieu?

A) Neuf jours et plus.
B) Six jours.
C) Trois jours.
D) Aucun.»

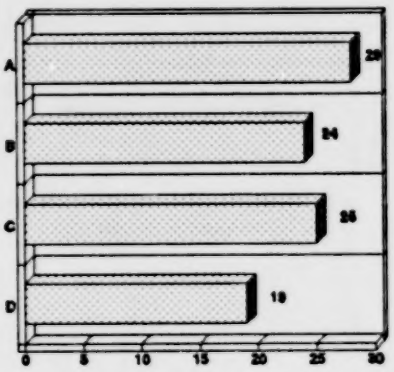

Peu des personnes en poste actuellement ont bénéficié du plan de formation du Ministère. Rappelons que près de 40 p. 100 des responsables actuels n'étaient pas en fonction lors de l'implantation du programme et que 33 p. 100 du personnel enseignant qui donnent actuellement les arts plastiques ont moins de trois ans d'expérience.

Comme on peut le supposer, les responsables sont insatisfaits du temps qu'elles et ils ont pu consacrer à la mise en œuvre du programme et souhaitent un perfectionnement. Les données sur les éléments de perfectionnement figurent au tableau suivant.

Tableau 15 Pourcentage des responsables quant au perfectionnement souhaité

ÉLÉMENTS DE PERFECTIONNEMENT	INTÉRÊT	
	OUI (%)	NON (%)
a) L'objectif global	47	53
b) La démarche disciplinaire	56	44
c) La démarche pédagogique	64	36
d) Les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires	65	35
e) Les gestes et les techniques	85	15
f) Le langage plastique	90	10
g) L'histoire de l'art	80	20
h) Le matériel didactique	73	27
i) L'évaluation :		
i^1) de placement;	83	17
i^2) formative;	89	11
i^3) sommative.	88	12
j) Autres (précisez :)	60	40

La demande très forte pour le perfectionnement peut s'expliquer par le fait qu'il y a très peu de conseillères et conseillers pédagogiques qui ont une formation en arts plastiques. En lisant les données du tableau, on a l'impression que tout est à refaire sur le plan du perfectionnement. On peut s'interroger sur le soutien pédagogique offert actuellement dans les milieux scolaires en relation avec un programme présentant des exigences de compétence en arts plastiques.

Les directrices et directeurs d'école

Selon les directrices et directeurs d'école, 61 p. 100 du personnel enseignant de 6e année du primaire bénéficie de sessions de perfectionnement et de mises à jour liées à l'enseignement des arts plastiques. Trois précisions ont été apportées :

- «Les spécialistes mais non les titulaires.
- «25 à 30 enseignants de la Commission viennent de terminer un certificat en arts plastiques.
- «Cinq journées pédagogiques furent réservées à l'implantation du programme.»

3.4 ÉLÉMENTS LIÉS AU PROGRAMME

3.4.1 Contenu et objectifs

Le personnel enseignant

Tous les spécialistes possèdent un exemplaire du programme d'arts plastiques comparativement à 92 p. 100 des titulaires. Les spécialistes disent, dans une proportion de 87 p. 100, utiliser ce programme tandis que seulement 59 p. 100 des titulaires l'utilisent.

Actuellement, le programme d'études Art (16-2510) regroupe l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique. Une introduction générale apparaît au début du programme pour les quatre disciplines.

La grande majorité des spécialistes et des titulaires souhaitent garder cette présentation. Chez les spécialistes, 54 p. 100 disent «non» à un changement de présentation comparativement à 67 p. 100 des titulaires. Un titulaire a ajouté : «On a l'habitude d'intégrer les directives du Ministère à nos propres besoins.»

Toutefois, parmi celles et ceux qui souhaitent une présentation différente, 82 p. 100 des spécialistes désirent un programme présenté pour les arts plastiques où l'on conserverait l'introduction générale tout en l'adaptant à cette discipline, comparativement à 84 p. 100 des titulaires.

Parmi les personnes qui souhaitent des changements, 50 p. 100 des spécialistes proposent différentes modifications telles que :

- «Un allégement du programme.
- «Séparer les arts plastiques des 3 autres formes d'art et au niveau des dossiers représentant les activités à faire.»

Les titulaires, dans une proportion de 60 p. 100, suggèrent différentes modifications telles que :

- «Considérer les classes dans lesquelles le travail se fait.
- «Considérer l'âge de l'enfant et sa motivation face aux arts.
- «Discuter avec les intervenants.
- «Des plans détaillés de leçons avec des illustrations variées.
- «Avoir une plus grande différence de thèmes pour les 4°, 5° et 6° années.»

Les spécialistes ont été interrogés relativement aux **objectifs généraux** et dans l'ensemble, elles et ils disent avoir une assez bonne compréhension de ceux-ci. Ces objectifs se définissent ainsi :

a) Objectif 1.0 :

Amener l'enfant à puiser dans les sensations perçues au contact de l'être et de l'environnement les idées qui lui permettent de concrétiser.

b) Objectif 2.0 :

Amener l'enfant à poser des gestes spontanés et précis dans des techniques pour transformer la matière et acquérir des notions de langage plastique par des exercices de base.

c) Objectif 3.0 :

Amener l'enfant à représenter, à exprimer et à symboliser ses sensations, au moyen des techniques et du langage plastique, par des réalisations individuelles et collectives.

d) Objectif 4.0 :

Amener l'enfant à dégager, au moyen de la parole descriptive, l'idée de l'image dans ses réalisations plastiques, dans celles de ses pairs et dans les œuvres d'art.

Les spécialistes se sont également prononcés quant à leur compréhension des éléments directeurs du programme d'arts plastiques.

Tableau 16 Pourcentage des spécialistes quant à leur degré de compréhension de certains éléments du programme d'arts plastiques

ÉLÉMENTS	INDICES DE COMPRÉHENSION			
	EXCELLENTE (%)	TRÈS BONNE (%)	BONNE (%)	INSUFFISANTE (%)
a) L'introduction générale	23	32	45	-
b) Le domaine des arts plastiques	14	50	32	4
c) Les finalités et les valeurs	14	41	41	4
d) L'objectif global	18	50	32	-
e) La démarche pédagogique	32	32	32	4
f) La démarche disciplinaire	27	36	32	5

Dans l'ensemble, la compréhension des spécialistes pour les éléments énumérés est satisfaisante. Les raisons qui justifient une incompréhension de certains éléments par 4 p. 100 des spécialistes sont le manque de formation et le langage hermétique utilisé pour décrire ces éléments.

Pour ce qui est des liens entre les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires du programme, 86 p. 100 des spécialistes disent qu'il y a cohérence et 14 p. 100 n'émettent pas d'opinion.

Près de huit spécialistes sur dix sont totalement d'accord avec les éléments des objectifs généraux. Cependant, quelques spécialistes ont apporté les commentaires suivants :

- «Il y a de nombreux groupes d'élèves, il manque de temps et de cours d'arts.
- «À l'objectif 4.0, l'enfant peut parler de son image mais difficilement de l'image des autres ou des œuvres d'art. Lorsqu'il parle de l'image des autres et des œuvres d'art, il peut le faire en tenant compte seulement du langage plastique et de rien d'autre.
- «L'objectif 1.0 est trop imprécis.
- «L'organisation matérielle est déficiente et ne permet pas de réaliser pleinement les objectifs.
- «Éclaircir la notion de sensation aux objectifs 1.0 et 3.0.
- «Manque d'intérêt de la part des enfants pour l'objectif 4.0.
- «Ces objectifs touchent bien et couvrent bien tous les champs de notre intervention.»

Relativement à la précision des objectifs généraux, le quart des spécialistes souhaitent qu'elle soit plus grande. Les commentaires suivants ont été apportés :

- «Les objectifs ne sont pas réalistes par manque de temps.
- «Les phrases sont trop longues (ex. : l'objectif 3.0 pourrait se lire comme suit : «Amener l'enfant à communiquer ses sensations, au moyen des techniques et du langage plastique»).
- «Il y a beaucoup de difficultés d'application.
- «Il faut préciser la notion de sensation dans l'objectif 1.0.»

Dans l'ensemble, les objectifs généraux sont jugés réalistes par huit spécialistes sur dix, sauf pour l'objectif 4.0, qui est jugé réaliste par 72 p. 100 des spécialistes.

À la question : «À quel degré évaluez-vous votre compréhension des objectifs terminaux qui correspondent aux différentes étapes de la démarche pédagogique du percevoir, du faire (exercices de base), du faire (réalisation) et du voir, les spécialistes disent avoir une «très bonne» et «bonne» compréhension de ces objectifs. Le tableau 17 précise ces données.

Tableau 17 Pourcentage des spécialistes selon le degré de compréhension des objectifs terminaux

	COMPRÉHENSION OBJECTIFS TERMINAUX		
ÉTAPES DE LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE	TRÈS BONNE (%)	BONNE (%)	INSUFFISANTE (%)
a) Le percevoir	46	41	13
b) Le faire (exercices de base)	50	46	4
c) Le faire (réalisation)	50	46	4
d) Le voir	46	41	13

On note une compréhension insuffisante des objectifs terminaux relativement à l'étape du percevoir et à l'étape du voir par 13 p. 100 des spécialistes. Les raisons données sont le manque de précision des éléments et le manque de formation.

Les spécialistes se sont prononcés sur les objectifs terminaux au regard de certains critères relevés au tableau suivant.

Tableau 18 Pourcentage des spécialistes selon leur accord avec divers critères d'évaluation des objectifs terminaux

CRITÈRES D'ÉVALUATION	INDICES D'ACCORD		
	OUI (%)	NON (%)	JE N'AI PAS D'OPINION (%)
a) Pertinents pour atteindre les objectifs généraux du programme?	91	5	4
b) Précis dans leur formulation?	68	23	9
c) En nombre suffisant pour permettre l'atteinte des objectifs généraux?	82	9	9
d) Mesurables par leur formulation?	59	14	23

Les spécialistes ont écrit les commentaires suivants :

«Vous pourriez simplifier la formulation.
«Il faut connaître le langage des arts pour saisir la formulation.
«Les objectifs sont trop denses.»

On reconnaît la pertinence des objectifs terminaux pour l'atteinte des objectifs généraux du programme dans une forte proportion (91 p. 100). On souhaite une précision de leur formulation dans une proportion de 23 p. 100 et qu'ils soient mesurables dans 14 p. 100 des cas.

Les spécialistes ont été invités à émettre leurs commentaires sur le lien entre le contenu du percevoir et les objectifs terminaux proposés. On note que 85 p. 100 sont d'accord avec ce lien. Elles et ils disent comment ce lien s'établit par :

- «Les émotions.
- «Aussi à l'aide de ses expériences, aux connaissances de ses idées.
- «Tout est interrelié.
- «Car le lien est tout à fait juste.»

Cependant, 15 p. 100 des spécialistes émettent l'avis que le contenu du percevoir ne permet pas l'atteinte des objectifs terminaux parce que :

- «La perception est aussi un acte cognitif. Le terme de «Cognition» couvre tous les processus par lesquels l'information qui atteint le sujet est transformée, élaborée, mise en mémoire et finalement utilisée (Neisser, 1967). Le sujet doit faire une abstraction de la réalité qu'il perçoit par ses sens en utilisant sa capacité cognitive. Le traitement de l'information est à mon sens un élément essentiel du contenu lié au percevoir.
- «Le niveau de réflexion est très difficile.»

Trois questions relatives aux objectifs intermédiaires ont été posées aux spécialistes. On les questionnait sur leur précision, sur leur formulation adéquate et sur leur correspondance avec les objectifs terminaux. Les données obtenues se retrouvent au tableau 19.

Tableau 19 Pourcentage des spécialistes selon leur évaluation des objectifs intermédiaires

DEGRÉ DE SATISFACTION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
	PRÉCISION S (%)	FORMULATION ADÉQUATE S (%)	ATTEINTE DES OBJECTIFS TERMINAUX S (%)
a) Tout à fait	55	41	68
b) Assez	36	50	32
c) Peu	9	9	-
d) Pas du tout	-	-	-
e) Je ne sais pas	-	-	-

On ne peut que constater un très haut degré de satisfaction.

Pour ce qui est de la correspondance des objectifs intermédiaires avec le contenu lié aux objectifs généraux, les données du tableau suivant reflètent également un taux élevé de satisfaction.

Tableau 20 Pourcentage des spécialistes selon leur degré de satisfaction quant à la correspondance des objectifs intermédiaires avec le contenu du programme

	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES			
DEGRÉ DE COHÉRENCE	OBJECTIF GÉN. 1.0 S (%)	OBJECTIF GÉN. 2.0 S (%)	OBJECTIF GÉN. 3.0 S (%)	OBJECTIF GÉN. 4.0 S (%)
a) Tout à fait	45	67	55	45
b) Assez	40	28	40	40
c) Peu	10	-	-	10
d) Pas du tout	-	-	-	-
e) Je ne sais pas	5	5	5	5

Par la suite, on interrogea les spécialistes et les titulaires relativement à la précision du contenu dans le programme.

Le graphique suivant compare l'opinion des deux groupes.

Graphique 14 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de précision du contenu du programme

La question posée était :
«Dans quelle mesure le contenu du programme est-il précis?

A) Tout à fait
B) Assez
C) Peu
D) Très peu
E) Pas du tout»

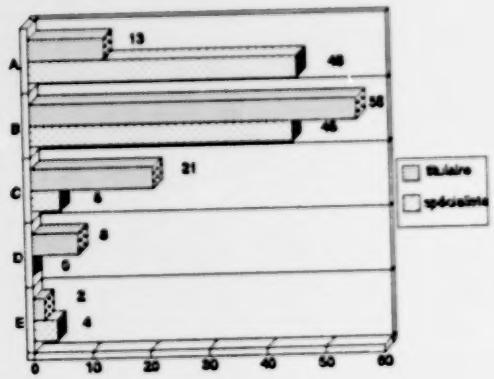

Les titulaires sont beaucoup plus sévères dans leur critique face à la précision du contenu. En effet, 31 p. 100 des titulaires trouvent qu'il est imprécis. En revanche, seulement 9 p. 100 des spécialistes le trouvent imprécis.

Relativement à la précision qu'apportent les objectifs généraux et terminaux du programme à la démarche disciplinaire et à la démarche pédagogique, les spécialistes et les titulaires diffèrent d'opinion.

Tableau 21 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de précision qu'apportent les objectifs généraux et terminaux aux démarches disciplinaire et pédagogique

DÉMARCHES	TOUT À FAIT		ASSEZ		PEU		JE N'AI PAS D'OPINION	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) La démarche disciplinaire	41	7	46	43	9	15	4	35
b) La démarche pédagogique	48	8	38	49	10	11	4	32

Alors que chez les spécialistes la démarche disciplinaire et la démarche pédagogique comportent peu de problèmes, chez les titulaires on note une critique de ces démarches, notamment de la démarche disciplinaire. Il y a lieu de rappeler le manque de formation qu'elles et ils ont reçu et leur insatisfaction quant à celle-ci.

Les responsables du dossier

Les responsables du dossier se sont prononcés quant à leur compréhension de certains éléments du programme.

Tableau 22 Pourcentage des responsables quant à leur degré de compréhension de certains éléments du programme

ÉLÉMENTS	INDICES DE COMPRÉHENSION			
	EXCELLENTE (%)	TRÈS BONNE (%)	BONNE (%)	INSUFFISANTE (%)
a) L'introduction générale	32	27	33	8
b) Le domaine des arts plastiques	28	25	34	13
c) Les finalités et les valeurs	27	26	37	10
d) L'objectif global	30	30	32	8
e) La démarche pédagogique	32	27	25	16
f) La démarche disciplinaire	32	28	26	14

On constate que selon les éléments énumérés, une proportion de responsables variant de 8 à 16 p. 100 ont une compréhension insuffisante. On rappelle que la formation reçue était insuffisante et insatisfaisante. D'ailleurs, le manque de formation a été indiqué comme principale raison justifiant leur incompréhension.

Pour ce qui est des liens entre les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires du programme, 63 p. 100 des responsables du dossier disent qu'il y a cohérence.

Elles et ils ont ajouté les commentaires suivants :

- «C'est à se demander si le programme du primaire n'est pas plus exigeant que celui de la 1re secondaire.
- «Les objectifs intermédiaires sont un peu complexes, le texte est long et parfois manque de précision.»

Les responsables du dossier se sont prononcés quant à leur degré d'accord avec les objectifs généraux.

Tableau 23 Pourcentage des responsables selon le degré d'accord avec les objectifs généraux

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	INDICES D'ACCORD			
	TOTALEMENT D'ACCORD (%)	PARTIELLEMENT D'ACCORD (%)	NULLEMENT D'ACCORD (%)	JE N'AI PAS D'OPINION (%)
a) L'objectif 1.0	83	11	-	6
b) L'objectif 2.0	79	14	2	5
c) L'objectif 3.0	84	10	-	6
d) L'objectif 4.0	72	21	-	7

On remarque un degré d'accord assez élevé sauf en ce qui a trait à l'objectif 4.0 :

- «Amener l'enfant à dégager, au moyen de la parole descriptive, l'idée de l'image dans ses réalisations plastiques, dans celles de ses pairs et dans les œuvres d'art.»

On peut supposer que ce dernier objectif global est moins traité dans la réalité, peut-être par manque de temps. Deux responsables du dossier ont ajouté :

- «Je souhaite qu'on n'accorde pas une importance excessive à la parole descriptive. Elle n'est pas tout à fait du même ordre que celui des arts plastiques.
- «Manque de formation car ce n'est pas mon dossier principal.»

Relativement à la précision et au réalisme des objectifs généraux, les responsables les reconnaissent précis (décrits dans des termes justes) et réalistes dans huit cas sur dix. Elles et ils émettent quelques commentaires :

- «Précisez brièvement ce qu'on entend par «l'idée de l'image».
- «Un objectif général ne peut être précis car ce mot est en opposition avec général. Il pourrait être clair ou explicite. L'objectif 1.0 est peu vérifiable, car il est intime.»

En moyenne, 13 p. 100 des responsables jugent leur compréhension insuffisante quant aux objectifs terminaux correspondant aux différentes étapes de la démarche. Les raisons invoquées pour justifier leur incompréhension sont le manque de formation et le langage hermétique utilisé.

Les responsables ont émis leur opinion sur les objectifs terminaux au regard de certains critères énumérés au tableau suivant.

Tableau 24 Pourcentage des responsables selon leur accord avec divers critères d'évaluation des objectifs terminaux

CRITÈRES	INDICES D'ACCORD		
	OUI (%)	NON (%)	JE N'AI PAS D'OPINION (%)
a) Pertinents pour atteindre les objectifs généraux du programme	83	3	14
b) Précis dans leur formulation	69	14	17
c) En nombre suffisant pour permettre l'atteinte des objectifs généraux	77	6	17
d) Mesurables par leur formulation	47	26	27

Les responsables souhaitent donc une plus grande précision des objectifs terminaux et les jugent peu mesurables par leur formulation. Elles et ils ont émis les commentaires suivants :

- «Les objectifs 3.5 et 3.6, 3.7 et 3.8, 3.9 et 3.10 sont autant de paires qui ne diffèrent que par deux mots «intervention et observation» le tout dans des énoncés qui sont trop longs. Il faudrait alléger. En outre, je ne comprends pas exactement que ces objectifs ci-dessus ne soient pas assortis d'objectifs intermédiaires.
- «Le percevoir est fort compliqué.»

Les responsables, dans une proportion de 86 p. 100, affirment que le contenu lié au percevoir permet l'atteinte des objectifs terminaux. Elles et ils commentent :

- «Le percevoir est un déclencheur important.
- «Pour faire et voir, il faut développer les mécanismes perceptifs.»

Cependant, 14 p. 100 ne sont pas du même avis. Une personne dit : «C'est un domaine du savoir-être lié aux aspects psychologiques.»

Les responsables sont réservés lorsqu'elles et ils émettent une opinion sur le degré de correspondance des objectifs terminaux du premier cycle et du deuxième cycle. En effet, 21 p. 100 n'émettent pas d'opinion, 3 p. 100 disent qu'il n'y a pas de correspondance, alors que 76 p. 100 reconnaissent une correspondance entre ces objectifs.

Les responsables du dossier ont été interrogés sur les objectifs intermédiaires. Le tableau suivant indique les réponses fournies selon certains critères d'évaluation.

Tableau 25 Pourcentage des responsables selon le degré de satisfaction pour divers critères d'évaluation des objectifs intermédiaires

DEGRÉ DE SATISFACTION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
	PRÉCISION (%)	FORMULATION ADÉQUATE (%)	ATTEINTE DES OBJECTIFS TERMINAUX (%)
a) Tout à fait	36	30	37
b) Assez	49	48	47
c) Peu	4	10	2
d) Pas du tout	1	3	1
e) Je ne sais pas	10	9	13

On constate une satisfaction par rapport aux objectifs intermédiaires. Une personne ajoute :

- «Certains manquent de précision (1.1.1 - 1.1.2) et la série 2.1, 2.3, 2.4 et 2.5 devrait être précisés par degré.»

Quant à la correspondance de ces objectifs au contenu lié aux objectifs généraux, près de huit responsables sur dix reconnaissent cette correspondance. Les données du tableau suivant en témoignent.

Tableau 26 Pourcentage des responsables selon leur degré de satisfaction quant à la correspondance des objectifs intermédiaires au contenu du programme

DEGRÉ DE SATISFACTION	CORRESPONDANCE AVEC LE CONTENU			
	OBJECTIF GÉN. 1.0 (%)	OBJECTIF GÉN. 2.0 (%)	OBJECTIF GÉN. 3.0 (%)	OBJECTIF GÉN. 4.0 (%)
a) Tout à fait	33	35	32	35
b) Assez	43	46	44	43
c) Peu	7	3	6	6
d) Pas du tout	2	1	-	-
e) Je ne sais pas	15	15	18	16

Les directrices et les directeurs d'école

Les personnes ont dû se prononcer sur la part qu'occupe le programme d'arts plastiques dans la formation générale de l'élève. On reconnaît le programme comme un moyen de formation et d'enrichissement principalement (selon 99 p. 100 des personnes) et moins comme une activité de loisir (selon 72 p. 100). On note que 42 p. 100 des écoles ont un projet éducatif prônant l'enseignement des arts plastiques et 11 p. 100 ont un projet en phase d'élaboration. De plus, 47 p. 100 des écoles ont des projets éducatifs dont les orientations sont en relation avec le programme d'arts plastiques.

Pour ce qui est de la compréhension qu'elles et ils ont des orientations, de la démarche disciplinaire et de la démarche pédagogique du programme, près du quart des directrices et directeurs d'école la reconnaissent insuffisante.

3.4.2 Pratique pédagogique

Le personnel enseignant

Les étapes de la démarche pédagogique se définissent ainsi :

Le percevoir : c'est l'étape pendant laquelle l'enseignante ou l'enseignant crée des mises en situation afin que l'enfant puisse vivre des expériences sensorielles qui stimulent son imagination créatrice, sa mémoire, son sens de l'observation et de l'invention et réveillent ainsi ses connaissances. Les activités déclencheurs stimulent l'enfant.

Le faire (exercices de base) : c'est l'étape où l'idée de l'enfant se concrétise. L'enseignante ou l'enseignant transmettra à l'enfant les gestes en lui enseignant les techniques. L'apprentissage des gestes, des procédés, des matériaux et des outils doit se faire de façon méthodique au fil des ans.

Le faire (réalisation) : c'est l'étape où l'enfant sera amené à répéter ses gestes dans les réalisations individuelles ou collectives qui font appel à la mémoire, à l'invention et à l'observation. L'image réalisée se doit d'être personnelle et authentique.

Le voir : c'est l'étape où l'enfant sera amené à dégager une idée de l'image réalisée, soit la sienne, soit celle de ses pairs, soit l'image historique.

Ces quatre étapes consécutives ont fait l'objet de questions posées au personnel enseignant. Le tableau suivant compare les données quant à la mise en pratique de ces étapes par les titulaires et par les spécialistes.

Tableau 27 Pourcentage du personnel enseignant quant à la mise en pratique des quatre étapes de la démarche pédagogique

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE	MISE EN PRATIQUE			
	OUI		NON	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) Le percevoir	100	87	-	13
b) Le faire (exercices de base)	70	83	30	17
c) Le faire (réalisation)	100	93	-	7
d) Le voir	75	77	25	23

Plusieurs commentaires ont été ajoutés :

Les spécialistes :

- «Je manque de temps pour l'étape «le faire» quoique j'arrive à l'intégrer occasionnellement.
- «Je manque de temps pour réaliser un travail.
- «L'activité est peu élaborée.
- «Je les mets en pratique très rarement à cause du manque de temps et des rencontres peu fréquentes.»

Les titulaires :

- «Faute de temps et parce que les enfants se sentent jugés par rapport à leurs camarades.
- «En partie seulement.
- «Manque de matériel et d'information.
- «Je procède plutôt par une démarche intensive.
- «Le percevoir et le voir sont deux aspects souvent oubliés.
- «Je ne l'ai pas utilisée car je ne suis pas familière avec cette démarche.
- «Seulement pour quelques activités : à l'aide des «Images de l'art» mais je manque de connaissance pour faire davantage.»

On peut faire les constats suivants :

- L'étape du voir n'est pas mise en pratique par une enseignante ou par un enseignant sur quatre, tant spécialiste que titulaire.

- L'étape la plus négligée par les spécialistes est l'exercice de base, et ce par 30 p. 100 d'entres elles et eux, alors que 17 p. 100 des titulaires la délaissent.

Relativement à leur connaissance de différentes techniques, les spécialistes et les titulaires ont émis les opinions suivantes.

Tableau 28 Pourcentage du personnel enseignant selon la connaissance des différentes techniques

	INDICES DE CONNAISSANCE			
	TOUT À FAIT ET ASSEZ (%)		PEU ET TRÈS PEU (%)	
	S	T	S	T
a) Le dessin	90	73	10	27
b) La peinture	90	68	10	32
c) Le collage	85	75	15	25
d) La gravure	71	27	29	73
e) L'impression	70	27	30	73
f) Le modelage	95	43	5	57
g) Le façonnage	85	28	15	72
h) L'assemblage	75	31	25	69
i) La sculpture	62	17	38	83

Pour les spécialistes et de façon encore plus marquée chez les titulaires, certaines techniques semblent plus difficiles à utiliser. Ce sont, par ordre décroissant de difficulté : la sculpture, l'impression, la gravure et l'assemblage.

Ces techniques, rappelons-le, faisaient l'objet d'une demande de perfectionnement, laquelle était plus forte chez les titulaires. De plus, le personnel enseignant nous indiquait une faiblesse des préalables chez les élèves pour ces techniques. Il y a donc une cohérence élevée dans les affirmations du personnel enseignant.

3.4.3 Guide pédagogique

Le personnel enseignant

La majorité des personnes interrogées possèdent le Guide pédagogique en arts plastiques, primaire, second cycle. Les spécialistes le possèdent dans 96 p. 100 des cas alors que les titulaires l'ont dans 86 p. 100 des cas. Cependant, il est très peu utilisé par les titulaires (48 p. 100) alors que trois spécialistes sur quatre l'utilisent.

Le tableau 29 donne les détails des raisons invoquées par les personnes qui n'utilisent pas le guide pédagogique.

Tableau 29 Pourcentage du personnel enseignant selon la principale raison de la non-utilisation du guide pédagogique

RAISONS DE LA NON-UTILISATION	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
a) Je trouve le Guide trop complexe.	-	9
b) Je préfère utiliser le matériel didactique autorisé.	40	35
c) J'ai reçu trop de guides pédagogiques en même temps.	-	18
d) Autres (précisez :)	60	24 15 (+ d'une réponse)

Les spécialistes donnent comme précisions que le guide pédagogique n'est pas disponible, qu'on ne le connaît pas, et finalement qu'on manque de temps. Les titulaires, pour leur part, mentionnent qu'elles et ils connaissent peu les techniques et les termes utilisés dans le guide d'activités en arts plastiques du matériel de base autorisé et qu'ils n'ont pas vraiment eu le temps de se l'approprier. Quelqu'un a répondu qu'il ne savait pas qu'il y avait un guide pédagogique.

Le matériel didactique autorisé sert également de substitut pour le guide pédagogique.

On évalue de façon moyenne l'aide qu'apporte le guide à la planification et à l'organisation du contenu d'apprentissage. Ce sont les titulaires qui évaluent le plus sévèrement l'apport du guide dans leur enseignement. Un total de 71 p. 100 disent que le guide les aide «peu» ou «pas du tout» à planifier et à organiser le contenu d'apprentissage; 40 p. 100 des spécialistes l'affirment aussi.

Pour ce qui est des différentes activités présentées dans le guide, près de 50 p. 100 du personnel enseignant trouve qu'elles sont en nombre insuffisant. Relativement à la variété, à la pertinence et à l'applicabilité de ces activités, l'évaluation est positive, et ce de façon assez uniforme chez les spécialistes et les titulaires.

Les responsables du dossier

La très grande majorité des responsables possèdent le Guide pédagogique en arts plastiques, primaire, second cycle et suggèrent son utilisation. Cependant, une personne sur quatre préfère suggérer le matériel de base plutôt que le guide.

Pour ce qui est des activités suggérées dans le guide, un peu plus de la moitié des responsables trouvent qu'elles sont en nombre insuffisant alors que l'évaluation est plutôt positive pour ce qui est de la variété, la pertinence et l'applicabilité. On doit noter l'uniformité de l'opinion des responsables et du personnel enseignant au regard du guide pédagogique.

3.4.4 Matériel didactique

3.4.4.1 Matériel de base

Le personnel enseignant

Matériel de base :

- Le matériel didactique de base est approuvé par le ministère de l'Éducation. Le seul matériel approuvé présentement en 6e année du primaire est l'ouvrage de M. Brière, L'image de l'art, 6e année. Guide d'enseignement et reproductions (33), Les éditions L'image de l'art, 1983.

Les spécialistes affirment utiliser le matériel de base dans une proportion de 91 p. 100 comparativement à 75 p. 100 des titulaires.

Le tableau suivant fait état de l'utilisation de ce matériel dans la planification pédagogique.

Tableau 30 Pourcentage du personnel enseignant selon l'utilisation du matériel de base autorisé par le ministère de l'Éducation

POURCENTAGES	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
A) De 0 à 19 p. 100	19	30
B) De 20 à 39 p. 100	19	18
C) De 40 à 59 p. 100	19	15
D) De 60 à 79 p. 100	24	11
E) De 80 à 99 p. 100	10	17
F) 100 p. 100	9	9

On constate donc que l'utilisation du matériel de base dans la planification pédagogique de l'enseignement des spécialistes et des titulaires est moyenne. On remarque aussi qu'une proportion de 30 p. 100 des titulaires utilisent très peu ce matériel.

Quant aux ajouts souhaités au matériel de base par le personnel enseignant, 80 p. 100 des enseignantes et enseignants désirent ajouter des œuvres d'artistes québécois et 90 p. 100 des activités. Les spécialistes proposent également :

- «Un cahier d'apprentissage du langage plastique.
- «Des vidéos.
- «Des suggestions de techniques et procédés nouveaux peu coûteux.
- «Des sculptures et images à trois dimensions.
- «La venue d'artistes qui pourraient animer des ateliers dans les classes.
- «Du temps et de l'énergie pour réaliser tout ce qui est proposé.»

Les titulaires, pour leur part, suggèrent l'ajout de livres sur les techniques et le vocabulaire.

Les responsables du dossier

Les responsables souhaitent également l'ajout d'œuvres d'artistes québécois et d'activités dans 80 p. 100 des cas, sans toutefois préciser le type d'activités souhaitées.

3.4.4.2 Matériel complémentaire

Le personnel enseignant

On propose, dans le guide pédagogique du ministère de l'Éducation, du matériel audiovisuel et du matériel bibliographique pour les élèves et le personnel enseignant. Le taux d'utilisation de ce matériel complémentaire est indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 31 Pourcentage du personnel enseignant selon l'utilisation du matériel suggéré dans le guide pédagogique du ministère de l'Éducation

ÉLÉMENTS UTILISÉS	OUI		NON		EN PARTIE SEULEMENT	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) Le matériel audiovisuel suggéré dans le Guide pédagogique (p. 169-175)	5	2	76	86	19	12
b) Le matériel bibliographique :						
b^1) pour les élèves;	5	9	80	78	12	13
b^2) pour les enseignantes et les enseignants.	19	19	48	65	33	16

Le matériel complémentaire est très peu utilisé par les titulaires et les spécialistes, sauf pour ce qui est du matériel bibliographique pour le personnel enseignant, qui est utilisé par au moins une ou un spécialiste sur trois.

Tableau 32 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré d'importance accordé à la possession de certains documents

DOCUMENTS	TOUT À FAIT ET ASSEZ		PEU ET TRÈS PEU		PAS DU TOUT	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) Des guides d'activités	100	98	--	2	--	--
b) Des ensembles de reproduction d'œuvres d'art	100	89	--	11	--	--
c) Des ouvrages de référence	87	78	13	22	--	--
d) Du matériel audiovisuel	76	82	24	16	--	2
e) Des cahiers d'exercices	50	52	36	24	14	24
f) Des cahiers à colorier	14	29	18	71	68	--
g) Du matériel didactique fabriqué par l'établissement	54	68	32	24	14	8
h) Des logiciels	32	46	45	38	23	16
i) Des jeux éducatifs	32	49	41	35	27	16
j) Des revues spécialisées	64	66	36	31	--	3
k) Autres (précisez : documents sur les stades graphiques de l'enfant et l'illustration de différentes techniques)	60	25	--	25	40	50

On constate que les quatre premiers documents cités au tableau sont considérés comme importants par les spécialistes et les titulaires.

Les responsables du dossier

Un peu plus de la moitié seulement des responsables trouvent le matériel complémentaire varié et en quantité suffisante en milieu scolaire.

Les responsables ont été questionnés quant au matériel conseillé au personnel enseignant.

Tableau 33 Pourcentage des responsables selon le matériel complémentaire conseillé au personnel enseignant

DOCUMENTS	TOUT À FAIT (%)	ASSEZ (%)	PEU (%)	TRÈS PEU (%)	PAS DU TOUT (%)
a) Des guides d'activités	61	25	8	3	3
b) Des ensembles de reproduction d'œuvres d'art	67	19	9	3	2
c) Des ouvrages de référence	33	31	25	8	3
d) Du matériel audiovisuel	29	28	25	11	7
e) Des cahiers d'exercices	4	3	10	13	70
f) Des cahiers à colorier	3	2	2	6	87
g) Du matériel didactique fabriqué par l'établissement	15	12	16	25	32
h) Des logiciels	9	12	19	26	34
i) Des jeux éducatifs	5	16	20	14	45
j) Des revues spécialisées	18	18	28	18	18
k) Autres (précisez : documents sur les stades graphiques de l'enfant et l'illustration de différentes techniques)	18	6	6	--	70

Les deux premiers documents en liste sont ceux qui sont le plus conseillés au personnel enseignant. Rappelons que ces deux documents sont reconnus de première importance par le personnel enseignant.

Les responsables ne sont appelés que très rarement à fabriquer du matériel complémentaire (23 p. 100); 55 p. 100 des responsables du dossier n'en font jamais.

3.4.5 Évaluation

Le personnel enseignant

Seulement 36 p. 100 des spécialistes et 18 p. 100 des titulaires possèdent le Guide d'évaluation en classe et de ce faible pourcentage, 35 p. 100 des spécialistes l'utilisent comparativement à 7 p. 100 des titulaires.

Quant aux outils proposés dans ce guide, 71 p. 100 des spécialistes les utilisent comparativement à 23 p. 100 des titulaires.

Pour ce qui est de la mise en pratique de l'évaluation, le personnel enseignant a dû se prononcer sur trois types d'évaluation. Les données du tableau suivant précisent les pourcentages quant à la mise en pratique de chaque type d'évaluation, défini sommairement.

Tableau 34 Pourcentage du personnel enseignant selon la mise en pratique de divers types d'évaluation

TYPES D'ÉVALUATION	OUI		NON	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) L'évaluation de placement consiste à situer l'enfant dans son cheminement vers la connaissance.	62	30	38	70
b) L'évaluation formative consiste à suivre et à favoriser la démarche de l'enfant vers la connaissance.	76	60	24	40
c) L'évaluation sommative consiste à vérifier, à la fin d'une période donnée, la situation de l'enfant dans sa démarche vers la connaissance.	70	53	30	47

En général, les titulaires mettent peu en pratique les trois types d'évaluation. Le type d'évaluation le moins utilisé est l'évaluation de placement, autant chez les spécialistes que chez les titulaires. Sept spécialistes sur dix disent faire de l'évaluation formative et de l'évaluation sommative.

Pour ce qui est de l'information transmise aux parents sur l'apprentissage de leur enfant en arts plastiques, différents types de bulletins sont utilisés.

Tableau 35 Pourcentage du personnel enseignant selon l'utilisation de divers types de bulletins

TYPES DE BULLETINS	OUI		NON	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) Bulletin conventionnel :				
a[1]) avec les pourcentages;	27	7	73	93
a[2]) avec les cotes A, B, C ou autres;	65	78	35	22
a[3]) avec des commentaires	44	15	56	85
b) Le bulletin descriptif	63	35	37	65
c) La communication orale	44	24	56	76
d) Autres (précisez : montage d'une exposition, un bulletin par objectif, un bulletin conçu pour les arts plastiques et la musique)	33	9	67	91

Il est à noter que six spécialistes sur dix privilégient le bulletin descriptif et le bulletin conventionnel avec cotes. La majorité des titulaires utilisent le bulletin avec cotes et très peu utilisent les autres types de bulletins.

La fréquence de la transmission de ces bulletins aux parents varie d'un groupe à l'autre.

Tableau 36 Pourcentage du personnel enseignant selon la fréquence de la transmission de l'information aux parents

FRÉQUENCE	INDICES DE FRÉQUENCE	
	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
A) Cinq fois par année	9	2
B) Quatre fois par année	36	65
C) Deux fois par année	41	17
D) Aucune	--	7
E) Autres (précisez :)	14	9

Les spécialistes donnent comme autres fréquences de remise des bulletins : 3 fois par année et 4 bulletins et une communication d'appréciation. Les titulaires, pour leur part, ont ajouté une fois par année comme autre fréquence de remise des bulletins.

Les données nous font remarquer que 65 p. 100 des titulaires transmettent quatre fois par année l'information aux parents, alors que seulement 17 p. 100 le font deux fois par année, tel que prévu à l'Instruction 91-92.

Cependant, 41 p. 100 des spécialistes privilégient le nombre des communications aux parents prévues à l'Instruction.

Les responsables du dossier

Les responsables du dossier ont été interrogés sur la définition du domaine et 78 p. 100 ont pris connaissance des versions provisoires des définitions du domaine en arts plastiques au 1er cycle et au 2e cycle du primaire.

Les deux tableaux qui suivent renseignent sur les paramètres intégrateurs de la définition du domaine.

Tableau 37 Pourcentage des responsables selon le degré d'accord quant à la correspondance des paramètres de la définition du domaine avec les éléments du programme

	ÉLÉMENTS DU PROGRAMME		
DEGRÉ D'ACCORD	LA DÉMARCHE DISCIPLINAIRE (%)	LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX (%)	LES OBJECTIFS TERMINAUX (%)
A) Tout à fait	32	36	37
B) Assez	40	36	36
C) Peu	3	3	3
D) Pas du tout	2	--	--
E) Je ne sais pas	23	25	24

Les responsables sont prudents quant à la correspondance entre les éléments cités au tableau. Une ou un responsable sur quatre ne se prononce pas.

Tableau 38 Pourcentage des responsables selon le degré d'accord quant à la pertinence des paramètres intégrateurs

	PARAMÈTRES INTÉGRATEURS		
DEGRÉ D'ACCORD	LE THÈME (%)	LE LANGAGE PLASTIQUE (%)	LES GESTES ET TECHNIQUES (%)
A) Tout à fait	46	49	53
B) Assez	24	28	23
C) Peu	5	3	2
D) Pas du tout	2	--	--
E) Je ne sais pas	23	22	22

Ici également, les responsables qui ne se prononcent pas totalisent 20 p. 100. Le thème semble être considéré comme un peu moins pertinent.

Très peu de responsables ont amorcé l'implantation de la définition du domaine en arts plastiques au 2e cycle du primaire, soit seulement 23 p. 100. Et de ces personnes, une proportion de 31 p. 100 ont entrepris des démarches évaluatives correspondant à la définition du domaine.

Par conséquent, il est étonnant que les spécialistes fassent de l'évaluation sommative dans 70 p. 100 des cas, alors que les responsables n'ont pas implanté la définition du domaine. De plus, la moitié des spécialistes ont déclaré avoir reçu du perfectionnement en évaluation formative.

Relativement à l'implantation des définitions du domaine, trois commentaires ont été apportés :

- «Dans les matières comme mathématique, français, anglais, sciences humaines mais pas en arts.

- «Il faut implanter le programme d'abord, c'est prévu pour l'année 1991-1992.

- «Il n'appartient pas aux enseignants de développer des épreuves sommatives.»

Relativement à la mise en vigueur de la définition du domaine, deux responsables du dossier ont apporté les précisions suivantes :

- «Seulement avec d'autres conseillères et conseillers pour développer des instruments de travail; participation au comité du Ministère en évaluation sommative.

- «Nous préparons une banque d'items et nous en sommes au tout début. De plus, les enseignantes et les enseignants n'ont pas les reproductions nécessaires pour réaliser un type d'évaluation où l'on fait appel au jugement de l'élève à partir de production ou reproduction d'artistes. Il faudrait avoir le trousseau «L'image de l'art» pour faire passer un sommatif dans une école où l'on a 6 groupes de 6e année. Les commissions scolaires n'arrivent pas à payer le matériel didactique nécessaire pour supporter cet enseignement.»

Les directrices et directeurs d'école

Seulement 27 p. 100 des directrices et directeurs d'école disent avoir fait paraître un avis sur les normes et les modalités d'évaluation des apprentissages de l'élève en arts plastiques, en tenant compte de ce qui est prévu dans le Régime pédagogique.

3.4.6 Ressources matérielles

Le personnel enseignant

Les spécialistes et les titulaires ont été interrogés au regard du type de local ainsi que du mobilier et de l'aménagement dont elles et ils disposent pour la pratique des arts plastiques. Les tableaux suivants donnent le détail.

Tableau 39 Pourcentage du personnel enseignant selon le type de local utilisé

TYPES DE LOCAUX	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
A) Un local spécialisé	59	14
B) Un local polyvalent avec évier	9	9
C) Un local polyvalent sans évier	--	3
D) La classe avec évier	9	17
E) La classe sans évier	--	49
F) Autres (précisez :)	9	2
G) Plus d'une réponse	14	6

Les spécialistes ont ajouté à l'élément «autres» : «On n'a pas de local d'arts plastiques, il faut transporter tout le matériel requis dans le local du titulaire.» Les titulaires n'ont pas donné de précisions.

Tableau 40 Pourcentage du personnel enseignant selon la disponibilité du mobilier nécessaire et d'un aménagement adéquat

DISPONIBILITÉ	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
A) Oui	45	10
B) Partiellement	41	31
C) Non	14	59

Le type de local, le mobilier et l'aménagement sont plus adéquats pour les spécialistes que pour les titulaires. Ces derniers sont nettement défavorisés sur le plan des ressources matérielles.

Pour ce qui est du matériel nécessaire à l'enseignement des arts plastiques, les données détaillées quant au matériel périssable et non périssable paraissent aux tableaux suivants.

Tableau 41 Pourcentage du personnel enseignant selon le matériel périssable disponible pour l'enseignement des arts plastiques

MATÉRIEL PÉRISSABLE	OUI		PARTIEL-LEMENT		NON	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) Des papiers	100	81	--	19	--	--
b) Des cartons	96	80	4	20	--	--
c) Différentes sortes de peinture et d'encre	68	46	27	49	5	5
d) Des crayons et des craies	82	62	14	31	4	7
e) Différentes sortes de colle	55	22	36	50	9	28
f) De l'argile, des blocs de savon ou de paraffine, du balsa	27	3	41	35	32	62

Tableau 42 Pourcentage du personnel enseignant selon le matériel non périssable disponible pour l'enseignement des arts plastiques

MATÉRIEL NON PÉRISSABLE	OUI		NON	
	S (%)	T (%)	S (%)	T (%)
a) Des ébauchoirs et des mirettes	57	16	43	84
b) Des gouges	35	12	65	88
c) Du matériel d'imprimerie	36	26	64	74
d) Des brosses et des pinceaux	100	93	--	7
e) Des porte-plumes et des plumes	86	44	9	56
f) Des couteaux X-ACTO	82	52	18	48
g) Des ciseaux	100	95	--	5
h) Des agrafes	96	84	4	16
i) De la pâte à modeler	100	61	--	39

Les spécialistes sont nettement favorisés relativement au matériel, sauf pour le matériel non périssable tels les ébauchoirs, les mirettes, les gouges, le matériel d'imprimerie, ainsi que pour le matériel périssable de modelage et de sculpture (pâte à modeler, argile, blocs de savon ou de paraffine et balsa).

Les titulaires peuvent difficilement faire du modelage avec le matériel disponible. Quant au matériel non périssable dont elles et ils disposent, il se résume à des brosses et à des pinceaux, des ciseaux, des agrafes et à de la pâte à modeler en quantité restreinte. On peut s'interroger sérieusement sur l'atteinte des objectifs du programme avec un matériel aussi restreint et un aménagement peu favorable à l'enseignement des arts plastiques. Le matériel disponible ne permet pas d'explorer toutes les techniques. Rappelons que les spécialistes et les titulaires reconnaissaient comme plus difficiles d'application les techniques suivantes : la sculpture, l'impression, la gravure et l'assemblage. On doit souligner aussi le malaise exprimé relativement à l'application de certaines techniques pour lesquelles autant les spécialistes que les titulaires demandent du perfectionnement. Ce sont la gravure, le façonnage, l'assemblage, la peinture, la sculpture et l'impression.

Les directrices et directeurs d'école

Rappelons que 88 directrices et directeurs d'école répartis dans toutes les régions administratives ont participé au sondage. Ils ont été interrogés sur le type de local dont dispose le personnel enseignant en arts plastiques dans leur école.

Tableau 43 Pourcentage des directrices et directeurs d'école selon le type de local utilisé pour les arts plastiques

TYPES DE LOCAL	(%)
A) Local aménagé pour les arts plastiques	36
B) Local polyvalent	7
C) Classe avec un évier	15
D) Classe sans évier	31
E) Plus d'une réponse	11

Près du tiers seulement des écoles disposent d'un local aménagé pour les arts plastiques. Les directrices et directeurs interrogés mettent à la disposition du personnel enseignant des espaces aménagés pour exposer les réalisations d'arts plastiques des élèves dans 81 p. 100 des cas.

Pour ce qui est du matériel, les élèves de 6e année du primaire doivent défrayer une partie du matériel périssable, selon 52 p. 100 des personnes consultées, et une partie du matériel non périssable, selon 32 p. 100 d'entre elles. Dans deux cas sur trois, le budget annuel de l'école semble suffisant pour répondre aux

exigences du programme, ce qui ne correspond pas au manque de matériel dénoncé par le personnel enseignant.

De plus, selon 86 p. 100 des directrices et des directeurs d'école, le personnel enseignant dispose d'un ensemble de reproductions d'œuvres d'art pour l'enseignement des arts plastiques.

3.4.7 Appréciation globale

Le personnel enseignant

On a demandé au personnel enseignant de porter un jugement global sur la façon dont il réussissait à mettre en œuvre le programme. Le tableau suivant présente son appréciation.

Tableau 44 Pourcentage du personnel enseignant selon le degré de satisfaction quant à la mise en œuvre du programme

DEGRÉ DE SATISFACTION	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
A) Tout à fait	9	2
B) Assez	59	24
C) Peu	23	33
D) Très peu	5	22
E) Pas du tout	4	19

Il n'est pas étonnant que les titulaires soient insatisfaits de la façon dont elles et ils réussissent à mettre en œuvre ce programme, considérant le perfectionnement souhaité, l'aménagement plus ou moins adéquat et le matériel insuffisant qu'elles et ils dénoncent dans le sondage. Rappelons-nous que les spécialistes reconnaissaient être plus favorisés sur les deux derniers points.

Les raisons données pour justifier leur insatisfaction sont les suivantes :

pour les spécialistes :

- le temps d'enseignement insuffisant (44 p. 100);
- le manque de maîtrise des préalables par les élèves (29 p. 100);
- le manque de temps pour préparer les activités d'apprentissage (29 p. 100);
- le manque d'information sur l'évaluation (29 p. 100) et le matériel insuffisant (29 p. 100);

pour les titulaires :

- la tâche d'enseignement trop lourde (38 p. 100);
- le manque de temps pour préparer les activités d'apprentissage (19 p. 100);
- le manque de maîtrise des préalables par les élèves (17 p.100);
- le manque de soutien (20 p. 100).

Les raisons données pour justifier leur **satisfaction** sont les suivantes :

pour les spécialistes :

- l'accord avec les objectifs du programme (50 p. 100);
- la pertinence des documents fournis par le Ministère (27 p. 100);
- la conformité de la démarche pédagogique avec celle proposée dans le programme (18 p. 100).

Pour ce qui est des **titulaires**, le taux de satisfaction très peu élevé, soit 26 p. 100, ne justifie pas une énumération de raisons suffisamment valides.

Les responsables du dossier

L'appréciation globale du programme faite par les responsables du dossier portait sur les éléments qui représentaient des difficultés majeures à la mise en œuvre du programme.

Le tableau suivant donne le détail sur les difficultés rencontrées.

Tableau 45 Pourcentage des responsables du dossier selon les éléments représentant une entrave à la mise en œuvre du programme d'arts plastiques

ÉLÉMENTS	BEAUCOUP (%)	ASSEZ (%)	PEU (%)	PAS DU TOUT (%)	JE NE SAIS PAS (%)
a) Les fondements du programme	4	10	28	53	5
b) La démarche disciplinaire	4	14	29	45	7
c) La démarche pédagogique	4	16	23	51	6
d) La formulation des objectifs	7	18	36	34	5
e) La répartition des objectifs par cycle	8	18	32	38	4
f) Le manque de suivi à l'implantation	37	31	17	10	5
g) Le matériel insuffisant	24	29	23	21	3
h) Le matériel inadéquat	19	22	29	27	3
i) Le temps d'enseignement proposé	36	21	18	21	4
j) Autres (précisez :)	53	12	12	--	23

Les précisions données dans «Autres» sont les suivantes :

- «On a beau avoir le plus beau programme mais cela changera peu de choses dans le vécu de classe si le professeur n'a pas la formation minimale pour le véhiculer. Pour former des enseignants généralistes, il faut que le MEQ mette à la disposition des commissions scolaires des ressources. L'échéancier de mise en application des programmes élaborés par le MEQ ne tient aucunement compte des ressources limitées des commissions scolaires et du peu de préparation des maîtres pour digérer la quantité de contenu que représentent les nouveaux programmes.

- «J'aurais aimé une question sur la formulation d'objectifs intermédiaires.

- «Il manque une banque d'exercices de base et d'activités.

- «Il faut des précisions pour aider l'enseignante et l'enseignant dans ses intentions auprès de l'enfant (difficultés courantes, exigences, comment susciter la levée d'idées, etc.).

- «Manque de local d'arts dans toute l'école.

- «La difficulté majeure est le peu de temps d'enseignement et le manque d'encadrement et de personnel qualifié.

- «Les gestes et les techniques.

- «Le langage plastique et le local en arts plastiques.»

Trois éléments ressortent très clairement comme posant des problèmes dans la mise en œuvre du programme d'arts plastiques :

- le manque de suivi à l'implantation;
- le temps d'enseignement proposé;
- le matériel insuffisant.

Les responsables du dossier ont évalué les éléments du programme selon qu'ils constituent une force ou une faiblesse. Le tableau suivant fait état des résultats.

Tableau 46 Pourcentage des responsables selon leur évaluation des éléments du programme

ÉLÉMENTS	TRÈS FORT (%)	FORT (%)	MOYEN (%)	FAIBLE (%)	TRÈS FAIBLE (%)
a) L'objectif global du programme	33	59	8	--	--
b) La démarche disciplinaire	36	56	8	--	--
c) La démarche pédagogique	42	51	5	2	--
d) La formulation des objectifs généraux	20	50	25	4	1
e) La formulation des objectifs terminaux et intermédiaires	12	52	25	9	2
f) La répartition des objectifs par cycle	11	43	33	7	6
g) Le langage employé	9	36	31	16	8

Trois points ressortent très clairement comme étant des forces du programme. Il s'agit de l'objectif global, de la démarche disciplinaire et de la démarche pédagogique. Trois autres points sont légèrement faibles sans toutefois qu'on les considère comme des faiblesses du programme. Il s'agit de la formulation des objectifs terminaux et intermédiaires, de la répartition des objectifs par cycle et finalement, du langage employé.

On demandait aux responsables de nommer la difficulté et la qualité qui, à leur yeux, étaient les plus importantes dans la mise en œuvre du programme d'arts plastiques. Plusieurs commentaires ont été écrits.

Voici, tout d'abord, la liste des difficultés :

- «L'établissement des objectifs généraux.
- «Le manque de temps par cours.
- «La formation des enseignants.
- «L'absence de spécialistes.
- «Nouvelle philosophie d'enseignement des arts plastiques (démarche disciplinaire et pédagogique).
- «Programme trop chargé.
- «L'absence d'implication des enseignantes et enseignants en général.
- «L'organisation matérielle.
- «La répartition par classe.
- «La non-spécialisation des enseignants.
- «Les moyens d'évaluation (l'inexistence d'une épreuve d'appoint).
- «Changer les valeurs face aux arts plastiques et le manque de temps et d'argent pour implanter les arts plastiques dans le système scolaire.»

Et voici celle des qualités du programme d'arts plastiques :

- «La démarche pédagogique disciplinaire.
- «La place laissée à l'élève dans l'expression de soi.
- «Planification des ressourcements très gradués, sans précipitation.
- «La créativité et la recherche d'authenticité chez l'enfant.
- «La cohérence entre la créativité et le contenu (formation, pertinence).
- «J'aime beaucoup l'étape du voir qui articule le processus de création autour de quelque chose. Il n'y a pas seulement une mise en situation technique et réalisation, il y a aussi l'échange du voir, le moment privilégié de la communication artistique, élève et spécialiste. C'est beaucoup à ce moment que l'on voit la différence entre un spécialiste et un enseignant non spécialiste.
- «La conscientisation des professeurs.
- «L'objectif global du programme.
- «Déplace tranquillement le «coloriage» et élimine les stencils.
- «Il oblige les enseignants à donner les arts de façon adéquate.
- «Donner aux élèves l'opportunité de développer un nouveau langage pour s'exprimer.»

Les directrices et directeurs d'école

Finalement, les directrices et directeurs d'école répondent, dans une proportion de 66 p. 100, être «tout à fait» et «assez» satisfaits de la mise en œuvre du programme d'arts plastiques du primaire.

Les raisons d'insatisfaction sont :

- La préparation inadéquate reçue au moment de l'implantation du programme (26 p. 100).
- Le manque de soutien (23 p. 100).
- La tâche d'enseignement trop lourde (19 p. 100).
- Le manque de temps pour préparer les activités d'apprentissage (10 p. 100).
- Le matériel insuffisant (10 p. 100).
- Le manque d'information sur l'évaluation (13 p. 100).

Elles et ils ont aussi écrit les commentaires suivants :

- «Les documents sont enrichissants mais ils sont difficilement applicables dans le contexte quotidien d'une école en milieu économiquement faible, sous-alimentée à tout point de vue.
- «Le manque de formation des enseignantes et des enseignants qui se sentent dépassés.
- «Absence de formation continue.
- «Local inadéquat et trop petit.»

La principale raison de satisfaction est leur accord avec les objectifs du programme.

4. OPINION DES ÉLÈVES SUR LES COURS D'ARTS PLASTIQUES

Les élèves ont été invités à répondre à un sondage d'opinion à la suite de l'épreuve écrite d'arts plastiques.

Au total, 1067 élèves ont répondu. Ces élèves se subdivisent en 3 sous-groupes.

- Groupe des élèves qui ont fait l'épreuve de peinture (388).
- Groupe des élèves qui ont fait l'épreuve de dessin (322).
- Groupe des élèves qui ont fait l'épreuve de modelage (357).

Seulement 44 p. 100 des élèves ont dit avoir l'habitude de répondre, oralement ou par écrit, à des questions comme celles de l'épreuve écrite.

Près du tiers (31 p. 100) disent avoir reçu, pendant six ans, des cours d'arts plastiques par une ou un spécialiste, alors que 9 p. 100 disent en avoir reçu au 2e cycle du primaire seulement et 11 p. 100 au 1er cycle du primaire. Trente pour cent disent n'avoir jamais reçu de cours d'arts plastiques par une ou un spécialiste au primaire.

On note que 46 p. 100 des élèves suivent les cours dans le local habituel de classe. Il y a lieu de rappeler que 16 p. 100 des directrices et directeurs d'école avaient mentionné que l'enseignement des arts plastiques se faisait dans la classe ordinaire. Cependant, lorsque l'enseignement est donné par une ou un spécialiste, 79 p. 100 des élèves disent recevoir l'enseignement dans le local réservé aux arts plastiques. Les élèves qui reçoivent l'enseignement par l'enseignante ou l'enseignant régulier disent suivre les cours, dans 77 p. 100 des cas, dans le local habituel de classe.

Les élèves ont été questionnés relativement au nombre de cours reçus mensuellement. Le graphique indique les résultats.

Graphique 15 **Pourcentage de l'ensemble des élèves répartis selon le nombre de cours reçus dans un mois**

La question posée était :

«En sixième année, combien de cours d'arts plastiques as-tu reçus en moyenne à chaque mois?

A) Aucun.
B) 1 ou 2.
C) 3 ou 4.
D) Plus de 4.»

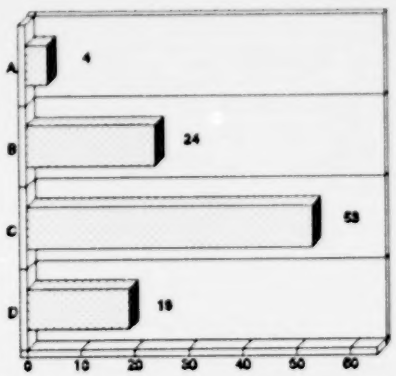

On note que la moitié des élèves ont reçu trois ou quatre cours, ce qui correspond au cycle le plus fréquent rencontré dans les écoles de l'échantillon, soit cinq ou six jours.

Lorsque l'on compare ces données selon que des spécialistes ou le personnel enseignant régulier donne les cours, on obtient les résultats suivants.

Graphique 16 **Pourcentage des élèves ayant reçu le cours d'un spécialiste selon le nombre de cours dans un mois**

A) Aucun.
B) 1 ou 2.
C) 3 ou 4.
D) Plus de 4.

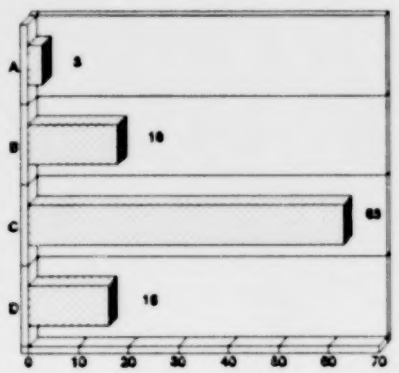

Graphique 17 **Pourcentage des élèves ayant reçu le cours du personnel enseignant régulier selon le nombre de cours dans un mois**

A) Aucun.
B) 1 ou 2.
C) 3 ou 4.
D) Plus de 4.

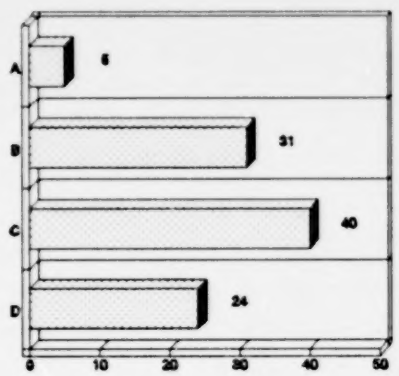

On constate que le nombre de cours donnés mensuellement par le personnel enseignant régulier est plus variable.

Les réponses des élèves à la question «Dans tes cours d'arts plastiques, au deuxième cycle du primaire, as-tu l'occasion de faire les activités suivantes?», se trouvent au tableau suivant.

Tableau 47 Pourcentage des élèves selon la fréquence de participation à diverses activités du cours d'arts plastiques

ACTIVITÉS	FRÉQUENCE DE PARTICIPATION					
	SOUVENT (%)		À L'OCCASION (%)		JAMAIS (%)	
	S*	T*	S	T	S	T
Participer à des discussions de groupe sur un thème en particulier.	18	12	68	66	14	22
Faire des exercices de base.	39	27	56	50	5	23
Faire du dessin.	65	51	35	46	0	3
Faire de la peinture.	21	9	73	78	6	13
Faire du collage.	19	22	74	70	7	8
Faire de la gravure.	2	1	52	42	46	67
Faire de l'impression.	3	4	47	41	50	55
Faire du modelage.	10	2	74	66	16	32
Faire du façonnage.	7	4	60	38	33	58
Faire de l'assemblage.	8	7	77	58	15	35
Faire de la sculpture.	3	1	47	27	50	72
Parler de tes images en classe.	16	13	50	56	34	31
Parler des images de tes amis en classe.	10	11	51	51	39	38
Parler des œuvres d'art en classe.	16	14	58	59	26	27

* S : Spécialistes
* T : Titulaires

Du tableau se dégagent les éléments suivants :

- Les techniques les plus spécialisées, qui ne sont jamais utilisées selon les élèves, dans une proportion de 40 à 70 p. 100, sont : la sculpture, la gravure, l'impression et le façonnage. Il est à noter que la proportion est un peu plus élevée chez les élèves des titulaires, qui n'utilisent pas ces techniques. L'opinion des élèves confirme les données recueillies chez le personnel enseignant, qui reconnaît un manque de connaissances de ces techniques, surtout s'il s'agit de titulaires.

- Les techniques les plus utilisées sont le dessin, la peinture et le collage.

- On note une faiblesse dans le domaine des activités du voir. En effet, trois élèves sur dix disent ne jamais parler de leur image en classe ni de celle de leurs amis. Rappelons que le personnel enseignant déclarait ne pas mettre en pratique les activités du voir, dans une proportion de 25 p. 100 en moyenne. Les élèves, dans une proportion de une ou un sur quatre, ne parlent jamais des reproductions d'œuvres d'art en classe, ce qui peut s'inscrire également dans les activités du voir.

Les données du tableau suivant se subdivisent en trois catégories :

- l'ensemble des élèves ayant passé l'épreuve de peinture (P);
- l'ensemble des élèves ayant passé l'épreuve de dessin (D);
- l'ensemble des élèves ayant passé l'épreuve de modelage (M).

Tableau 48 Pourcentage de l'ensemble des élèves (des spécialistes et des titulaires) selon la fréquence de participation à diverses activités et selon l'épreuve

ACTIVITÉS	FRÉQUENCE DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES SELON L'ÉPREUVE (PEINTURE, DESSIN, MODELAGE)								
	SOUVENT (%)			À L'OCCASION (%)			JAMAIS (%)		
	P*	D*	M*	P	D	M	P	D	M
Participer à des discussions de groupe sur un thème en particulier.	7	25	15	67	60	73	26	15	12
Faire des exercices de base.	23	41	36	58	51	52	19	8	12
Faire du dessin.	44	74	60	52	25	40	4	1	--
Faire de la peinture.	23	12	9	69	74	85	8	14	6
Faire du collage.	20	19	20	67	74	75	13	4	5
Faire de la gravure.	1	3	--	37	53	41	62	44	59
Faire de l'impression.	3	4	3	40	60	35	57	36	62
Faire du modelage.	2	6	12	67	64	80	31	30	8
Faire du façonnage.	4	5	6	46	54	53	50	41	41
Faire de l'assemblage.	6	5	10	65	69	73	29	26	17
Faire de la sculpture.	1	1	2	34	38	42	65	61	56
Parler de tes images en classe.	7	17	20	50	58	52	43	25	28
Parler des images de tes amis en classe.	3	12	16	48	58	47	49	30	37
Parler des œuvres d'art en classe.	8	18	21	55	62	58	37	20	21

P : peinture
D : dessin
M : modelage

On constate que :

- Les élèves ayant passé **l'épreuve pratique (dessin)** nous disent avoir fait souvent du dessin, selon 74 p. 100 d'entre elles et eux. Seulement 1 p. 100 des élèves disent n'en avoir jamais fait.

- Les élèves ayant passé **l'épreuve pratique (peinture)** disent en avoir fait souvent, selon un élève sur quatre. Par contre, 8 p. 100 des élèves disent n'en avoir jamais fait.

- Les élèves ayant passé **l'épreuve pratique (modelage)** disent n'en avoir jamais fait, selon 8 p. 100 d'entre elles et eux. Cependant, 80 p. 100 des élèves en font à l'occasion.

Si l'on examine les résultats au regard de l'enseignement donné, soit par les spécialistes, soit par les titulaires, on obtient les comparaisons suivantes.

Tableau 49 Pourcentage des élèves selon la fréquence de la pratique du dessin dans les deux groupes (élèves des spécialistes, élèves des titulaires)

	FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE		
ÉPREUVE PRATIQUE (DESSIN)	SOUVENT (%)	À L'OCCASION (%)	JAMAIS (%)
Élèves des spécialistes	78	21	1
Élèves des titulaires	69	30	1

On constate une légère différence dans les fréquences selon le groupe d'élèves. Cependant, seulement 1 p. 100 du personnel enseignant n'utilise pas la technique du dessin, selon les réponses des élèves.

Tableau 50 Pourcentage des élèves selon la fréquence de la pratique de la peinture dans les deux groupes (élèves des spécialistes, élèves des titulaires)

	FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE		
ÉPREUVE PRATIQUE (PEINTURE)	SOUVENT (%)	À L'OCCASION (%)	JAMAIS (%)
Élèves des spécialistes	38	57	5
Élèves des titulaires	10	79	11

Il y a un écart important entre les deux groupes pour l'utilisation de cette technique. Il y a lieu de mentionner que les titulaires donnent l'enseignement dans le local habituel de classe, ce qui ne facilite pas l'utilisation de cette technique.

Tableau 51 Pourcentage des élèves selon la fréquence de la pratique du modelage dans les deux groupes (élèves des spécialistes, élèves des titulaires)

	FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE		
ÉPREUVE PRATIQUE (MODELAGE)	SOUVENT (%)	À L'OCCASION (%)	JAMAIS (%)
Élèves des spécialistes	17	79	4
Élèves des titulaires	5	82	13

L'écart, encore là important, peut être attribué cette fois à la difficulté de la technique ainsi qu'au matériel nécessaire. Cette technique avait été reconnue comme étant difficile par les enseignantes et les enseignants et 79 p. 100 demandaient du perfectionnement dans ce domaine.

On a demandé aux élèves de préciser le matériau utilisé le plus souvent, soit pour faire du dessin, soit pour faire de la peinture, soit pour faire du modelage.

Examinons leurs réponses au tableau suivant.

Tableau 52 Pourcentage des élèves selon l'utilisation fréquente de divers matériaux dans différentes activités

	UTILISATION FRÉQUENTE PAR LES ÉLÈVES		
	ENSEMBLE DES ENSEIGNANTS (%)	SPÉCIALISTES (%)	TITULAIRES (%)
Peinture			
- Encre	6	6	5
- Gouache	75	79	69
- Peinture digitale	9	8	11
- Je n'ai pas fait de peinture au deuxième cycle du primaire	7	4	12
- Autres	3	3	3
Dessin			
- Crayons de bois	48	39	58
- Crayons feutres	37	46	27
- Encre	3	4	3
- Fusain	2	2	2
- Pastel	9	9	9
- Je n'ai pas fait de dessin au deuxième cycle du primaire	1	0	1
Modelage			
- Papier chiffonné	14	13	14
- Pâte à modeler	49	58	40
- Terre glaise	17	17	17
- Je n'ai pas fait de modelage au deuxième cycle du primaire	20	12	29

Si l'on compare ces données avec celles recueillies chez le personnel enseignant au regard du matériel dont il dispose, on remarque les points suivants.

- **Pour la pratique de la peinture**, la gouache est le matériau le plus utilisé, tant chez les spécialistes que chez les titulaires. Il est surprenant que 12 p. 100 des élèves des titulaires disent ne pas avoir fait de peinture au deuxième cycle.

- **Pour la pratique du dessin**, les spécialistes privilégient les crayons feutres alors que les titulaires préfèrent les crayons de bois. Les autres matériaux sont très peu utilisés.

- **Pour la pratique du modelage**, la pâte à modeler est le matériau le plus utilisé. On note que 29 p. 100 des élèves des titulaires disent ne pas avoir fait de modelage au deuxième cycle.

Les données du personnel enseignant au regard du matériel périssable nous indiquent que ce matériel est très restreint, surtout chez le groupe des titulaires.

À la lumière des résultats obtenus par groupes d'élèves (ceux des titulaires et ceux des spécialistes), les comparaisons suivantes peuvent être faites selon l'utilisation des matériaux.

Tableau 53 Pourcentage des élèves ayant passé l'épreuve pratique (peinture) selon l'utilisation de divers matériaux

	UTILISATION FRÉQUENTE PAR LES ÉLÈVES (%)	
MATÉRIAUX	ÉLÈVES DES SPÉCIALISTES	ÉLÈVES DES TITULAIRES
- Encre	4	4
- Gouache	86	70
- Peinture digitale	5	14
- Je n'ai pas fait de peinture	2	9
- Autres	3	3

L'épreuve pratique (peinture) nécessitait l'utilisation de la gouache, le matériau le plus utilisé généralement par l'ensemble du personnel enseignant.

Tableau 54 Pourcentage des élèves ayant passé l'épreuve pratique (dessin) selon l'utilisation de divers matériaux

	UTILISATION FRÉQUENTE PAR LES ÉLÈVES (%)	
MATÉRIAUX	**ÉLÈVES DES SPÉCIALISTES**	**ÉLÈVES DES TITULAIRES**
- Crayons de bois	26	41
- Crayons feutres	60	47
- Encre	3	3
- Fusain	1	2
- Pastel	9	7
- Je n'ai pas fait de dessin	1	0

L'épreuve pratique (dessin) nécessitait l'utilisation des crayons feutres, soit le matériau le plus utilisé.

Tableau 55 Pourcentage des élèves ayant passé l'épreuve pratique (modelage) selon l'utilisation de divers matériaux

	UTILISATION FRÉQUENTE PAR LES ÉLÈVES (%)	
MATÉRIAUX	**SPÉCIALISTES**	**TITULAIRES**
- Papier chiffonné	1	3
- Pâte à modeler	80	65
- Terre glaise	16	19
- Je n'ai pas fait de modelage	3	13

L'épreuve pratique (modelage) nécessitait l'utilisation de la pâte à modeler, le matériau le plus utilisé par les spécialistes et les titulaires. On doit noter que 13 p. 100 des élèves des titulaires disent ne pas avoir fait de modelage au deuxième cycle.

Quant au moment de la semaine où les élèves ont habituellement des cours d'arts plastiques, elles et ils ont répondu ainsi :

- **Réponses donnant le jour de la semaine**

(Les chiffres correspondent au nombre des élèves qui ont répondu).

	MATIN	APRÈS-MIDI	SANS PRÉCISION	TOTAL NOMBRE DES ÉLÈVES
Lundi	8	0	19	27
Mardi	38	1	19	58
Mercredi	2	10	27	39
Jeudi	1	0	9	10
Vendredi	20	43	96	159
Samedi				2
Lundi et jeudi				2
Lundi ou vendredi				1
Mardi ou mercredi				1
Mardi et jeudi				3
Mercredi et vendredi				4
Mercredi ou vendredi				2
Jeudi et vendredi				2
Jeudi ou vendredi				8
Lundi, mardi et mercredi				2
Lundi, mercredi et vendredi				1
Lundi, jeudi et vendredi				1
Total				322 élèves

- **Réponses donnant le jour de l'horaire**

	MATIN	APRÈS-MIDI	SANS PRÉCISION	TOTAL
Jour 1	13	20	18	51
Jour 2	0	38	20	58
Jour 3	1	5	36	42
Jour 4	23	3	43	69
Jour 5	16	33	80	129
Jour 6	2	3	35	40
Jour 7				23
Jours 1 et 3				1
Jours 1 et 4				1
Jours 1 et 6				5
Jours 1 et 7				7
Jours 2 et 4				1
Jours 2 et 6				6
Jours 3 et 6				2
Jours 3 et 8				2
Jours 5 et 10				16
Jours 1, 2 et 5				3
Jours 2, 4, 8 et 10				4
Total				460 élèves

- **Réponses donnant une période de la semaine**

	TOTAL
Début de la semaine	2
Milieu de la semaine	2
Fin de la semaine	3
Milieu et fin de la semaine	2
Total	9

- **Réponses donnant une fréquence**

	TOTAL
Tous les jours	3
À chaque semaine	2
Une fois par semaine	11
Deux fois par semaine	6
Une fois par six jours	15
Une fois par sept jours	9
Une fois par dix jours	1
Une fois par deux semaines	2
Une fois par trois mois	1
Rarement	7
Jamais	13
Total	70

- **Réponses donnant une période du jour**

	TOTAL
En avant-midi	3
En après-midi	43
Total	46

- **Réponses indiquant une variabilité dans l'horaire**

	TOTAL
Ça dépend N'importe quel jour Quand on veut Horaire rotatif	47 9 2 19
Total	77

	TOTAL
Ne sais pas	33
Autres	17
Grand Total	1034

Liste des réponses «Autres» :

- «Quand on a fini les travaux, ou si on a un travail pressant en arts on en fait plus souvent.
- «Fin de l'année.
- «Je n'ai pas fait de peinture en 6e année.
- «À l'horaire du calendrier scolaire.
- «Quand il faut faire un test en arts.
- «Au début ou à la fin.
- «Le 10 mai.
- «Oui.
- «Le jour.
- «Au milieu et à la fin.
- «En arts plastiques.
- «Ça suivait l'horaire des journées de 1 à 9.
- «J'ai presque toujours eu des cours habituels.
- «Pour nos marionnettes.
- «Dans le cours d'arts plastiques ou plutôt dans des occasions spéciales.»

On constate une variété de possibilités selon l'organisation scolaire de chaque école. Cependant, on remarque certaines tendances, soit le vendredi, le jour 5, en après-midi.

Les élèves ont été invités à nous préciser ce qu'elles et ils ont «le plus aimé» et «le moins aimé» dans leur cours.

Voici les données recueillies.

	LES ÉLÈVES ONT AIMÉ	LES ÉLÈVES N'ONT PAS AIMÉ
Dessin		
Général	205	100
Crayon de couleur	33	24
Pastel	31	28
Crayon feutre	29	22
Encre	18	16
Fusain	9	48
Plomb	5	1
Craie	3	3
Sans couleur	1	0
Technique	1	0
Bande dessinée	0	3
Total	335	245
Peinture		
Général	166	107
Gouache	54	70
Gomme réserve	0	4
Digitale	1	2
Éponge	2	0
Total	223	183
Collage		
Général	41	108
Feuilles	1	3
Total	42	111
Gravure		
Général	8	14
Craie de cire	2	14
Cartogravure	4	4
Total	14	32
Impression		
Général	4	2

(suite)

	LES ÉLÈVES ONT AIMÉ	LES ÉLÈVES N'ONT PAS AIMÉ
Modelage		
Général	111	25
Pâte à modeler	66	34
Terre glaise	38	3
Plâtre	6	3
Papier mâché, chiffonné	7	12
Total	228	77
Façonnage		
Général[1]	0	0
Totem	3	0
Masque	16	2
Total	19	2
Assemblage		
Général	8	22
Sculpture		
Général	11	5
Savon	9	1
Poterie	22	2
Argile	6	0
Total	48	8

(à suivre)

(1) Les jeunes n'utilisent jamais le terme «façonnage», ni rien d'approchant.

	LES ÉLÈVES ONT AIMÉ	LES ÉLÈVES N'ONT PAS AIMÉ
Bricolage		
Général	26	27
Cartes	3	4
Décorations	0	3
Signet	1	0
Babouchka	1	1
Couronne de Noël	2	0
Marionnette	6	4
Maquette	5	0
Cadeaux	2	1
Puits en épingles à linge	2	0
Brodage	2	1
Couture	0	3
Mobile	0	1
Faire des personnages	4	8
Faire des objets	6	12
Faire des animaux	9	4
Total	69	69
Concours		
Général	7	2
De dessin	9	6
De la Caisse populaire	3	2
Total	19	10
Autres		
Vitrail	6	1
Murale	7	3
Feutrine	6	2
Papier de soie	0	2
Copie d'œuvres	1	1
«Enfumées»	1	0
Fusion des arts (???)	2	0
Pâte de bois	1	0
Voir la théorie et faire des exercices	5	8
Voir et discuter des œuvres	0	40
Travaux par écrit	0	9
Examens	2	31[2]
Thèmes à respecter	0	3
Faire des choses nouvelles	4	0
Toujours faire les mêmes choses	0	8
Total	35	108

(2) Au moins vingt-cinq de ces réponses concernaient l'examen du Ministère.

(suite)

	LES ÉLÈVES ONT AIMÉ	LES ÉLÈVES N'ONT PAS AIMÉ
Environnement de l'élève		
Travail d'équipe	6	1
Pouvoir parler	7	0
L'année (4e, 5e ou 6e)	3	4
Les autres élèves	1	2
Le professeur	8	9
Ne pas avoir assez de temps	0	8
Total	25	24
Tout	29	15
Rien	19	103
Oui	2	1
Non	7	1
Ne sais pas	12	24
N'a pas fait d'arts, ou peu	15 en tout	
Autres	7	25
Total	1145	1037[3]

(3) La différence entre les deux totaux s'explique du fait que près de 90 élèves ont choisi plus d'une activité à leur goût tandis que seulement une trentaine ont exprimé plus d'une activité qui leur déplaisait.

Liste des «n'ont pas aimé» - autres :

- La translation
- Les symétries
- Écouter de la musique
- Pas faire du modelage
- Du soudage
- La musique
- Mes notes
- Qu'il ait jeté mon modelage
- Me croiser les bras (être en punition)
- Quand il parle puis on veut finir nos travaux
- Faire des bonhommes de neige
- Ne pas avoir de spécialiste en arts plastiques
- Tout. P.-S. durant notre primaire, il n'y a eu aucun prof. spécialisé en art... alors il serait à peu près temps que vous vous rendiez compte que notre programme n'a pas d'allure. P.-S. excusez-moi, mais il fallait que je vous le dise.
- Monture
- Des mouchetures
- Un peu
- Tout ramasser
- Faire des ajouts
- Faire le rabattement
- Pas faire de la sculpture
- Le reste
- Art abstrait
- De ne pas parler

Liste des «ont aimé» - autres :

- Le jour 2 dernier
- Danse
- Faire des bêtises
- Les arts
- Mon sport préféré
- Faire la séquence

Voici un bilan présentant les aspects «aimés» ou «pas aimés» choisis par au moins quinze élèves :

	LES ÉLÈVES ONT AIMÉ	LES ÉLÈVES N'ONT PAS AIMÉ
Dessin		
Général	205	100
Crayon de couleur	33	24
Pastel	31	28
Crayon feutre	29	22
Encre	18	16
Fusain	9	48
Peinture		
Général	166	107
Gouache	54	70
Collage		
Général	41	108
Modelage		
Général	111	25
Pâte à modeler	66	34
Terre glaise	38	3
Façonnage		
Masque	16	2
Assemblage		
Général	8	22
Sculpture		
Poterie	22	2
Bricolage		
Général	26	27
Autres		
Voir et discuter des œuvres	0	40
Examens	2	31
Tout	29	15
Rien	19	103
Ne sait pas	12	24
N'a pas fait d'arts, ou peu	15 en tout	

5. RÉSULTATS DES ÉLÈVES AUX ÉPREUVES D'ARTS PLASTIQUES SELON LES HABILETÉS

Deux habiletés sont développées par le programme d'arts plastiques du primaire. Elles se définissent ainsi :

- L'habileté à identifier (voir) : raconter son image, l'image de ses pairs et les œuvres d'art. L'élève doit repérer, discriminer, distinguer, différencier, dégager, associer, situer, parler, communiquer, expliciter et nommer.

- L'habileté à synthétiser (faire) : transformer la matière de façon personnelle, au moyen du geste dans une technique déterminée, à partir d'un thème et à l'aide du langage plastique. L'élève doit utiliser, exploiter, réaliser, disposer, agencer, ordonner, composer, représenter, exprimer et symboliser.

Dans un premier temps, les résultats des élèves seront présentés selon chacune des deux habilités développées par le programme, puis selon ces deux habiletés considérées ensemble. Finalement, une analyse des images sera présentée qui tient compte des stades graphiques de l'enfant. Les résultats donneront le profil de l'élève en arts plastiques, à la fin de son cours primaire.

5.1 RÉSULTATS DES ÉLÈVES SELON L'HABILETÉ «IDENTIFIER« (VOIR)

Description de l'épreuve

L'épreuve qui mesurait cette habileté était composée de 30 questions portant sur des reproductions d'œuvres d'art. Un cahier de reproductions accompagnait le cahier de l'élève ou questionnaire. Les élèves répondaient sur le questionnaire sans aucune forme d'intervention de la part du personnel enseignant.

La durée de l'épreuve était de 60 minutes.

L'épreuve comptait pour 30 points.

La correction de l'épreuve était sous la responsabilité du Ministère.

Les quatre reproductions du cahier étaient :

1- Miyuki Tanobe, **Noce à Saint-Antoine**, 1973
Nihonga ou peinture japonaise 81,3 x 92,1 cm
Collection privée

2- Henri Masson, **Pique-nique**, 1945
Huile sur toile, 56,1 x 66 cm
Galerie d'art de Winnipeg, Winnipeg

3- Philip Surrey, **Les cyclistes ou les bicyclettes**, 1952
Huile sur toile, 66,5 x 86,6 cm
Musée du Québec, Québec

4- Miyuki Tanobe, **Jeux d'hiver**, 1974
Nihonga ou peinture japonaise, 15,3 x 20,4 cm
Collection privée

5.1.1 Résultats de l'ensemble des élèves (voir)

La moyenne des 1067 élèves qui ont passé l'épreuve est de 52,8 p. 100.

On peut comparer les résultats des élèves selon que des spécialistes ou des titulaires donnent l'enseignement du cours d'arts plastiques.

- Groupe des élèves avec spécialistes : moyenne de 53,2 p. 100.
- Groupe des élèves avec titulaires : moyenne de 52,2 p. 100.

Les graphiques suivants situent les élèves selon les résultats.

Graphique 18 **Pourcentage de l'ensemble des élèves selon les résultats à l'épreuve écrite**

A) De 0 à 4.
B) De 5 à 9.
C) De 10 à 14.
D) De 15 à 19.
E) De 20 à 24.
F) De 25 à 30.

50 p. 100

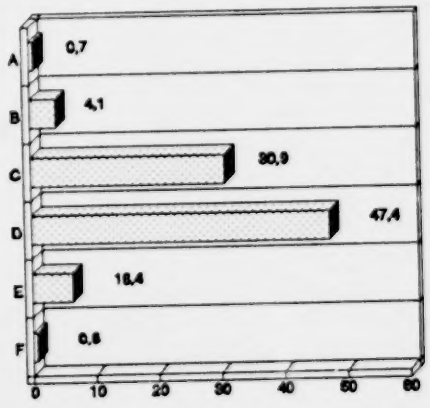

On constate que 64,4 p. 100 des élèves ont atteint 50 p. 100.

Comparons les résultats selon les deux groupes d'élèves.

Graphique 19 **Pourcentage des élèves des spécialistes selon les résultats à l'épreuve écrite**

A) De 0 à 4.
B) De 5 à 9.
C) De 10 à 14.
D) De 15 à 19.
E) De 20 à 24.
F) De 25 à 30.

50 p. 100

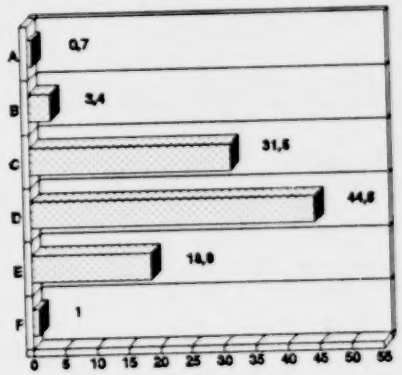

On note que 64,4 p. 100 des élèves des spécialistes ont atteint 50 p. 100.

Graphique 20 **Pourcentage des élèves des titulaires selon les résultats à l'épreuve écrite**

A) De 0 à 4.
B) De 5 à 9.
C) De 10 à 14.
D) De 15 à 19.
E) De 20 à 24.
F) De 25 à 30.

50 p. 100

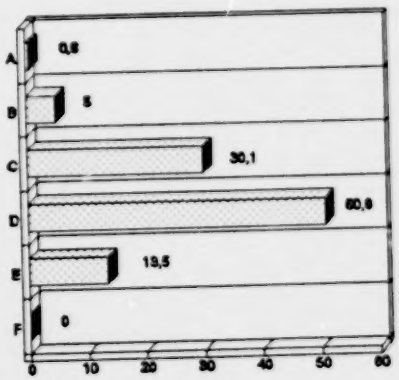

Il y a 64,3 p. 100 des élèves des titulaires qui ont atteint 50 p. 100.

Analyse et interprétation des résultats

On constate très peu d'écarts entre les résultats des deux groupes d'élèves. Cela s'explique facilement, car seulement 44 p. 100 de l'ensemble des élèves disaient avoir l'habitude de répondre à des questions comme celles de l'épreuve écrite. De plus, le personnel enseignant trouvait le temps d'enseignement insuffisant pour amener l'enfant à dégager au moyen de la parole descriptive l'idée de l'image et ce, autant chez les spécialistes que chez les titulaires. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner des résultats plutôt faibles des élèves.

L'utilisation des reproductions d'œuvres d'art est peu fréquente. Est-ce un manque de formation? Le personnel enseignant déclare un manque de temps pour réaliser cette activité et la délaisse pour se concentrer davantage sur l'exploration des gestes et techniques (Tableau 7). Précisons que la définition du domaine prévoit que l'on consacre 30 p. 100 du temps à l'habileté identifier (voir), soit la lecture de l'image, et 70 p. 100 à l'habileté synthétiser (faire), soit la réalisation.

5.1.2 Résultats des élèves selon les objets de connaissance (voir)

Les paramètres intégrateurs sont considérés comme les objets de connaissance.

Ces paramètres sont :

- **Le thème** : élément clé de la représentation, de l'expression et de la symbolisation de l'idée dans l'image. Le thème fait partie des éléments du langage plastique également. Les éléments correspondants sont : l'être, le monde, le temps.

- **Le langage plastique** : élément clé regroupant le vocabulaire plastique (les éléments sont : la ligne, la couleur, la forme, le volume et la texture), l'organisation de l'espace à deux et à trois dimensions (les éléments sont : l'énumération, la juxtaposition, la superposition, l'utilisation de différents plans), et la composition de l'espace (les éléments sont : le rythme, l'équilibre, le mouvement, la dominante).

- **Les gestes et techniques** : élément clé se subdivisant en gestes et techniques à deux dimensions (les éléments sont : le dessin, la peinture, le collage, la gravure, l'impression) et les gestes et techniques à trois dimensions (les éléments sont : le modelage, le façonnage, l'assemblage, la sculpture).

Les résultats des élèves sont présentés selon ces trois objets de connaissance.

Le thème a été mesuré par huit questions dans l'épreuve (n^{os} 1 à 7 et n° 10). L'élève devait répondre à l'aide d'un cahier de reproductions d'œuvres d'art. Le langage plastique a été mesuré par 16 questions (n^{os} 11 à 26) et les gestes et techniques par 6 questions (n^{os} 8, 9, 27 à 30).

Examinons d'abord les résultats de l'ensemble des élèves et ensuite ceux des deux groupes séparément, soit le groupe recevant l'enseignement de spécialistes et celui recevant l'enseignement de titulaires.

Tableau 56 Moyenne des élèves selon les objets de connaissance en arts plastiques

OBJETS DE CONNAISSANCE	MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES (%)	MOYENNE DES ÉLÈVES (SPÉCIALISTES) (%)	MOYENNE DES ÉLÈVES (TITULAIRES) (%)
Le thème	56,8	57,3	56,1
Le langage plastique	54,7	55,1	54,2
Les gestes et techniques	42,2	42,6	41,8

Analyse et interprétation des résultats

Les résultats relatifs aux gestes et techniques sont les plus faibles. On doit rappeler que les exercices de base, les activités liées au percevoir sont délaissées dans l'enseignement, selon les données recueillies chez le personnel enseignant.

Les faibles résultats, en général, remettent en question le développement de l'habileté identifier (voir). De plus, l'écart entre les deux groupes est petit et on peut en déduire qu'il y a des manques. Il faut d'abord interroger la compétence du personnel enseignant (spécialistes et titulaires) à développer l'habileté du «voir». (Il y a lieu de mentionner ici que ce volet était nouveau au programme.) Le manque de temps peut avoir été invoqué et peut-être aussi le manque de motivation du personnel enseignant pour développer cette habileté en privilégiant plutôt la «réalisation».

5.2 RÉSULTATS DES ÉLÈVES SELON L'HABILETÉ «SYNTHÉTISER» (FAIRE)

L'échantillon des élèves se subdivisait en trois sous-groupes pour l'habileté «synthétiser» . Un sous-groupe était évalué pour le dessin, un deuxième pour la peinture et finalement, le troisième sous-groupe était évalué pour le modelage. Trois épreuves pratiques ont donc été élaborées et corrigées par le Ministère.

Les résultats sont présentés selon les trois épreuves.

5.2.1 Résultats des élèves à l'épreuve de dessin

Description de l'épreuve

Cette épreuve pratique durait deux heures, soit 15 minutes pour donner les consignes aux élèves, 15 minutes pour présenter le thème et 90 minutes réservées aux élèves pour leur réalisation.

L'épreuve comptait pour 70 points.

Le thème était :
«Il fait beau; je joue à la poursuite avec mes amis près d'une maison.»

Le type de réalisation était : à deux dimensions-de mémoire-individuelle.

Le matériel était : des crayons feutres à base d'eau (12 couleurs au minimum) et du papier Carlyle blanc (30,5 cm x 45.5 cm), lequel était fourni par le Ministère à raison d'une feuille par élève.

L'élève avait dix règles obligatoires à observer. Ces règles étaient inscrites dans son cahier de l'épreuve et sur des affiches dans la classe. Elles correspondaient aux critères d'évaluation. Les voici :

Le thème

1re règle Tu te représentes avec tes amis jouant à la poursuite («tag» en anglais) près d'une maison par beau temps.

Tu peux ajouter d'autres éléments pour compléter ton idée et enrichir ton dessin.

2e règle Tu organises tous les éléments de ton dessin d'une manière personnelle.

Tu n'écris aucun titre ou texte à moins que celui-ci fasse partie intégrante de ton dessin.
(Exemple: le nom d'une rue)

3e règle Tu évites les clichés.
(Exemple : représenter un oiseau par √)

Langage plastique

4e règle Tu appliques des couleurs claires et foncées pour obtenir des contrastes.

5e règle Tu traces des lignes, des formes avec des couleurs pour obtenir des textures.

6e règle Tu organises les éléments selon différents plans en exploitant tout l'espace disponible.

7e règle Tu représentes les personnages en mouvement.

8e règle Tu traces à main levée, avec les crayons feutres, au trait, en aplat et avec des hachures.

Gestes et techniques

9e règle Tu fais des gestes naturels et souples:

- sans tracer au préalable les éléments avec un crayon autre que tes crayons feutres;

10e règle Sans l'aide d'aucun objet pour délimiter les formes.

Au total, 322 élèves ont participé à cette épreuve. Les groupes d'élèves des spécialistes comptaient 197 élèves et les groupes d'élèves des titulaires comptaient 125 élèves.

Tous les dessins des élèves ont été retournés au Ministère, qui en assumait la correction.

5.2.1.1 Résultats de l'ensemble des élèves (dessin)

La moyenne des 322 élèves qui ont passé l'épreuve de dessin est de 36,9 p. 100.

On peut comparer les résultats pour les deux groupes d'élèves.

- Groupes d'élèves des spécialistes : moyenne de 33,9 p. 100.
- Groupes d'élèves des titulaires : moyenne de 41,8 p. 100.

Analyse et interprétation des résultats

Les résultats sont qualifiés d'**insatisfaisants**.

On constate une faiblesse marquée des élèves en général, peu importe si l'enseignement est donné par des titulaires ou par des spécialistes. Chez les élèves de ces derniers toutefois, les résultats sont encore plus faibles.

Pourtant, les élèves font beaucoup de dessin : c'est une des techniques les plus utilisées en classe. En effet, 74 p. 100 des élèves qui ont passé l'épreuve de dessin ont dit, dans un questionnaire, faire souvent du dessin en classe et pour 25 p. 100 des élèves, elles et ils ont dit en faire à l'occasion (Tableau 47). De plus, les élèves des spécialistes disaient en faire souvent en plus grande proportion (78 p. 100) que les élèves des titulaires (69 p. 100).

On peut supposer que les élèves n'avaient pas l'habitude de travailler avec des consignes précises de ce type. De plus, selon des spécialistes consultés au sujet des résultats, le format de papier utilisé à l'épreuve n'était pas familier (beaucoup plus grand que d'ordinaire) pour l'élève et le moyen utilisé, soit le crayon feutre, qui exige de la minutie, ne s'utilise pas pour de grands gestes. Cela a pu jouer sur la qualité des travaux.

Examinons les résultats selon les objets de connaissance. Peut-être qu'une explication ajoutera à la compréhension des faibles résultats.

5.2.1.2 Résultats selon les objets de connaissance (dessin)

Le thème, le langage plastique ainsi que les gestes et techniques ont été évalués dans l'épreuve de dessin. Les résultats présentés au tableau suivant sont ventilés selon ces trois objets de connaissance.

Tableau 57 Moyenne des élèves selon les objets de connaissance de l'épreuve de dessin

OBJETS DE CONNAISSANCE	MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES (%)	MOYENNE DES ÉLÈVES (SPÉCIALISTES) (%)	MOYENNE DES ÉLÈVES (TITULAIRES) (%)
Le thème	42	39	46,8
Le langage plastique	35,5	31,8	41,3
Les gestes et techniques	33	31,4	35,4

Analyse et interprétation des résultats

Les élèves ont moins bien réussi sur le plan des gestes et techniques. Or, les élèves nous disaient que les exercices de base sont faits moins souvent et le personnel enseignant jugeait le temps insuffisant pour les faire avant que l'élève fasse sa propre réalisation. Cette étape de la démarche pédagogique est très importante. Le personnel enseignant dit pourtant la mettre en pratique et les élèves disent faire du dessin assez souvent.

L'exploration du langage plastique en matière d'organisation de l'espace, du vocabulaire plastique et de la composition de l'espace n'ont pas non plus la faveur du personnel enseignant, qui invoque comme argument le manque de temps dans les cours.

Il n'est pas étonnant que lorsqu'on demande aux élèves de faire une réalisation en respectant des consignes qui font appel à ces éléments importants, les résultats soient faibles. Il est à noter que la tâche des spécialistes est très différente de celle des titulaires en arts plastiques. En effet, les spécialistes ont un horaire restrictif de x minutes de cours prévues à la grille-horaire, ainsi qu'un nombre élevé de groupes d'élèves à rencontrer. Les titulaires bénéficient de plus de souplesse pour jumeler des périodes de cours à des moments qu'elles ou qu'ils choisissent et peuvent ainsi couvrir le thème de façon beaucoup plus globale.

5.2.2 Résultats des élèves à l'épreuve de peinture

Description de l'épreuve

L'épreuve pratique durait deux heures, tout comme l'épreuve de dessin. Après l'explication des consignes et la présentation du thème, l'élève disposait de 90 minutes pour la réalisation de sa peinture.

L'épreuve comptait pour 70 points.

Le thème était :

«En sortant d'un magasin avec nos achats, alors qu'il pleut abondamment, mes amis et moi courons vers une automobile.»

Le type de réalisation était : deux dimensions-de mémoire-individuelle.

Le matériel était : de la gouache liquide (couleurs primaires, le blanc et le noir), deux brosses plates (0,5 cm et 1 cm), godets, eau, chiffon, papier Carlyle (30,5 cm x 45,5 cm), lequel était fourni par le Ministère à raison d'une feuille par élève.

L'élève avait dix règles obligatoires à observer. Ces règles étaient inscrites dans son cahier de l'épreuve et sur des affiches dans la classe. Elles correspondaient aux critères d'évaluation. Les voici :

Le thème

1re règle Tu te représentes avec tes amis courant vers une automobile, à la sortie d'un magasin avec vos achats alors qu'il pleut abondamment.

Tu peux ajouter d'autres éléments pour compléter ton idée et pour enrichir ta peinture.

2e règle Tu organises tous les éléments de ta peinture d'une manière personnelle.

Tu n'écris aucun titre ou texte à moins que celui-ci fasse partie intégrante de ta peinture.
(Exemple : le nom d'une rue)

3° règle Tu évites les clichés.
(Exemple : des personnages de bandes dessinées)

Le langage plastique

4° règle Tu exploites la couleur en faisant des mélanges et tu appliques des couleurs sombres et brillantes pour obtenir des contrastes.

5° règle Tu traces des lignes, des formes avec des couleurs pour obtenir des textures.

6° règle Tu organises les éléments selon différents plans en exploitant tout l'espace disponible.

7° règle Tu représentes les personnages en mouvement.

8° règle Tu appliques la gouache à main levée, avec la brosse, en aplat, à la tache et avec des hachures.

Les gestes et techniques

9° règle Tu fais des gestes naturels et souples:

- sans tracer au préalable les éléments avec un crayon.

10° règle Sans l'aide d'aucun objet pour délimiter les formes.

Au total 388 élèves ont participé à cette épreuve. Les groupes des spécialistes comptaient 186 élèves tandis que ceux des titulaires comptaient 202 élèves.

Toutes les peintures ont été retournées au Ministère, qui en assumait la correction.

5.2.2.1 Résultats de l'ensemble des élèves (peinture)

La moyenne des 388 élèves qui ont passé l'épreuve de peinture est de 31,9 p. 100.

Si l'on compare les résultats des deux groupes, on obtient :

- Groupes d'élèves des spécialistes : moyenne de 34,4 p. 100.
- Groupes d'élèves des titulaires : moyenne de 29,5 p. 100.

Analyse et interprétation des résultats

Les résultats des élèves à l'épreuve de peinture sont encore plus faibles que ceux de l'épreuve de dessin.

Pourtant, la gouache est le matériau qui a été le plus utilisé selon les élèves. Cependant, les élèves des titulaires disent faire moins souvent de la peinture que les élèves des spécialistes (Tableau 49). On ne peut ignorer que les spécialistes disposent de locaux spécialement organisés pour les arts plastiques (59 p. 100) et en font bénéficier leurs élèves. Toutefois, les résultats sont nettement insatisfaisants, ce qui laisse supposer que le programme d'études n'est pas respecté. Cependant, selon des spécialistes consultés au moment de l'analyse des données, l'épreuve aurait nécessité le double du temps prévu compte tenu de la quantité d'éléments à respecter par l'élève. Cela doit être pris en considération pour expliquer les résultats.

5.2.2.2 Résultats selon les objets de connaissance (peinture)

Le thème, le langage plastique ainsi que les gestes et techniques ont également été évalués dans cette épreuve. Au tableau suivant, on peut lire les résultats obtenus.

Tableau 58 Moyenne des élèves selon les objets de connaissance de l'épreuve de peinture

OBJETS DE CONNAISSANCE	MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES (%)	MOYENNE DES ÉLÈVES (SPÉCIALISTES) (%)	MOYENNE DES ÉLÈVES (TITULAIRES) (%)
Le thème	50,5	52,2	49
Le langage plastique	24,2	27,2	21,3
Les gestes et techniques	23	25,6	20,7

Analyse et interprétation des résultats

Les connaissances au regard des gestes et techniques et du langage plastique sont nettement insuffisantes chez les élèves de la fin du primaire. Leur rendement est bien au-dessous des attentes fixées par le programme.

Le temps insuffisant pour faire acquérir aux élèves toutes les connaissances mesurées à l'épreuve, le manque de locaux adéquats, le manque de formation du personnel enseignant pour l'exploitation de diverses techniques et une bonne maîtrise de toutes les étapes de la démarche pédagogique en arts plastiques sont autant de causes qui peuvent expliquer les piètres résultats.

Force est de constater que le programme tel qu'il est présenté ne peut être mis en œuvre avec le temps d'enseignement prévu à la grille-horaire actuellement. De plus, les ressources matérielles ne facilitent pas toujours sa mise en œuvre. Du perfectionnement doit être prévu pour le personnel enseignant, surtout pour la majorité des titulaires, si l'on conserve l'idée de ne pas favoriser l'engagement de spécialistes. Et si cette situation est maintenue, le programme devra être plus précis sur des contenus par année, des techniques à maîtriser, tout en étant moins chargé.

5.2.3 Résultats des élèves à l'épreuve de modelage

Description de l'épreuve

L'épreuve pratique durait, tout comme les deux autres épreuves, deux heures. Après l'explication des consignes, la présentation du thème, l'élève disposait de 90 minutes pour sa réalisation.

L'épreuve comptait pour 70 points.

Le thème était :

«Je lis dans la position que je préfère.»

Le type de réalisation était : à trois dimensions-de mémoire-individuelle.

La technique était le modelage en ronde-bosse. Le matériel était : 500 g de pâte à modeler d'une seule couleur, les mirettes et ébauchoirs et un carton support bristol blanc, 3 plis (22,5 cm x 30 cm), lequel était fourni par le Ministère à raison d'un par élève.

L'élève avait dix règles obligatoires à observer. Ces règles étaient inscrites dans son cahier de l'épreuve et sur des affiches dans la classe. Elles correspondaient aux critères d'évaluation. Les voici :

Le thème

1° règle Tu te représentes lisant dans la position que tu préfères.

Tu peux ajouter d'autres éléments pour compléter ton idée et pour enrichir ton modelage.

2° règle Tu agences tous les éléments de ton modelage d'une manière personnelle en établissant un lien étroit entre le personnage, l'action et les éléments nécessaires.

3° règle Tu évites les clichés.
(Exemple : représenter des personnages de bandes dessinées)

Le langage plastique

4° règle — Tu réalises un modelage en ronde-bosse (volume travaillé sur toutes les faces visibles).

5° règle — Tu traites les différentes surfaces en variant les textures (cheveux, vêtements, etc.).

6° règle — Tu modèles le personnage de manière que l'agencement des parties de son corps rende la position choisie.

7° règle — Tu établis l'équilibre entre les différents volumes modelés.

8° règle — Tu soudes adéquatement les volumes par jointage.

Les gestes et techniques

9° règle — Tu rehausses les faces des volumes

- par addition de galettes (plaques) ou de colombins.

10° règle — Par pinçage, gravure ou impression.

Au total, 357 élèves ont participé à cette épreuve. Les groupes des spécialistes comptaient 200 élèves tandis que ceux des titulaires comptaient 157 élèves.

Dans ce cas-ci, pour corriger les travaux des élèves, un jury du Ministère a visité les 15 écoles de l'échantillon.

5.2.3.1 **Résultats de l'ensemble des élèves (modelage)**

> La moyenne des 357 élèves qui ont passé l'épreuve de modelage est de 60,1 p. 100.

Si l'on compare les résultats des deux groupes, on obtient :

- Groupes d'élèves des spécialistes : moyenne de 63,1 p. 100.
- Groupes d'élèves des titulaires: moyenne de 56,2 p. 100.

Analyse et interprétation des résultats

C'est l'épreuve où les élèves ont obtenu les meilleurs résultats.

Les élèves nous ont dit utiliser assez fréquemment la pâte à modeler (80 p. 100 des élèves des spécialistes et 65 p. 100 des élèves des titulaires). Les élèves qui ont passé l'épreuve de modelage disaient en faire à l'occasion dans une proportion de 80 p. 100 en moyenne. Cela explique certainement le meilleur rendement.

5.2.3.2 Résultats selon les objets de connaissance (modelage)

Encore une fois, le thème, le langage plastique et les gestes et techniques ont été évalués. Les résultats sont compilés dans le tableau suivant.

Tableau 59 Moyenne des élèves selon les objets de connaissance de l'épreuve de modelage

OBJETS DE CONNAISSANCE	MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES (%)	MOYENNE DES ÉLÈVES (SPÉCIALISTES) (%)	MOYENNE DES ÉLÈVES (TITULAIRES) (%)
Le thème	74,5	76,9	71,3
Le langage plastique	52,1	53,9	50
Les gestes et techniques	58,6	65,8	49,5

Analyse et interprétation des résultats

Les résultats sont plus faibles chez les élèves ne recevant pas l'enseignement de spécialistes. Rappelons la demande de perfectionnement du personnel enseignant quant à certaines techniques plus difficiles et quant à tous les aspects du langage plastique.

Les résultats plus élevés, bien que sur la limite du 60 p. 100 en moyenne, peuvent s'expliquer par plus de pratique chez les élèves et par le fait que les spécialistes ont plus de facilité à exploiter des techniques. Il reste cependant beaucoup à faire pour obtenir des résultats satisfaisants.

5.3 RÉSULTATS DES ÉLÈVES SELON LES DEUX HABILETÉS (IDENTIFIER ET SYNTHÉTISER)

Les élèves qui ont passé l'épreuve de dessin, de peinture ou de modelage ont également passé l'épreuve écrite (le voir).

Examinons les résultats de ces groupes d'élèves pour obtenir les résultats à l'épreuve complète.

Tableau 60 Moyenne des élèves à l'épreuve complète selon l'épreuve pratique subie (dessin, peinture, modelage)

HABILETÉS	MOYENNE DES ÉLÈVES DESSIN (%)		MOYENNE DES ÉLÈVES PEINTURE (%)		MOYENNE DES ÉLÈVES MODELAGE (%)	
	S	T	S	T	S	T
Identifier (voir) 30 % et Synthétiser (faire) 70 %	59,8	45,9	40,3	35,7	59,8	55

Analyse et interprétation des résultats

Dans l'ensemble, les résultats sont insatisfaisants et témoignent de lacunes importantes dans la mise en œuvre du programme.

Les conditions de travail difficiles des spécialistes (durée des cours limitée, nombre de groupes d'élèves et nombre d'écoles aussi) font en sorte que les résultats de leurs élèves rejoignent ceux des élèves des titulaires, qui bénéficient de plus de flexibilité dans l'horaire, bien qu'elles et ils soient moins formés en arts et qu'ils travaillent dans des conditions matérielles peu aidantes. Cela entraîne des résultats semblables et insatisfaisants de part et d'autre.

On doit améliorer la situation. Doit-on exiger une formation minimale en arts plastiques pour l'enseignement de cette matière? Doit-on revoir la grille-horaire pour assurer au spécialiste le temps suffisant pour donner son enseignement (périodes, cycles d'enseignement à revoir)? Doit-on tolérer que des cours soient donnés à des élèves par du personnel enseignant (titulaires ou spécialistes) sans aucune formation de base dans le domaine?

5.4 RÉSULTATS DES ÉLÈVES SELON LES STADES GRAPHIQUES

La classification des images selon les stades graphiques tient compte des caractéristiques des différents stades énumérés dans le guide pédagogique en arts plastiques, du second cycle du primaire. Ils sont présentés au tableau suivant.

Tableau 61 Stades graphiques

NOMS	DESCRIPTION		
	DESCRIPTION DU SCHÉMA	ESPACE	UTILISATION DE LA COULEUR
A- Gribouillis (1 à 4 ans) préscolaire	Schèmes non figuratifs. Le bonhomme-têtard apparaît à la fin de ce stade.	À la fin du gribouillis, l'enfant respecte les limites de la feuille. Il découpe des aires de distribution et découvre différentes façons d'organiser la surface de sa feuille.	Le choix est d'abord aléatoire, puis émotif. Le coloriage des surfaces est occasionnel.
B- Préschématique (5 - 6 ans) Préscolaire ou 1re année	Au stade préschématique les formes géométriques représentent le corps de personnages et non pas les vêtements. La tête et le corps sont représentés par la juxtaposition de deux figures géométriques. Les membres sont généralement linéaires.	Au commencement du stade préschématique les schémas flottent. Les compositions radiantes côtoient les compositions en grille. L'élève fait des lignes de base objet et des lignes de ciel objet. C'est à la fin du stade que nous retrouvons les premières lignes de base.	Le choix des couleurs est émotif. Le phénomène arc-en-ciel est fréquent et le coloriage des formes géométriques est encore occasionnel. Certaines couleurs sont désignatives c'est-à-dire qu'elles servent à différencier certaines parties du corps.
C- Au commencement du schématique (6 - 7 ans) 1re ou 2e année	Au début du stade schématique les formes géométriques juxtaposées représentent les vêtements du personnage. Chaque partie du corps repose sur une ligne de base intégrée; ainsi les cheveux contournent le cercle de la tête. L'élève omet parfois certaines parties du corps.		
D- Au schématique (8 - 9 ans) 3e ou 4e année	Au stade schématique les personnages ont tous la même structure dans une image. La taille est représentée dans le vêtement des personnages qui demeurent statiques. Les parties du corps sont toujours géométriques. Les personnages sont vus de face ou de profil.		

NOMS	DESCRIPTION		
	DESCRIPTION DU SCHÉMA	ESPACE	UTILISATION DE LA COULEUR
E- Frontière (9 ans) 4° année	Plusieurs images se situent entre les stades schématique et postschématique. Nous les classons dans une division que l'on nomme frontière. Les représentations des personnages perdent graduellement leur aspect géométrique. Certaines parties du corps commencent à se superposer.		
F- Postschématique (10 ans) 4° ou 5° année	Au commencement du stade postschématique, les personnages se distinguent les uns des autres dans une image. La représentation des vêtements perd graduellement son aspect géométrique. Les schémas deviennent de plus en plus complexes. La superposition des parties du corps se généralise.		
G- Postschématique (11 ans) 5° année	Au stade postschématique, les personnages se distinguent les uns des autres dans une image. La représentation des vêtements perd son aspect géométrique. Les schémas deviennent de plus en plus complexes. La superposition des parties du corps et la présence des articulations sont généralisées.		
H- Frontière (12 ans) 6° année	Dans son évolution, l'élève utilise autant de schémas que de formes dans la représentation des ses personnages. Il recherche la cohérence de la représentation du personnage selon un seul point de vue.		
I- Pseudo-réalisme (12 - 13 ans) 6° année ou 1re secondaire	Au stade pseudo-réaliste, les personnages commencent à ressembler à la réalité. Les formes remplacent les schémas. Les figures remplacent les schémas. Les personnages sont de plus en plus proportionnés et le souci des détails est évident. Les formes se superposent et les parties du corps semblent en volume.		
Catégorie J	Images considérées comme des clichés, qui ne sont pas authentiques.		

5.4.1 Résultats des élèves à l'épreuve de dessin selon les stades graphiques

Une analyse des images a été faite à partir des dessins des élèves autant des spécialistes que des titulaires.

5.4.1.1 Résultats globaux des élèves (dessin)

Les images analysées globalement à l'épreuve de dessin se situent aux stades graphiques suivants, tel que le démontre le graphique suivant.

Graphique 21 Pourcentage des élèves qui ont passé l'épreuve de dessin selon les stades graphiques

A) Gribouillis.
B) Préschématique.
C) Début du schématique.
D) Schématique.
E) Frontière.

Programme 6e année

F) Début du postschématique.
G) Postschématique.
H) Frontière.

I) Pseudo-réalisme.

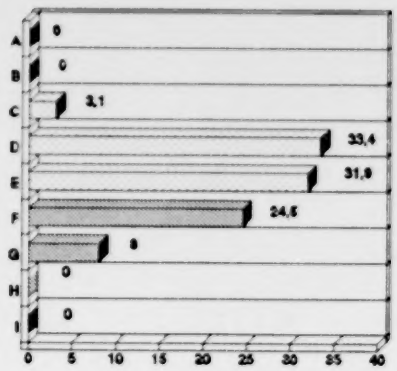

Analyse et interprétation des résultats

Les images analysées globalement révèlent que :

- 68 p. 100 des élèves ont de grandes ou moyennes difficultés pour représenter les objets figurés, organiser une représentation de l'espace et utiliser la couleur adéquatement.

- 32 p. 100 des élèves ont peu de difficultés ou répondent aux exigences du programme pour représenter les objets figurés, organiser une représentation de l'espace et utiliser la couleur adéquatement.

- 0 p. 100 des élèves dépassent les exigences pour représenter les objets figurés, organiser une représentation de l'espace et utiliser la couleur adéquatement.

Ces données sont le reflet des résultats (qualifiés d'insatisfaisants) des élèves à l'épreuve de dessin. Malgré tout, trois élèves sur dix répondent aux exigences du programme.

5.4.1.2 Résultats des élèves selon les trois caractéristiques de l'image (dessin)

Une analyse des images des élèves est présentée selon le schéma, l'espace et la couleur dans le tableau suivant.

Tableau 62 Pourcentage des élèves selon les caractéristiques des images réalisées et selon les stades graphiques (dessin)

CARACTÉRISTIQUES DES IMAGES	STADES GRAPHIQUES									
	% DES ÉLÈVES QUI ONT DE GRANDES OU MOYENNES DIFFICULTÉS					% DES ÉLÈVES QUI RÉPONDENT AUX EXIGENCES DU PROGRAMME OU ONT UN PEU DE DIFFICULTÉS				
	A	B	C	D	E	F	G	H	I*	J*
1) Schéma										
- personnages	-	1,2	5,6	31,6	18,9	26,6	12,4	1,5	0,6	0,9
						Total :	40,5			
- animaux	-	1,7	7	49	12,4	23	5,1	-	-	-
						Total :	28,1			
- végétaux	-	1,5	7,2	52,2	18,9	14,7	5,5	-	-	-
						Total :	20,2			
- habitations	-	-	1,5	40,9	21,4	22,3	13,6	0,3	-	-
						Total :	36,2			
- véhicules	-	2,3	11,5	38,4	20,7	11,5	11,5	-	-	-
						Total :	23			
2) Espace	-	-	0,9	38,7	23,5	23,5	12	0,3	-	-
						Total :	35,8			
3) Couleur	-	0,9	6,2	75,6	5	11,1	2,8	-	-	-
						Total :	13,9			

* I : dépassent les exigences du programme
* J : réalisent des clichés

Analyse et interprétation des résultats

L'enseignante ou l'enseignant doit, selon le guide pédagogique, situer l'élève selon les stades graphiques afin de favoriser les activités lui permettant de s'améliorer, de progresser dans son cheminement. On peut se demander si les activités sont réellement planifiées pour respecter l'évolution de l'enfant lorsque l'on constate le manque de formation des titulaires en arts plastiques. L'analyse des images demande une formation en arts plastiques ou du perfectionnement pour faire un travail pertinent.

5.4.2 Résultats des élèves à l'épreuve de peinture selon les stades graphiques

Une analyse des images a été faite à partir des peintures des élèves autant des spécialistes que des titulaires.

5.4.2.1 Résultats globaux des élèves (peinture)

Les images analysées globalement à l'épreuve de peinture se situent à différents stades graphiques, tels que présentés dans le graphique ci-dessous.

Graphique 22 Pourcentage des élèves qui ont passé l'épreuve de peinture selon les stades graphiques

A) Gribouillis.
B) Préschématique.
C) Début du schématique.
D) Schématique.
E) Frontière.

Programme 6e année

F) Début du postschématique.
G) Postschématique.
H) Frontière.

I) Pseudo-réalisme.

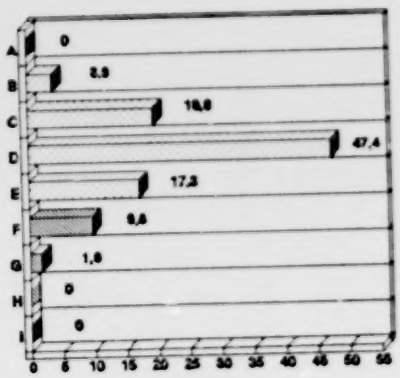

Analyse et interprétation des résultats

On constate que :

- 88 p. 100 des élèves ont de grandes ou moyennes difficultés pour représenter les objets figurés, organiser une représentation de l'espace et utiliser la couleur adéquatement.

- 12 p. 100 des élèves ont peu de difficultés ou répondent aux exigences du programme pour représenter les objets figurés, organiser une représentation de l'espace et utiliser la couleur adéquatement.

- 0 p. 100 des élèves dépassent les exigences pour représenter les objets figurés, organiser une représentation de l'espace et utiliser la couleur adéquatement.

Le pourcentage des élèves qui répondent aux exigences du programme, soit 12 p. 100 seulement, est encore plus faible en peinture qu'en dessin. À peine une ou un élève sur dix répond aux exigences du programme.

5.4.2.2 Résultat des élèves selon les trois caractéristiques de l'image (peinture)

Une analyse des images des élèves est présentée selon le schéma, l'espace et la couleur dans le tableau suivant.

Tableau 63 Pourcentage des élèves selon les caractéristiques des images réalisées et selon les stades graphiques (peinture)

CARACTÉRISTIQUES DES IMAGES	STADES GRAPHIQUES									
	% DES ÉLÈVES QUI ONT DE GRANDES OU MOYENNES DIFFICULTÉS					% DES ÉLÈVES QUI RÉPONDENT AUX EXIGENCES DU PROGRAMME OU ONT UN PEU DE DIFFICULTÉS				
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1) Schéma										
. personnages	-	10,6	17,8	30,7	15,2	20,1	3,3	-	0,5	1,8
						Total :	23,4			
. végétaux	-	6,9	19,1	50,4	9,6	13,8	-	-	-	-
						Total :	13,8			
. habitations	-	9,3	22,8	35,4	15,3	15,3	1,9	-	-	-
						Total :	17,2			
. véhicules	-	11,9	10,2	48,0	15,9	11,0	2,9	-	-	-
						Total :	13,9			
2) Espace	-	2,6	10,6	67,0	7,7	8,7	3,6	-	-	-
						Total :	12,3			
3) Couleur	-	9,5	27,3	57,2	0,8	4,9	0,3	-	-	-
						Total :	5,2			

Les remarques indiquées dans le cas du dessin sont valables ici également. Les résultats se situent bien au-dessous des exigences du programme d'arts plastiques. Ce qui déçoit encore plus, c'est le bagage de l'élève à son entrée au secondaire, alors que le personnel enseignant doit enseigner un programme du secondaire en supposant que l'élève a une maîtrise suffisante des éléments du programme du primaire. Comment peut-on donner une formation en arts plastiques valable, de qualité, avec une formation de base au primaire si déficiente?

Le programme d'arts plastiques n'est pas facile à mettre en œuvre. Il faut mentionner que les spécialistes sont convaincus de la spécialité de la discipline mais sont restreints par le temps et une tâche trop lourde, alors que le personnel enseignant régulier n'est pas toujours suffisamment perfectionné en arts pour mettre en œuvre le programme. Cela donne des résultats insatisfaisants, peu importe la formule.

Le prochain chapitre relève entre autres les éléments négatifs et positifs, ce qui permet de faire ressortir les lacunes importantes de la mise en œuvre du programme d'arts plastiques.

6. CONCLUSION

6.1 ÉLÉMENTS POSITIFS

Le premier point fort reconnu au programme sont les **objectifs**. Les objectifs généraux, tout d'abord, sont jugés réalistes et font l'objet d'un accord de la majorité des spécialistes et des responsables du dossier. On croit par ailleurs que les objectifs intermédiaires correspondent bien au contenu du programme, sont précis, formulés de façon adéquate et correspondent aux objectifs terminaux.

Un deuxième point fort est le **matériel pédagogique**. Le matériel didactique de base est utilisé par les spécialistes, ainsi que le guide pédagogique.

Comme troisième point fort, on constate l'**intérêt** de près de la moitié des directions d'école consultées au regard d'un projet éducatif prônant l'enseignement des arts plastiques.

Le quatrième point touche les **ressources matérielles** dans le cas des spécialistes. Dans une bonne proportion, les spécialistes ont accès à un local spécialisé. Le mobilier et l'aménagement dont elles et ils disposent sont plus adéquats.

Pour ce qui est du matériel périssable et non périssable, indispensable à la discipline, tout comme le matériel est indispensable aux expériences en science, il est plus présent lorsque l'enseignement est donné par des spécialistes, bien qu'il soit insuffisant dans le cas de l'exploitation des techniques à trois dimensions (de l'argile, de la paraffine, etc.).

Finalement, notons l'effort fait par les directions d'école pour rendre disponibles les reproductions d'œuvres d'art, nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme, pour le personnel enseignant.

6.2 ÉLÉMENTS NÉGATIFS

- Un premier point faible a trait à la formation du personnel enseignant en arts plastiques.

  . On peut interroger la formation initiale autant en ce qui a trait aux spécialistes qu'aux titulaires et sur l'absence d'exigences qui rendent capables d'enseigner une spécialité à titre de titulaires.

  . On peut interroger également les exigences prévues aux ententes nationales pour qualifier une enseignante ou un enseignant de «spécialiste».

- Un deuxième point faible a trait au **soutien pédagogique**. En effet, la majorité des responsables, soit 67 p. 100, occupent d'autres fonctions que celle de conseillère ou conseiller pédagogique (33 p. 100) et 30 p. 100 n'ont aucune formation particulière en arts plastiques. En 6e primaire, le cours d'arts plastiques est donné par des spécialistes dans seulement 133 écoles publiques et 10 écoles privées sur 1739 écoles au total; c'est donc dire que les titulaires enseignent ce cours en très grande majorité. Or, l'enquête révèle que 56 p. 100 des titulaires de l'échantillon n'ont aucune formation particulière en arts plastiques et qu'elles et ils ne peuvent compter sur du soutien pédagogique. On note aussi que 33 p. 100 des spécialistes et des titulaires ont moins de trois années d'expérience en arts plastiques et n'ont donc pas reçu de perfectionnement pendant l'implantation du programme. On ne peut pas non plus compter sur une mise à jour par des responsables, qui pour 40 p. 100 d'entre elles et eux n'étaient pas en fonction pendant l'implantation du programme. De plus, on doit souligner que 62 p. 100 des responsables consacrent moins du quart de leur tâche aux arts plastiques. Enfin, le personnel enseignant juge insatisfaisant le soutien reçu actuellement, qui fait peu de place aux rencontres individuelles ou aux rencontres de groupes, aux cours ou aux ateliers.

- Un troisième point faible a trait à la **formation reçue pendant l'implantation du programme** et au **perfectionnement après cette période**. En effet, seulement 5 p. 100 du personnel enseignant actuel en arts plastiques a bénéficié du plan de perfectionnement comprenant des stages répartis sur neuf jours. La moitié du personnel enseignant actuel en arts plastiques n'a pas reçu de préparation à la mise en œuvre après l'implantation. L'insatisfaction manifestée porte à croire que tout est à refaire.

- Un quatrième point porte sur le non-respect des étapes de la **démarche pédagogique**. Sur le plan du percevoir, on utilise peu les reproductions d'œuvres d'art et on manque de temps et de formation pour présenter des activités. De plus, on néglige souvent, par manque de temps ou de formation, de proposer des activités qui ont trait aux exercices de base. Finalement, on manque de temps pour amener l'enfant à dégager, au moyen de la parole descriptive, l'idée de l'image, soit dans ses réalisations, soit dans celles de ses camarades ou dans les œuvres d'art. On semble miser sur une exploration des gestes et techniques en priorité, tout en les limitant. On note une demande de perfectionnement quant à la démarche et à ses différentes étapes, plus particulièrement de la part des titulaires. On note également une **incompréhension de la démarche disciplinaire** chez les titulaires.

- Comme cinquième point, relevons les **objectifs terminaux** qui ne sont pas suffisamment précis dans leur formulation selon près du quart des spécialistes, et le quart des responsables les souhaitent plus mesurables. De plus, on remarque une compréhension jugée insatisfaisante par 13 p. 100 des spécialistes au regard des objectifs terminaux liés à l'étape du «percevoir» et à l'étape du «voir».

- Notons également, comme sixième point faible, **le contenu** jugé imprécis, selon 36 p. 100 des titulaires qui sont plus sévères à cet égard que les spécialistes. Certaines **techniques** ont fait l'objet d'une demande de perfectionnement; cette demande a été plus forte chez les spécialistes. Il s'agit de la sculpture, de l'impression, de la gravure, du façonnage et de l'assemblage. Rappelons que 14 p. 100 des spécialistes n'ont aucune formation particulière en arts plastiques. Il y a donc lieu de s'interroger sur la qualité de la formation que possèdent les spécialistes et les titulaires. Ne faudrait-il pas également examiner tout le contenu du programme au regard du percevoir, des exercices de base, des exercices de réalisation et du voir et d'expliquer davantage la nécessité de ces étapes?

- Comme autres points faibles, mentionnons le **guide pédagogique** qui est peu utilisé, bien qu'il le soit un peu plus par les spécialistes. Il en est de même pour le matériel complémentaire. Le matériel de base est peu utilisé par les titulaires. On souhaite l'ajout d'œuvres d'artistes québécois dans le matériel de base autorisé et une plus grande variété d'activités.

- L'**évaluation** pose plus de problèmes chez les titulaires. Les trois types d'évaluation prévus au programme sont peu pratiqués, notamment l'évaluation de placement qui pose des problèmes autant chez les spécialistes que chez les titulaires. Cette évaluation consiste à situer l'enfant dans son cheminement vers la connaissance, ce qui nécessite que l'enseignante ou l'enseignant possède une formation en arts plastiques. L'évaluation formative est plus pratiquée que l'évaluation sommative. Le bulletin descriptif est beaucoup plus utilisé par des spécialistes. Les titulaires lui préfèrent le bulletin avec cotes A, B, C ou autres. La fréquence de bulletin est plus élevée chez les titulaires (quatre fois par année), ce qui alourdit la tâche. À cet effet, depuis plusieurs années l'Instruction suggère deux communications par année, ce qui est respecté par 41 p. 100 des spécialistes et 17 p. 100 des titulaires. De plus, seulement 27 p. 100 des directrices et directeurs d'école disent avoir fait paraître un avis sur les modalités d'évaluation de l'élève en arts plastiques. Une personne sur quatre chez les responsables du dossier ne peut se prononcer sur la pertinence et la congruence des éléments de la définition du domaine en fonction du programme. Dans une très grande proportion, les responsables n'ont pas présenté et expliqué la définition du domaine au personnel enseignant. La majorité du personnel enseignant n'a pas en main le Guide de l'évaluation en classe et les personnes qui le possèdent ne l'utilisent pas.

- Finalement, les **ressources matérielles** aident peu les titulaires bien qu'elles soient nettement meilleures pour les spécialistes. L'équipement, le type de local et l'aménagement sont moins satisfaisants chez les titulaires.

- Quant au matériel, il est aussi restreint. Mais on peut se demander dans quelle mesure une plus grande quantité de matériel serait aidante, si l'on ne donne pas de formation ou un minimum de perfectionnement au personnel enseignant.

6.3 RECOMMANDATIONS

Considérant l'ensemble des données recueillies, le bilan de cette opération nous amène à la conclusion que des corrections majeures doivent être apportées. Les recommandations suivantes sont émises.

Pour le Ministère

- Tenir compte de l'enseignante et de l'enseignant titulaire qui enseignent une discipline reconnue comme une spécialité, en mettant en place dans le cadre des opérations amorcées sur les standards de formation initiale des maîtres au primaire, des mesures afin de les rendre aptes à enseigner cette discipline.

- Réviser le contenu du programme d'études, c'est-à-dire les objectifs terminaux et les éléments notionnels.

- Assurer, auprès du personnel enseignant, un perfectionnement portant sur le programme révisé, et notamment sur les aspects suivants : les objectifs, les techniques utilisées en arts plastiques, la démarche pédagogique et la démarche disciplinaire, les méthodes de planification et d'évaluation.

- Examiner tout le volet évaluation et cumuler l'expertise nécessaire afin de clarifier les concepts suivants pour la discipline des arts plastiques : l'**évaluation de placement** qui consiste à situer l'enfant dans son cheminement, l'**évaluation formative** et l'**évaluation sommative**. Les questions que soulève l'évaluation dans cette discipline méritent des recherches à court terme pour assurer une révision du programme qui réponde à des préoccupations actuelles en éducation artistique.

- Préciser les ressources matérielles adéquates et souhaitables (locaux, équipements) dans un document de support.

- Identifier le matériel minimum requis en arts plastiques pour mettre en œuvre le programme d'études soit dans le programme ou dans un document d'accompagnement.

Pour les commissions scolaires

- S'assurer que le personnel enseignant en arts plastiques reçoive le perfectionnement pour la mise en œuvre du programme corrigé.

- Fournir au personnel enseignant titulaire un soutien pédagogique afin de réaliser l'implantation du programme corrigé et afin d'assurer un suivi.

- Mettre à la disposition du personnel enseignant le matériel nécessaire pour l'enseignement des arts plastiques (reproductions d'œuvres d'art, matériel périssable et non périssable).

- Offrir des ressources matérielles adéquates pour l'enseignement des arts plastiques.

Pour le personnel enseignant

- S'engager à se perfectionner sur le programme révisé et s'engager à une mise à jour relative à l'enseignement des arts plastiques, en suivant les sessions de formation données par le Ministère, la commission scolaire ou autre organisme afin de dispenser aux élèves un enseignement conforme au programme d'études.

Remerciements

La Direction de la sanction des études remercie Mme Isabelle Aubin, responsable des programmes d'arts au ministère de l'Éducation pour sa collaboration à l'opération d'évaluation du programme d'arts plastiques du primaire. Merci également à M. Georges Normand de la Direction de la formation générale des jeunes pour sa contribution et à Mme Lisette Côté-Bernier, du ministère de l'Éducation, responsable de l'élaboration de l'épreuve qui a servi à évaluer l'apprentissage des élèves en arts plastiques en 6e primaire.

L'évaluation du programme d'études Arts plastiques du primaire a nécessité également la participation de nombreuses personnes travaillant en milieu scolaire, dont les directrices et les directeurs d'école, les conseillères et les conseillers pédagogiques ou les responsables du dossier d'arts plastiques et les enseignantes et les enseignants en arts plastiques du primaire. La Direction de la sanction des études tient à les remercier particulièrement ainsi que les commissions scolaires qui ont autorisé l'utilisation des services de ces personnes.

Merci à toutes et à tous les élèves de 6e primaire qui ont passé l'épreuve d'arts plastiques en juin 1991.

Nicole Grandbois
Responsable de l'évaluation
des programmes d'études

Membres des comités sur l'évaluation du programme Arts plastiques, du primaire

Francine Bourget
Consultante en arts plastiques

Gilles Bousquet
Conseiller pédagogique et spécialiste en arts plastiques
Commission scolaire des Chênes

Monique Brière
Consultante en arts plastiques

Thérèse Couture
Consultante en arts plastiques

Laurette Drouin
Consultante en arts plastiques

Marie-Claudia Dubé
Spécialiste en arts plastiques
Commission scolaire de Lotbinière

Hélène Duberger-Blouin
Spécialiste en arts plastiques
Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM)

Réal Dupont
Président de l'AQESAP (Association des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques)
Conseiller pédagogique en arts plastiques
Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM)

Constance Godère
Spécialiste en arts plastiques
Commission scolaire de Thetford Mines

France Grenier
Spécialiste en arts plastiques
Commission scolaire Des Mille-Îles

Claudette Leblanc
Consultante en évaluation

Micheline Légaré-Soler
Conseillère pédagogique
Commission scolaire de Mont-Fort

François Lesage
Spécialiste en arts plastiques
Commission scolaire Des Mille-Îles

Luc Paquette
Conseiller pédagogique en arts plastiques
Commission scolaires Les Écores

Louise Plante
Titulaire de 6e année, enseignante en arts plastiques
Commission scolaire de Bellechasse

Diane Rancourt
Spécialiste en arts plastiques
Commission scolaire Pointe-Lévy

Monique Sabourin
Spécialiste en arts plastiques
Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ)

Suzie Sabourin
Spécialiste en arts plastiques
Commission scolaire des Manoirs

Nicole Sorel
Conseillère pédagogique en arts plastiques
Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM)

Julie Tardif
Spécialiste en arts plastiques
Commission scolaire de Beauceville

Isabelle Aubin
Responsable des programmes d'arts
Direction de la formation générale des jeunes
Ministère de l'Éducation

Lisette Côté-Bernier
Responsable de l'évaluation en arts plastiques
Direction de la formation générale des jeunes
Ministère de l'Éducation

Georges Normand
Consultant en arts plastiques au Ministère
Direction de la formation générale des jeunes
Ministère de l'Éducation

Louise Beaudoin
Agente de secrétariat
Responsable du traitement de texte

Dominique Noël
Agente de secrétariat
Responsable du montage des graphiques

Nicole Grandbois
Responsable de l'évaluation des programmes d'études
Direction de la sanction des études
Ministère de l'Éducation

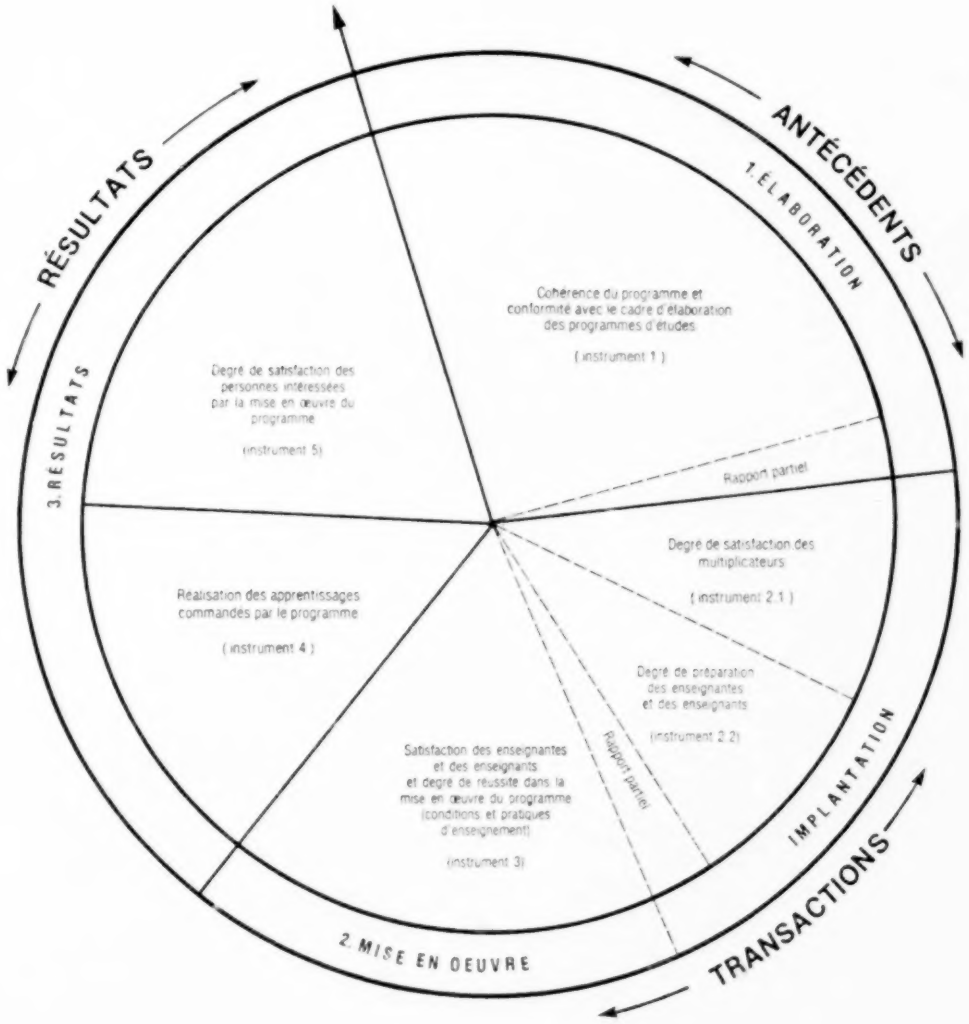

MODÈLE GÉNÉRAL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-7905-04